

4^{ème} Congrès S2MS

Université de Rouen Normandie

10-12 juin 2026

Table des matières

Activités Physiques (AP) en entreprise : impact sur le maintien en emploi et la prévention des TMS dans le secteur tertiaire	8
<i>Essafi Alexandre, Barget Eric, Chavinier-Réla Sabine</i>	
Collectivités territoriales et espaces de pratiques sportives auto-organisées. Identifier, manager, créer des synergies locales.....	10
<i>Lapeyronie Bruno</i>	
Concurrence dans les logiques d'implantation des équipements sportifs communaux et stratégies d'arbitrage : une étude dans le territoire de la Côte d'Opale.....	12
<i>Duchateau Guillaume, Gibout Christophe</i>	
Contester les aménagements touristiques en montagne : une analyse organisationnelle des collectifs et ONG en lutte dans les Alpes françaises	14
<i>Rech Yohann</i>	
Cultural branding dans le sport professionnel : une proposition d'analyse du Stade Français RFC des années 2000.....	16
<i>Bodet Guillaume</i>	
Dans un système de gouvernance polycentrique, quels sont les leviers susceptibles de fédérer durablement les acteurs du trail ?.....	18
<i>Picot Stéphane, Le Clinche Servane, Bouchet Patrick</i>	
De l'héritage à l'empreinte politique : cadrage discursif et stabilisation des Jeux de Paris 2024	20
<i>Bourbillères Hugo</i>	
De la conformité réglementaire à la performance globale : construction d'un modèle intégré d'évaluation des sécurités des événements sportifs.....	22
<i>Durand Christophe, Bodin Dominique, Kerzerho Florian</i>	
De la légitimation organisationnelle à la légitimité territoriale de l'e-sport : le cas d'Orléans Métropole	24
<i>Schoeny Alain</i>	
De la mobilisation à la coopération : une analyse institutionnelle de la participation des supporters à la gouvernance des clubs de football	26
<i>Cabaud Tristan</i>	
Des activités physiques et sportives pour rendre « employable » ? : un « match » incomplet entre professionnels de l'insertion et recruteurs.....	28
<i>Lecerf Charlotte</i>	
Déterminants et formes de RSE des clubs de football professionnel français à l'international	30
<i>Tanoh Koutoua, Marsac Antoine, Lebrun Anne-Marie</i>	
Développement des équipements sportifs de proximité. L'originalité des pumptracks en France ?	32
<i>Riffaud Thomas, Lepillé Romain</i>	
Du théâtre au stade : géographie comparée des équipements culturels et sportifs en France	34
<i>Lepillé Romain, Lucchini Françoise, Couillet Armelle, Parment Ugo, Freire-Diaz Sylviano</i>	
Entre légitimation environnementale et contraintes organisationnelles : la labellisation « Golf pour la Biodiversité » comme outil de transformation managériale des golfs en France	36
<i>Ruppé Willem</i>	

Entre vocation sociale et impératifs de rentabilité, les stratégies de régulation des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) face aux managements des piscines publiques.....	38
<i>Camporelli Fabien</i>	
Espaces Sportifs, Centralité et Périphérie. De l'usage implicite de notions issues de la géographie.....	40
<i>Fouilleul Jérôme, Michot Thierry</i>	
Facteurs de réussite de la double carrière chez les élèves-athlètes du cycle secondaire : une revue systématique de littérature	42
<i>Karouach Youness, Rharib Abderrahim</i>	
Féminisation des noms pour les équipements sportifs, entre tension idéologique et enjeu politique : Le cas de la métropole d'Orléans.....	44
<i>Schoeny Alain, Sageon Sophie</i>	
Hybridité organisationnelle au cœur du e-football : une analyse comparative des stratégies de gouvernance des ligues professionnelles européennes.....	46
<i>De Moor William, Terrien Mickaël</i>	
Impact du pass Sport sur la pratique sportive.....	48
<i>Moussi-Beylie Florian</i>	
Impacts des JO d'été et d'hiver sur les marchés immobiliers : les cas de Paris 2024 et de Milan-Cortina 2026	50
<i>Llorca Matthieu</i>	
Impacts touristiques des Jeux Olympiques de Paris 2024 à l'échelle régionale : Mesure des arrivées, des nuitées mais aussi d'un effet d'éviction.....	52
<i>Rogier Antoine</i>	
L'accessibilité des personnes en situation de handicap à la pratique de la voile handivalide dans les centres nautiques	54
<i>Le Clinche Servane</i>	
L'adoption de l'Intelligence Artificielle par les fédérations sportives françaises, une approche sensemaking	56
<i>Djaballah Mathieu, Feuillet Antoine, Garcia-Arjona Noemi, Hautbois Christopher</i>	
L'arène. Vouloir, concevoir, bâtir et exploiter un équipement sportif : le cas du palais des sports de Caen la Mer	58
<i>Helleu Boris, Barabé Mikael</i>	
L'art d'appâter le chaland. Les ressorts de l'engagement des étudiants dans les formations privées en management du sport.....	60
<i>Pierre Julien</i>	
L'émergence de lieux de pratique « sport sur ordonnance » : une hiérarchie urbaine du sport-santé ?	62
<i>Trijean Nelson, Tesson Frédéric, Viollet Bastien</i>	
L'enseignement du management du sport à l'épreuve des limites planétaires et de l'explosion des usages de l'IA générative : du bricolage individuel à la créativité organisationnelle ?	64
<i>Viollet Bastien, Saurois Arnaud</i>	
L'équipement sportif, symbole des tensions entre ambitions sportives et préoccupations environnementales : l'exemple du surfpark de Canéjan.....	66
<i>Catelain Marie</i>	
L'héritage organisationnel des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en termes de structuration touristique : étude sur le nord-est parisien	68
<i>Gignon Alexia, Delaplace Marie, Chaboche José</i>	

L'intimidation en ligne comme nouvel espace de discrimination dans le sport professionnel : les cas de LaLiga et de la Premier League	70
<i>Garcia-Arjona Noemi</i>	
« Là où les sièges sont plus confortables ». Conception, aménagement et exploitation des espaces VIP dans les enceintes sportives françaises : entre héritage, innovation et durabilité.	72
<i>Bonnet Christophe</i>	
La perception de la soutenabilité des pratiquants de loisirs nautiques en territoires touristiques.....	74
<i>Munsch Charlotte, Schut Pierre-Olaf, Trendafilova Sylvia</i>	
La réaffiliation du primo-licencié à la FFR : un essai non transformé ?	76
<i>David-Quillot Mathis, Hubert Depret Marc, Viollet Bastien</i>	
La SCOP, un levier stratégique de transformation : analyse par les logiques institutionnelles dans les centres nautiques bretons	78
<i>Fouilleul Jérôme</i>	
Le breaking comme outil d'inclusion sociale : de la médiation de quartier à l'excellence olympique	80
<i>Paon Benjamin</i>	
Le Complexe Sportif de l'Université Gaston Berger (UGB) : un catalyseur de l'attractivité territoriale à Saint-Louis du Sénégal par l'intégration socio-économique.....	82
<i>Ngom Thierno</i>	
Le label « Ville de surf » comme instrument d'action publique : effets sur la gouvernance sportive locale.....	84
<i>Lebreton Florian, Guibert Christophe</i>	
Le paradoxe générationnel des lieux de pratique indoor dans les métropoles urbaines : l'exemple de Dijon Métropole	86
<i>Bouchet Patrick, Graillot Laurence, Lebrun Anne-Marie</i>	
Le patrimoine de marque comme vecteur du projet identitaire des fans de clubs de football professionnel.....	88
<i>Pelican Benjamin, Chanavat Nicolas, Zouaghi Sondes</i>	
Le plan d'eau doit-il être géré tel « un équipement, comme un gymnase » ? Enjeux de gestion des espaces lacustres en contexte de transition écologique	90
<i>Durand Pierre</i>	
Le secteur du golf face au changement environnemental : analyse des « existants » au prisme d'un panel d'experts	92
<i>François Aurélien, Vignac Elie</i>	
Le traitement médiatique du sport en entreprise : une nouvelle grammaire managériale..	94
<i>Varoqui Marie, Pierre Julien</i>	
Légitimité de la construction d'un équipement sportif et méthode d'évaluation contingente	96
<i>Barget Eric</i>	
Les espaces de pratique, révélateur de l'articulation entre les intérêts fédéraux et locaux. Perspectives d'analyse par la sociologie de l'action publique.....	98
<i>Lopez Clément</i>	
Les faillites des clubs de football de 2017 à aujourd'hui	100
<i>Carin Yann, Fredaigue Lucas</i>	
Les formations professionnelles aux métiers de l'escalade : controverses autour d'une marketization extensive	102
<i>Rogeaux Augustin</i>	

Les petites villes rurales à vélo. La place des mobilités actives dans les action publiques et associatives de mobilité solidaire en territoires rurapolitains	104
<i>Puech Julien</i>	
Les processus de socialisation au sein des centres de formation de football au Maroc : représentations des joueurs et des entraîneurs autour de la dimension sociale	106
<i>Mazzal Brahim, Zahidi Abdelfetah</i>	
Les stations trail à l’heure de la transition : entre innovation touristique et désinnovation territoriale.....	108
<i>Bessy Olivier</i>	
Les trajectoires professionnelles des femmes managers dans les organisations sportives : Le poids des ressources sociales et des « liens faibles »	110
<i>Pichot Lilian, Mischler Sarah, Knobé Sandrine, Benoit Anne</i>	
Nouveau terrain de jeu : une analyse de l’aménagement des pumtracks en France	112
<i>Pelican Benjamin, Lepillé Romain</i>	
Observer les territoires en course : une géographie des images et représentations cyclistes au Rwanda, étude croisée des Championnats du monde de cyclisme et du Tour du Rwanda 2025.....	114
<i>Fradin Clément</i>	
Occupation et fréquentation des équipements sportifs. Présentation de l’étude nationale commandée par le Ministère des Sports	116
<i>Morteau Alexandre</i>	
Panorama du secteur industriel des applications numériques de sport et d’activité physique : une analyse à l’échelle des produits et stratégies des entreprises françaises	118
<i>Soulé Bastien, Staii Adrian, Lebreton Luc, Vignal Bénédicte, Boutroy Eric, Routier Guillaume</i>	
Piloter la performance des salles privées d’escalade indoor par la connaissance des publics	120
<i>Payan Léopold</i>	
Pluralisme institutionnel et engagement social : les logiques institutionnelles qui sous-tendent les pratiques des structures dédiées à l’engagement social des clubs professionnels français.....	122
<i>Boucher Werner, François Aurélien, Dermit-Richard Nadine</i>	
Portées et limites des données d’outdoorvision dans l’étude et la compréhension des logiques de fréquentation d’espaces naturels sensibles du département de la Drôme (France)	124
<i>Lesné Robin, Rohaut Julien, François Hugues, Langenbach Marc, Mao Pascal, Robinet Nicolas</i>	
Pratiquer les sports de nature en montagne et s’adapter durablement au changement climatique.....	126
<i>Crépeau Anne-Sophie, Perrin-Malterre Clémence</i>	
Quand le jeu vidéo n’aime pas les femmes : identification des facteurs d’exclusion et recommandations à l’égard du secteur vidéoludique	128
<i>Wiecek Sarah, Lebrun Anne-Marie, Bouchet Patrick</i>	
Quels engagements des étudiants STAPS sur le marché de l’occasion des articles de sport ?	130
<i>Vignal Bénédicte</i>	
Rentabilité et sobriété face au choc pétrolier (1973) : une approche de la gestion des piscines publiques par l’histoire environnementale	132
<i>Pabion Lionel</i>	
Roland-Garros, une double réussite sportive et économique sous l’impulsion de Philippe Chatrier.....	134

Méry Stéphane

Sport paralympique de haut niveau au Cameroun : examen d'un protocole d'inclusion mitigé pour les athlètes déficients 136

Vivien Ekono Rodrigue

Stratégies d'identification des talents en football. Une analyse par la chaîne de valeur des clubs professionnels français 138

Feuillet Antoine, Hautbois Christopher

Transition écologique du secteur sportif : risques socio-environnementaux, vulnérabilités et dynamiques organisationnelles du tourisme sportif de nature face aux effets du changement climatique 140

Paget Elodie, Bernal Caroline, Queval Maxime

Vers une intégration de l'économie circulaire dans les grands stades : du cadre normatif aux processus de transition 142

Durand Pierre, Bonnet Christophe

Liste des auteurs 144

Résumés des communications acceptées

Activités Physiques (AP) en entreprise : impact sur le maintien en emploi et la prévention des TMS dans le secteur tertiaire

Essafi Alexandre, Barget Eric, Chavinier-Réla Sabine

Université de Limoges

Dans un contexte de prédominance du secteur tertiaire, marqué par la sédentarité et la transformation numérique des activités professionnelles, les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent aujourd'hui la première cause de maladies professionnelles reconnues. Face à ces enjeux, les programmes d'activités physiques (AP) en entreprise sont de plus en plus mobilisés comme leviers de prévention et de maintien en emploi. Toutefois, malgré leur diffusion croissante, les preuves scientifiques relatives à leurs effets durables sur la santé et les trajectoires professionnelles restent hétérogènes. Cette communication présente les résultats d'une revue systématique visant à analyser dans quelle mesure les programmes d'AP en entreprise contribuent au maintien en emploi des salariés du secteur tertiaire, notamment via la prévention des TMS. Inscrite dans une approche fonctionnelle de la santé centrée sur les capacités à travailler durablement (World Health Organization, 2001), cette étude propose une lecture critique des effets observés dans la littérature, en intégrant les dimensions organisationnelles et économiques souvent négligées, ainsi que les enjeux contemporains de qualité de vie et des conditions de travail.

La méthodologie repose sur les lignes directrices PRISMA et le modèle PICO (Eriksen & Frandsen, 2018). Quarante-quatre études interventionnelles ont été retenues, portant sur des salariés du secteur tertiaire exposés à la sédentarité et aux contraintes posturales. Les interventions analysées comprennent des programmes structurés d'AP en entreprise (renforcement musculaire, étirements, pauses actives, dispositifs assis-debout, programmes numériques), comparés à l'absence d'intervention ou à des pratiques non-encadrées. Les critères d'évaluation incluent les TMS, des indicateurs de santé physique et psychologique, ainsi que des variables liées à l'emploi (absentéisme, présentéisme, productivité).

Les résultats mettent en évidence une tendance globalement favorable à l'efficacité des programmes d'AP. Une diminution significative des TMS est observée dans 82 % des études, avec des réductions de douleurs variant de 15 à 30 %, notamment au niveau cervical, dorsal et lombaire. Les effets apparaissent généralement à partir de 8 à 12 semaines d'intervention, suggérant une relation dose-réponse. Les programmes les plus efficaces reposent sur des approches multimodales combinant exercices posturaux, renforcement musculaire ciblé, étirements et accompagnement ergonomique (Pereira et al., 2019). Par ailleurs, les interventions intégrant des pauses actives ou des modifications de l'environnement de travail montrent une bonne acceptabilité et une faisabilité accrue dans les organisations. Au-delà des effets biomédicaux, les résultats indiquent également des bénéfices sur des indicateurs organisationnels. Une réduction de l'absentéisme est rapportée dans plus de la moitié des études, avec des gains allant jusqu'à 3,2 jours par salarié et par an. Des améliorations de la productivité perçue sont également observées, avec des gains estimés entre +5 % et +12 %. Ces effets semblent médiés par une amélioration du bien-être psychologique, de la concentration et du sentiment d'efficacité au travail (Edwardson et al., 2018). Ils suggèrent également un effet positif sur l'engagement au travail et la satisfaction professionnelle. Toutefois, ces résultats reposent majoritairement sur des données auto-déclarées, limitant la portée des inférences causales.

L'analyse met en évidence que l'efficacité des programmes ne dépend pas uniquement de leur contenu, mais également de leurs conditions d'implémentation. L'intégration dans l'organisation du travail, le soutien managérial, la culture de prévention et l'engagement des salariés apparaissent

comme des facteurs déterminants (Ramezani et al., 2022). Les interventions les plus performantes sont celles qui articulent dimensions individuelles (pratiques physiques), ergonomiques (aménagement des postes) et organisationnelles (temps dédié, reconnaissance, politiques RH), dans une logique de prévention durable. Ces résultats invitent à considérer les AP en entreprise comme des interventions complexes, au sens de Campbell et al. (2000), nécessitant une conception systémique, une évaluation rigoureuse et une adaptation aux contextes organisationnels. Ils soulignent également les limites actuelles de la littérature : hétérogénéité des protocoles, faible recours à des mesures objectives, temporalités souvent courtes et faible prise en compte des effets à long terme sur les trajectoires professionnelles.

Enfin, cette communication interroge les enjeux managériaux et sociaux sous-jacents à ces dispositifs. Si les bénéfices individuels des AP sont largement documentés, leur appropriation reste conditionnée par des facteurs tels que les représentations du travail, les contraintes organisationnelles ou les logiques d'engagement. Le maintien en emploi apparaît ainsi comme le produit d'une interaction entre comportements individuels et environnement de travail, invitant à dépasser une approche strictement biomédicale au profit d'une lecture organisationnelle et systémique de la santé au travail. En conclusion, les programmes d'AP en entreprise constituent un levier prometteur de prévention des TMS et de soutien au maintien en emploi dans le secteur tertiaire, à condition d'être intégrés dans des politiques globales de santé au travail. Les perspectives de recherche portent sur le développement de protocoles longitudinaux, l'intégration d'indicateurs objectifs et l'analyse des conditions d'appropriation organisationnelle de ces dispositifs.

Bibliographie

- Campbell, M., Fitzpatrick, R., Haines, A., Kinmonth, A. L., Sandercock, P., Spiegelhalter, D., & Tyrer, P. (2000). Framework for design and evaluation of complex interventions to improve health. *BMJ*, *321*(7262), 694–696.
- Edwardson, C. L., Yates, T., Biddle, S. J. H., Davies, M. J., Dunstan, D. W., Esliger, D. W., Gray, L. J., Jackson, B., O'Connell, S. E., Waheed, G., Munir, F., & Khunti, K. (2018). Effectiveness of the Stand More AT (SMaRT) Work intervention: Cluster randomised controlled trial. *BMJ*, *363*, k3870.
- Eriksen, M. B., & Frandsen, T. F. (2018). The impact of patient, intervention, comparison, outcome (PICO) as a search strategy tool on literature search quality: A systematic review. *Journal of the Medical Library Association*, *106*(4), 420–431.
- Pereira, M., Comans, T., Sjøgaard, G., Straker, L., & O'Sullivan, P. (2019). The impact of workplace ergonomics and neck-specific exercise versus ergonomics and health promotion interventions on office worker productivity: A cluster-randomized trial. *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*, *45*(1), 42–52.
- Ramezani, M., et al. (2022). Workplace interventions for increasing physical activity in employees: A systematic review. *Journal of Occupational Health*, *64*(1), e12358.
- World Health Organization. (2001). *International classification of functioning, disability and health (ICF)*. World Health Organization.

Mots-clés : Santé au travail, Activités physiques, Prévention, Bien-être au travail, Troubles musculosquelettiques, Absentéisme.

Collectivités territoriales et espaces de pratiques sportives auto-organisées. Identifier, manager, créer des synergies locales

Lapeyronie Bruno

Université de Poitiers

En 2022-2023, une première étude menée conjointement avec le CDES de Limoges a porté sur les pratiques sportives auto-organisées du Grand-Poitiers (Riffaud & Lapeyronie, 2020), en s'intéressant prioritairement aux profils, pratiques et motivations des différents utilisateurs, à travers la passation d'un questionnaire massif (775 répondants). Ce travail de terrain quantitatif a permis de mettre en évidence notamment les spécificités et attentes vis-à-vis des espaces de pratiques en accès libre.

Dans le cadre du sport auto-organisé (Adamkiewicz, 1998), ce caractère (« auto ») s'appuie naturellement sur les analyses de Christian Pociello (1981), et tant d'autres, où les termes « libre » ou « autonome » apparaissent. Ces sports, en dehors du champ associatif ou codifié, prendront ici préférentiellement la terminologie d'« auto-organisation » utilisée en 2000 par Gaspirini : « Qu'elles soient domestiques (Haumont, 1992), urbaines (Adamkiewicz, 1998 ; Travert, 1997 ; Zouari, 1996) ou de pleine nature, ces activités se pratiquent selon des règles d'organisation déterminées par les acteurs eux-mêmes : choix du lieu, de la modalité de pratique et ses finalités, des partenaires et des systèmes d'échange. ». Aussi, l'administration du sport auto-organisé semble répondre, dans tous les cas, à des logiques territoriales interpellant les possibles synergies des acteurs locaux et des organisations sportives.

L'angle qui nous intéresse particulièrement ici est celui de la gestion territoriale de ces espaces de pratique. Sans chercher à approfondir les causes et les transformations de la pratique sportive, le questionnement retenu dans cette proposition de communication réfère plutôt à la dynamique des acteurs politiques locaux. Comment se positionnent les élus territoriaux et quelles vont être les décisions de politiques sportives (ou urbanistiques, budgétaires ou autres) pour accompagner toutes les facettes du sport auto-organisé ? Cela résulte-t-il de choix résolument ancrés sur une fine connaissance du terrain, ou au contraire de la prudence, voire de l'inertie à l'accompagnement ?

Inspiré par le cadre théorique du cycle de vie adapté par Charrier (1990), nous supposons que cette gestion de ces espaces par les collectivités territoriales impose une appropriation du modèle d'évolution de ces activités sportives spécifiques au sein d'une stratégie de marketing territorial.

La méthodologie retenue est donc qualitative, basée sur vingt entretiens semi-directifs (d'une durée moyenne d'une heure) auprès de cadres territoriaux (directeurs des sports) issu du panel de l'association ANDIISS pour faciliter l'échantillonnage qui comprend ainsi des villes de toutes tailles, réparties sur l'ensemble du territoire national.

Les principaux résultats montrent des réelles divergences (disparités des définitions des pratiques auto organisées, intégration diverse de la dimension marchande, ou apparition de clivages générationnels), des points communs (liés essentiellement au relatif manque d'outil de management de cette modalité de pratique et d'espaces sportifs) et l'identification de véritables stratégies territoriales adaptées à l'évolution sinusoïdale des pratiques.

Notre travail propose une conclusion résolument opérationnelle à travers trois grands axes de recommandations de gestion de ces espaces publics de pratiques pour les managers territoriaux.

Il nous semble que ceux-ci doivent dépasser nécessairement les effets de mode (de type « design actif » ou « nudge ») pour appréhender en priorité les logiques d’ancrage local, puis fédérer très largement les acteurs et aménageurs potentiellement mobilisable collectivement et enfin réfléchir à la meilleure acceptation sociale de ce type d’activités par les habitants.

Bibliographie

- Adamkiewicz, E. (1998). *Les usages sportifs autonomes de la ville : analyse des pratiques, aménagement et management des espaces* (Thèse de doctorat). Université de Lyon.
- Charrier, D. (1990). *L'économie du sport en France : une analyse socio-économique des phénomènes sportifs* (Thèse de doctorat en sciences économiques). Université Paris IX-Dauphine.
- Gasparini, W. (2000). *Sociologie de l'organisation sportive*. La Découverte.
- Pociello, C. (1981). *Sports et sociétés*. Vigot.
- Riffaud, T., & Lapeyronie, B. (2023). *Sport et auto-organisation*. Presses Universitaires de Strasbourg.

Mots-clés : Espaces, Pratiques auto-organisées, Politiques territoriales, Management stratégique.

Concurrence dans les logiques d'implantation des équipements sportifs communaux et stratégies d'arbitrage : une étude dans le territoire de la Côte d'Opale

Duchateau Guillaume, Gibout Christophe

Université du Littoral Côte d'Opale

L'équipement sportif participe grandement au déploiement des politiques sportives territoriales. Il structure l'offre de pratique, matérialise l'engagement politique et conditionne l'accès au sport pour la population. Ces infrastructures sportives ont, pendant une longue période, été conçues pour répondre prioritairement à une pratique fédérale, majoritairement masculine. Cette orientation historique a contribué à structurer l'offre sportive autour de modèles compétitifs et institutionnalisés, parfois au détriment d'autres formes de pratiques plus libres, mixtes ou de loisir. En conséquence, certains publics, notamment féminins ou non affiliés à des fédérations, ont pu se trouver moins bien représentés ou moins enclins à fréquenter ces équipements. Les collectivités territoriales sont propriétaires de 82,3% des équipements sportifs et dans le détail, les communes détiennent 73,6% des 271862 équipements. Les communes restent donc les acteurs incontournables lorsque sont questionnées l'implantation et la gestion des infrastructures sportives ; avec de ce fait, des variations considérables entre elles (Bayeux 2022, Lessard & Schut 2016).

« Il a longtemps été considéré que les équipements conformes aux prescriptions des fédérations sportives pour l'organisation de compétitions étaient, de fait, adaptés aux autres finalités de pratique (entraînement, sport-loisir, sport-santé...), selon l'adage « Qui peut le plus, peut le moins ». » (Vigneau, 2015). Nous constatons cependant que ces équipements se sont bien souvent révélés insuffisants et ne satisfaisaient pas les aspirations d'une large partie de la population qui souhaitait s'adonner à la pratique des APS pour des motivations extra-compétitives (i.e. hygiénistes et ludiques), voire mobiliser ces équipements à des fins extra-sportives.

Notre questionnement se focalise sur les enjeux de la programmation des nouveaux équipements au sein des politiques sportives territoriales, sur un éclairage des disparités territoriales et des logiques sociales et culturelles qui vont conditionner les représentations et les usages de ces équipements. Des études antérieures ont d'ailleurs mis en exergue les paradoxes des programmes d'implantation et de répartition des équipements sportifs sur un territoire (Callède, 2007 ; Duchateau et al, 2016 ; Penel 2024).

La question de l'équipement sportif est donc liée à de multiples enjeux : sport de haut niveau, aménagement du territoire, cohésion sociale, développement économique (tourisme, emplois), image du territoire, prise en compte du développement durable, aménités de proximité, etc.

Tirant parti d'une approche portant sur 3 territoires de la côte d'Opale (le Boulonnais, le Calaisis et le Dunkerquois), notre étude mobilise une méthodologie mixte de récolte des données (Johnson et al., 2007), intégrant et triangulant une revue de littérature, une collecte de données administratives, des observations de terrain, ainsi que des entretiens auprès d'élus locaux et de techniciens.

Les résultats préliminaires de notre enquête montrent encore, dans certaines collectivités, des disparités géographiques notoires dans les programmes d'implantation des équipements, un constat cohérent avec les travaux montrant des inégalités d'accès spatial aux équipements sportifs selon les territoires et les publics les plus éloignés de la pratique sportive. Toutefois, ces

premiers résultats révèlent également des évolutions significatives dans la prise en compte des publics et des pratiques non fédérales, dans la continuité des recherches sur la diversification des usages et sur l'essor de formes de pratique plus ouvertes. Certains programmes proposent désormais des tiers-lieux afin de favoriser des pratiques complémentaires, ce qui rejoint les analyses récentes sur l'émergence de ces tiers-lieux en France et leur capacité à diversifier les fonctions territoriales (Bayeux, 2024).

Bibliographie

- Bayeux, P. (2022). *Le sport et les collectivités territoriales*. Presses Universitaires de France.
- Bayeux, P. (2024, 29 novembre). *Des tiers-lieux sportifs pour réinventer la place du sport dans les territoires*. <https://patrickbayeux.com/actualites/des-tiers-lieux-sportifs-pour-reinventer-la-place-du-sport-dans-les-territoires-pierre-messerlin>
- Callède, J.-P. (2007). Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine. *Histoire, économie & société*, 26(2), 75–85.
- Duchateau, G., Gibout, C., & Verschave, G. (2016). Le paradoxe des équipements sportifs : Concurrences de justifications et ségrégation socio-spatiale : Une lecture à partir du cas de Calais (France). *Loisir et Société / Society and Leisure*, 39(1), 87–103.
- Lessard, C., & Schut, P. O. (2016). Les politiques publiques d'équipements sportifs vues à travers quatre villes françaises de 1960 à nos jours. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 39(1), 61–86.
- Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007). Toward a definition of mixed methods research. *Journal of Mixed Methods Research*, 1(2), 112–133.
- Penel, G. (2024). Pertinence et efficacité d'une politique d'équipements sportifs de proximité en accès libre : Le cas de la ville de Lille. *STAPS*, 147(4), 11–31.
- Vigneau, F.-E. (2015). Les équipements sportifs : Enjeux et impensés d'une politique publique. *Informations sociales*, 187, 38-45.

Mots-clés : Politique sportive, Infrastructures, Aménagement du territoire, Programmation, Paradoxe.

Contester les aménagements touristiques en montagne : une analyse organisationnelle des collectifs et ONG en lutte dans les Alpes françaises

Rech Yohann

Université Rennes 2

Pendant longtemps, l'économie touristique des territoires de montagne en France a reposé sur une activité dominante et peu contestée : le ski alpin. Cette activité hégémonique a bénéficié d'un investissement financier conséquent de la part d'acteurs publics variés (Cour des comptes, 2024), et d'un soutien sans faille à la fois politique mais aussi des populations autochtones, profitant pour certains des retombées économiques de ce secteur touristique florissant. Ce modèle économique a commencé à se fragiliser à l'aube de l'an 2000, et les difficultés ont évoluées de façon croissante jusqu'à ce que les stations connaissent une crise multifactorielle. L'émergence d'un nouveau régime climatique (Latour, 2015) a impacté de nombreuses stations de sports d'hiver, en particulier de basse altitude dès les années 1990 puis de moyenne altitude à partir des années 2000, conduisant à la fermeture d'un grand nombre de stations sur l'ensemble des massifs français. Cette crise climatique a été le révélateur de problèmes de gouvernance des stations et de la difficulté d'adapter les politiques touristiques face à cette nouvelle donne (Clivaz et al., 2015). Plus récemment, la crise sanitaire liée à la COVID-19 en 2020 a fragilisé encore un peu plus ce secteur, avec une fermeture complète des remontées mécaniques en 2020-2021, puis une crise énergétique en 2022 dont l'envolée des coûts de l'énergie a eu des répercussions importantes, alors même que les possibilités d'aides publiques se tarissent. Enfin, la perception sociale de l'activité a profondément changé ces dernières années. Face à ces bouleversements environnementaux, les stations sont de plus en plus perçues comme des lieux de l'entre soi pour une classe économique privilégiée et particulièrement polluante.

Ce constat alarmiste n'a toutefois pas arrêté les ambitions aménagistes, et de nombreux grands projets touristiques dans les Alpes françaises ont été à l'étude ces dernières années, prenant des formes diverses : nouvelles remontées mécaniques et projets de liaisons inter-stations, funiculaires et ascenseurs valléens, complexes hôteliers (de luxe), retenues collinaires pour l'enneigement artificiel. La nouveauté est que ces projets font l'objet d'une contestation citoyenne à l'échelle des territoires, avec le plus souvent la création de collectifs citoyens qui se structurent en opposition à ces projets d'aménagement. En s'inscrivant dans une approche organisationnelle de l'environnement (Berny, 2019), cette communication ambitionne de saisir la dynamique des mouvements écologistes contemporains dans les Alpes françaises, en se focalisant sur l'émergence de ces collectifs et leur répertoire d'action collective (Tilly, 1976). De façon complémentaire, il s'agit aussi d'étudier les dynamiques qui s'instaurent entre les territoires, mais aussi avec les organisations environnementales traditionnelles (i.e. ONG Mountain Wilderness, France Nature Environnement...) et de nouvelles structures militantes plus radicales (i.e. Extinction Rebellion, Soulèvements de la terre...). La méthodologie repose sur un recensement exploratoire des collectifs citoyens à l'échelle des Alpes françaises, afin de constituer une première cartographie des territoires concernés et une base de données comportant différents critères (type de collectifs, objet de contestation, types d'action, effets des actions, etc.). En complément de ce travail, une douzaine d'entretiens semi-directifs a été effectuée auprès des militants de ces collectifs, ainsi qu'auprès des acteurs des ONG concernées.

Tout d'abord, l'étude apporte un éclairage sur les collectifs citoyens, le plus souvent composés d'habitants du territoire, et qui deviennent des groupes d'intérêt à l'échelle locale, souvent en conflits avec les élus en charge des projets d'aménagement. Il s'agit aussi de mettre en évidence

les stratégies de médiatisation des actions par les collectifs et les dynamiques organisationnelles inter-collectifs, avec des processus d'imitation voire de fusion.

Ensuite, à une échelle plus individuelle, l'enquête révèle que la trajectoire militante des porte-parole est assez singulière, car ils sont souvent néophytes dans le militantisme écologiste, mais disposent d'autres ressources notamment professionnelles qu'ils convertissent dans l'engagement associatif. Ils sont pour certains professionnels de la montagne (guide de haute montagne, moniteur de ski), ce qui participe aussi à alimenter les tensions entre les groupes d'acteurs.

Enfin, les résultats montrent les liens étroits entre ces collectifs et les organisations environnementales (ONG) dont le positionnement est (inter)national. Une ONG comme Mountain Wilderness joue par exemple un rôle structurant dans l'accompagnement des collectifs, en apportant une expertise technique et juridique de par son antériorité et sa connaissance des politiques d'aménagement. Toutefois, des dynamiques nouvelles apparaissent avec l'émergence de groupes plus jeunes et plus radicaux dans leurs actions, qui viennent concurrencer les organisations plus anciennes en important de nouvelles tactiques de lutte (occupations, ZAD, etc.). Pour finir, l'obtention des Jeux Olympiques dans les Alpes en 2030 participe à redéfinir les espaces de mobilisation (Dechézelles & Olive, 2019) et à opérer un changement d'échelle dans ces conflits d'aménagement.

Bibliographie

- Berny, N. (2019). *Défendre la cause de l'environnement : Une approche organisationnelle*. Presses Universitaires de Rennes.
- Clivaz, C., Gonseth, C., & Matasci, C. (2015). *Tourisme d'hiver : Le défi climatique*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Dechézelles, S., & Olive, M. (2019). *Politisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*. Presses Universitaires de Rennes.
- Latour, B. (2015). *Face à Gaïa : Huit conférences sur le nouveau régime climatique*. La Découverte.
- Tilly, C. (1976). Major forms of collective action in Western Europe, 1500–1975. *Theory and Society*, 3(3), 365–375.

Mots-clés : Station, Sports d'hiver, Aménagement, Organisations environnementales, ONG.

Cultural branding dans le sport professionnel : une proposition d'analyse du Stade Français RFC des années 2000

Bodet Guillaume

Université Claude Bernard Lyon 1

Comment les marques deviennent-elles des icônes ? À cette question, Holt (2004), puis Holt et Cameron (2010), ont apporté une réponse innovante. Selon ces auteurs, les marques n'accèdent pas au statut d'icône grâce à des technologies révolutionnaires, des associations psychologiques ou des mots-clés habilement associés par les marketeurs, mais parce qu'elles se positionnent comme des véhicules d'innovation culturelle. Cela ne signifie pas que les deux stratégies précédemment citées soient inefficaces mais, d'après ces auteurs, elles restent insuffisantes pour distinguer une marque de ses concurrents et lui conférer un statut quasi mythique. Les innovations culturelles doivent s'inscrire dans des contextes historiques, sociaux, économiques et géographiques spécifiques. Elles correspondent à de nouvelles significations symboliques et culturelles que les marques proposent, intentionnellement ou non, et qui répondent - souvent de manière inconsciente - aux attentes des consommateurs et des sociétés en quête de solutions face aux crises identitaires et culturelles contemporaines.

Les auteurs de cette explication culturelle du statut iconique des marques se sont appuyés sur des biographies et historiographies de marques, identifiant de nombreux cas d'innovation culturelle. Parmi ceux-ci, plusieurs concernent des marques sportives, qu'il s'agisse de fabricants d'articles de sport comme Nike ou Patagonia, ou de médias sportifs comme ESPN. Ce constat n'a rien de surprenant : le sport, et les marques qui lui sont associées, sont souvent considérés comme des vecteurs culturels puissants. Dans cette perspective, on peut s'interroger sur la possibilité pour les marques de clubs et de ligues sportives - compte tenu de leur ancrage et de leur influence culturelle marqués - d'atteindre un tel statut. Si de nombreuses marques de clubs et de ligues jouissent d'un capital-marque élevé, nous pouvons nous interroger si le succès contemporain de certaines d'entre elles peut s'expliquer par le prisme de l'innovation culturelle.

Bien qu'expliquer a posteriori le succès d'une entreprise puisse s'avérer périlleux, nous faisons l'hypothèse que le succès marketing et branding du Stade Français Rugby Club (ci-après SFRC) à la fin des années 1990 et au début des années 2000 peut s'analyser à travers cette grille de lecture. Le succès de ce club a suscité l'intérêt des journalistes, des experts et des universitaires, et a principalement été attribué à l'utilisation de stratégies de marketing stratégique classique (segmentation, ciblage et positionnement) (Bodet, 2009), distinctes du ciblage traditionnel des supporters inconditionnels dans le sport professionnel européen, ainsi qu'à des stratégies de marketing expérientiel. Ces dernières visaient à offrir des expériences extraordinaires aux spectateurs lors de quelques matchs par an dans le stade de France ayant la plus grande capacité (i.e. le Stade de France) (Chanavat & Bodet, 2014). Si ces stratégies ont indéniablement contribué au succès de la marque - tout comme les performances sportives (cinq titres nationaux entre 1998 et 2004) -, nous postulons que l'ampleur de ce succès s'explique par une autre dimension : une innovation culturelle, telle que définie par Holt (2004) et Holt et Cameron (2010). Plus précisément, nous avançons que le SFRC a su proposer une réponse inédite à la crise de la masculinité dans les sociétés européennes postmodernes, en offrant un récit réconciliateur que nous qualifions de « gladiateur à la peau hydratée ». Ce terme délibérément caricatural, mais cohérent par rapport aux analyses proposées par Holt (2004) et Holt et Cameron (2010) pour d'autres cas de marque, positionne la marque du SFRC comme un véhicule culturel réconciliant, de manière intentionnelle ou non, une crise et une reconfiguration de la masculinité en général et dans le sport en particulier caractérisé par le terme métrosexuel (Harris & Clayton, 2007).

En s'appuyant sur la grille d'analyse de la « stratégie d'innovation culturelle » développée par Holt et Cameron (2010) et à partir de données secondaires de convenance essentiellement composées d'articles de presse, d'ouvrages biographiques sur Max Guazzini - président du SFRC à l'époque étudiée et instigateur de la stratégie marketing du club - et d'images et de vidéos produites à la fin des années 1990 et au début des années 2000, et d'items marketing, nous essayons de démontrer comment le succès de la marque peut se comprendre par le prisme de l'innovation culturelle. L'analyse porte ainsi successivement sur l'orthodoxie culturelle qui caractérise l'expression culturelle dominante du rugby professionnel de l'époque, les tensions sociales mettant en avant un besoin de nouvelles opportunités idéologiques, les matériaux sources, et l'expression d'une innovation culturelle.

Bibliographie

Bodet, G. (2009). "Give me a stadium and I will fill it": An analysis of the marketing management strategy of Stade Français Paris rugby club. *International Journal of Sports Marketing and Sponsorship*, 10(3), 55–65.

Chanavat, N., & Bodet, G. (2014). Experiential marketing in sport spectatorship services: A customer perspective. *European Sport Management Quarterly*, 14(4), 323–344.

Harris, J., & Clayton, B. (2007). The first metrosexual rugby star: Rugby union, masculinity and celebrity in contemporary Wales. *Sociology of Sport Journal*, 24(2), 145–164.

Holt, D. B. (2004). *How brands become icons: The principles of cultural branding*. Harvard Business School Press.

Holt, D. B., & Cameron, D. (2010). *Cultural strategy*. Oxford University Press.

Mots-clés : Marque, Branding, Marketing, Innovation culturelle.

Dans un système de gouvernance polycentrique, quels sont les leviers susceptibles de fédérer durablement les acteurs du trail ?

Picot Stéphane, Le Clinche Servane, Bouchet Patrick

Université Bourgogne Europe, Université Catholique de l'Ouest

Le trail connaît une croissance soutenue. L'augmentation significative du nombre de pratiquants s'accompagne mécaniquement d'une hausse du nombre d'événements. En France, l'étude Data Miles (Miles Republic, 2024) montre que le trail est désormais la première discipline outdoor en volume d'événements, devant le running et le triathlon. Cette dynamique de croissance s'accompagne toutefois d'un paradoxe : malgré sa reconnaissance sportive grandissante, le trail demeure marqué par une gouvernance éclatée ainsi qu'une absence de structuration unifiée à l'échelle mondiale.

Contrairement à des sports plus anciennement institutionnalisés, le trail ne repose pas sur une autorité centrale unique. Plusieurs centres de pouvoir coexistent et interviennent dans la définition des règles, l'organisation des compétitions, la production des classements, la médiatisation des circuits ou encore la promotion de normes environnementales. Cette configuration invite à mobiliser le concept de gouvernance polycentrique qui, selon Ostrom (1990), est un système dans lequel plusieurs centres de décision autonomes interagissent pour gouverner un même domaine.

Dans le cas du trail, cette gouvernance polycentrique se traduit par la coexistence d'acteurs institutionnels (World Athletics, WMRA, IAU, WMTRC, International Skyrunning Federation), d'acteurs économiques et médiatiques (UTMB World Series, Golden Trail World Series, Skyrunner World Series, World Trail Majors, organisateurs indépendants), ainsi que d'acteurs normatifs ou intermédiaires (ITRA, PTRA, Green Trail Concept, UTMB Index).

L'objectif de cette recherche est d'analyser les mécanismes par lesquels le trail pourrait se structurer dans un système éclaté et d'identifier les conditions favorisant une institutionnalisation de la discipline. Concrètement, quels sont les leviers susceptibles de fédérer durablement les acteurs du trail ?

Dans la littérature en sociologie du sport et en gouvernance des organisations sportives, l'institutionnalisation d'une discipline repose préalablement sur deux dimensions complémentaires : la codification des règles et la régulation du système.

La première dimension concerne la codification, entendue comme le processus de formalisation et de standardisation de la pratique sportive. Les travaux de Guttmann (1978) sur le sport moderne montrent que la codification constitue une condition essentielle de la comparabilité des performances et de l'organisation compétitive. Dans le trail, cette question reste ouverte : catégories de distance, formats de course, critères de classement ou encore hiérarchies des compétitions ne sont pas unifiés. À cela s'ajoutent des systèmes concurrents de classement, tels que la cote ITRA ou l'UTMB Index, qui participent à la fragmentation du champ.

La deuxième dimension renvoie à la régulation du système sportif. À partir des travaux de Bayle (2025), celle-ci peut être appréhendée à travers quatre registres : politique (interactions avec les pouvoirs publics pour mettre en œuvre et développer des politiques sportives), économiques (droits médias, inscriptions, partenariat commerciaux, rémunérations des athlètes « élites », etc.), juridiques (articulation entre les droits sportifs transnationaux et les différents ordres

juridiques internationaux) et enfin social (normes de santé, de sécurité, d'écoresponsabilité ou de diversité, incarnées notamment par des initiatives comme Green Trail Concept).

D'un point de vue méthodologique, cette communication s'inscrit dans une démarche qualitative exploratoire, adossée à un projet doctoral à visée recherche-action. Le corpus empirique repose sur une première série de 18 entretiens semi-directifs menés auprès des principaux centres de pouvoir du trail.

L'analyse des mécanismes de structuration du trail s'appuie sur une grille inspirée des travaux de Zintz et Vaillau (2008), enrichie par l'analyse stratégique des organisations (Crozier & Friedberg, 1977). Cette grille permet d'examiner les acteurs, leurs ressources, leurs zones d'incertitude, leurs fonctions dans l'écosystème, leurs types de pouvoir, leurs stratégies ainsi que leurs relations de coopération ou de concurrence.

Les premiers résultats montrent que les acteurs semblent disposés à s'accorder sur des éléments formels (règles, classements ou dispositifs antidopage), ainsi que sur certaines dimensions informelles (sécurité, santé, santé ou écoresponsabilité). En revanche, il réside des tensions structurelles, comme par exemple les calendriers et la hiérarchisation des compétitions.

Cette communication propose ainsi une première contribution à l'analyse de la gouvernance des sports émergents, en montrant que l'institutionnalisation du trail ne peut être pensée comme un simple processus de centralisation fédérale, mais comme le produit de négociations, de concurrences et d'ajustements entre plusieurs centres de pouvoir.

Bibliographie

- Bayle, E. (2025). *Governance, regulation and management of global sport organisations*. Routledge.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Seuil.
- Guttmann, A. (1978). *From ritual to record: The nature of modern sports*. Columbia University Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press.
- Scott, W. R. (2008). *Institutions and organizations: Ideas, interests, and identities*. Sage.
- Zintz, T., & Vaillau, D. (2008). La gouvernance des fédérations sportives : Proposition d'un cadre d'analyse et d'action. *Revue française de gestion*, 187, 15-34.

Mots-clés : Trail, Gouvernance polycentrique, Institutionnalisation, Codification, Régulation.

De l'héritage à l'empreinte politique : cadrage discursif et stabilisation des Jeux de Paris 2024

Bourbillères Hugo

Université Rennes 2

Il est désormais établi que les grands événements sportifs internationaux et notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) n'engendrent pas que des effets positifs pour les territoires qui les accueillent. Cette approche nuancée des effets (Bourbillères & Djaballah, 2024) se retrouve dans la polarisation des opinions lorsque la question référendaire portant sur l'intérêt d'organiser un tel événement est posée aux populations (Maennig, 2019). Dans ce contexte, l'absence de contestation effective du projet Paris 2024 apparaît comme une exception notable. Cette communication s'inscrit dans une réflexion en management du sport sur la gouvernance, l'acceptabilité et la légitimation des grands événements sportifs internationaux (GESI). Elle interroge les mécanismes socio-politiques qui stabilisent les JOP comme projet structurant entre 2017 et 2024 en France. L'article dont est issue cette communication propose un cadre d'analyse constitué par trois indicateurs complémentaires de stabilisation : (1) des intérêts structurels et des dispositifs institutionnels produisant des effets de verrouillage ; (2) une analyse discursive, centrée sur le cadrage et la formation de coalitions de discours ; (3) des ajustements stratégiques permettant d'absorber les critiques. Dans le cadre du congrès, la communication se focalise sur le deuxième indicateur, afin d'éclairer un enjeu central pour le management des événements : la capacité à engager un récit apte à aligner des parties prenantes hétérogènes pour garantir l'acceptabilité sociale.

Le cadre théorique mobilise les travaux sur le cadrage des politiques publiques en référence à la manière dont des acteurs définissent un problème, construisent des justifications et rendent certaines options plus légitimes que d'autres (Dodge & Metze, 2024). Les coalitions discursives désignent ici la capacité d'un ensemble d'acteurs à stabiliser un récit commun et à le diffuser dans le temps, en l'inscrivant dans des routines institutionnelles et médiatiques. Enfin, l'analyse soutient que ces récits, lorsqu'ils articulent durablement valeurs, normes, causalités et images, peuvent fonctionner comme un référentiel d'action publique (Jobert & Muller, 1987) stable et durable. Dans cette acception, l'héritage constitue ainsi un potentiel levier politique (Grix et al., 2017) plutôt qu'une simple promesse post-événementielle.

Ce travail s'appuie sur un corpus construit sur sept ans (2017–2024) dans le cadre de recherches antérieures. Il mobilise une démarche abductive fondée sur une analyse secondaire de données qualitatives centrée sur les valeurs, stratégies discursives et ajustements stratégiques des coalitions pro et anti JOP. La collecte de données agrège des entretiens semi-directifs (militants, institutions publiques, opérateurs, collectivités et mouvement sportif allant du local au national ; n=34) et une analyse de documents publics et médiatiques (bilans, discours publics, articles de presse ; n=400). Le matériau est traité par codage thématique et comparaison constante afin d'identifier les registres de justification dominants, leurs modalités de circulation et les opérations de requalification (intégration, neutralisation, marginalisation) des critiques.

Les résultats montrent que la stabilisation des JOP s'explique en partie par une architecture argumentative à trois niveaux : des arguments « ancrés » (ressorts axiologiques et affectifs), des arguments « pragmatiques » (ressorts de la mise en œuvre) et des arguments « tactiques » couplés à des instruments (réponses opérationnelles aux critiques). En articulant valeurs (ce qui est désirable), normes (ce qui doit être fait), algorithmes (liens de causalité) et images mobilisatrices (ce qui « fait sens »), l'héritage produit une grammaire commune qui relie croyances et intérêts. Cela se traduit par l'émergence d'un référentiel d'action publique autonome qui se formalise par un alignement intersectoriel via des entrepreneurs de politique publique qui agissent dans leurs domaines respectifs (sport, urbanisme, santé, éducation, enseignement

supérieur, justice, etc.). Les contradictions internes à la coalition pro-olympique (durabilité/impact social vs visibilité/protection de marque) n'en menacent que rarement la cohésion puisque l'héritage fonctionne comme une polyphonie coordonnée : chaque acteur trouve un registre de justification sans remise en cause de l'architecture d'ensemble. Inversement, la coalition critique, plus localisée et fragmentée, peine à stabiliser un contre-référentiel, ce qui a pour effet de renforcer l'asymétrie discursive.

Sur le plan managérial, les implications sont avant tout démocratiques : lorsque l'héritage devient un référentiel d'action publique, il ne produit pas seulement de l'acceptabilité, il redéfinit aussi ce qui peut être débattu, par qui et selon quelles règles. Dans cette perspective, la notion d'empreinte politique est proposée pour rendre visibles les traces durables laissées par un GESI sur les arrangements de gouvernance et les pratiques démocratiques (procédures de décision, droits procéduraux, répartition des responsabilités, transparence et redevabilité). En déplaçant l'évaluation - inévitablement imparfaite - des bénéfices proclamés vers les conditions politiques des arbitrages, elle pourrait contribuer à rééquilibrer le débat public, notamment lorsque les compromis environnementaux et sociaux sont décidés dans l'urgence et/ou sous faible délibération.

Bibliographie

- Bourbillères, H., & Djaballah, M. (2024). Impacts des grands événements sportifs internationaux : Points de repères et controverses. *Management et Organisations du Sport*, 6(Reviews).
- Dodge, J., & Metze, T. (2024). Approaches to policy framing: Deepening a conversation across perspectives. *Policy Sciences*, 57(2), 221–256.
- Grix, J., Brannagan, P. M., Wood, H., & Wynne, C. (2017). State strategies for leveraging sports mega-events: Unpacking the concept of “legacy”. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 9(2), 203–218.
- Jobert, B., & Muller, P. (1987). *L'État en action : Politiques publiques et corporatismes*. Presses Universitaires de France.
- Maennig, W. (2019). Olympic games: Public referenda, public opinion and willingness to pay. In *The SAGE handbook of sports economics* (pp. 367–376). Sage.

Mots-clés : Jeux olympiques, GESI, Héritage, Action publique, Coalition de discours, Empreinte politique.

De la conformité réglementaire à la performance globale : construction d'un modèle intégré d'évaluation des sécurités des événements sportifs

Durand Christophe, Bodin Dominique, Kerzerho Florian

Université de Caen Normandie, Université Paris-Est Créteil, Université Rennes 2

La présentation s'inscrit dans la phase de lancement d'une thèse de doctorat en sciences de gestion dans une approche alliant sciences de l'ingénieur -ordonnancement- et marketing : produire un évènement sécurisé et attractif, en mesurer la performance organisationnelle. Les événements sportifs constituent des vitrines majeures pour les territoires, les fédérations et les États. Ils sont aussi pour les sportifs, leurs équipementiers et les sponsors hors secteur l'occasion de valoriser leur marque et leurs revenus (Maltese, 2014).

La littérature en management de projet et en production des événements souligne que la performance ne peut être réduite aux seuls critères financiers ou de respect des délais (Oumellaj & Mostafa, 2025). La notion de responsabilité sociale des organisations est ainsi un élargissement important dans le secteur des organisations sportives (Boucher et al., 2024).

L'idée d'intégrer la sécurité comme un facteur clé de succès est toutefois quasiment absente de la notion de performance organisationnelle. Pourtant la sécurisation des manifestations sportives ponctuelles ou récurrentes s'inscrit dans le cadre plus large de leur organisation logistique. Dans ce contexte, la sécurisation des événements sportifs est devenue un enjeu stratégique central tant pour les organisateurs que pour les parties prenantes : collectivités publiques, sponsors, spectateurs (Bodin & Rahib, 2024).

Parallèlement, la littérature récente en management du sport met en avant la notion d'expérience spectateur (ES) (Helleu 2023). La littérature mentionne un élargissement des attentes du public par-delà la performance sportive, l'incertitude du résultat, les enjeux symboliques et le résultat final (Desbordes & Hautbois, 2020). La perception du spectateur de la qualité de ses émotions englobe ainsi l'accueil, la fluidité des accès, le confort, l'ambiance, les services numériques. Dans cette vision élargie, le sentiment de sécurité trouve une place croissante (Moussaid, 2019).

Une organisation sécuritaire efficace ne vise donc pas uniquement à concevoir et produire un dispositif conforme aux attentes de la Puissance Publique puis à le produire le jour J selon ces normes. Dans cette logique nécessaire mais minimaliste, la mesure de la performance de l'Organisation passe par des indicateurs souvent récapitulés dans une logique de main courante (usage des outils, incidents, temps d'intervention, délais accès secours et évaluation victime). Ainsi, les JO 2024 de Paris ont donné lieu à des bilans strictement cantonnés à leur sécurisation dans une logique technique de mesure d'efficacité et d'efficience des dispositifs déployés. (Ministère de l'Intérieur, 2025).

L'idée du travail de thèse est d'élargir cette mesure de la performance à la préservation d'une expérience positive, fluide et rassurante pour le public, respectant les grands principes liés aux droits humains. L'identification d'indicateurs techniques pertinents (KPI) -mesurés ou perçus- est le cœur de la recherche.

A ce jour, dans la littérature et les pratiques observées, les outils permettant de mesurer la performance organisationnelle de cette sécurisation demeurent fragmentés et peu intégrés à une vision élargie de la sécurité (Bodin & Rahib, 2024).

L'objectif central de la thèse est la modélisation d'un tableau de bord intégrant dans une approche multidimensionnelle la performance organisationnelle au sens large via la gestion des risques, les indicateurs de conformité sécuritaire, l'expérience spectateur et l'approche RSE des organisateurs.

Dans une logique économique, la double facette efficacité VS efficience est omniprésente dans la démarche de recherche, dans un secteur qui confronte résultats opérationnels, moyens mobilisés et perception des parties prenantes.

Bibliographie

- Bodin, D., & Rahib, S. (2024). La sécurisation et la sécurité des grands événements sportifs : Des sujets politiques en débats constants. In J. Le Goff et al., *Une sécurité publique efficace et responsable* (pp. 142–158). EMS.
- Boucher, W., François, A., & Dermitt-Richard, N. (2024). La reconfiguration institutionnelle de l'engagement social au sein du sport professionnel français : Conséquences et défis pour l'acteur public. *Politiques et Management Public*, 41(4), 393–412.
- Desbordes, M., & Hautbois, C. (2020). *Management du sport 3.0 : Spectacle, fan expérience, digital* (pp. 46–71). Economica.
- Helleu, B. (2023). La fan expérience existe-t-elle ? *Jurisport : Revue juridique et économique du sport*, 244, 42-45.
- Ministère de l'Intérieur. (2025). *Retour d'expérience sur la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024* (RETEX JOP n° 24102R).
- Moussaïd, M. (2019). *Fouloscopie : Ce que la foule dit de nous*. Humensciences.
- Oumellaj, B., & Mostafa, M. (2025). La performance organisationnelle : Une revue de littérature des approches théoriques et des modèles structurants. *International Journal of Applied Management and Economics*, 2(12), 73.

Mots-clés : Évènement, Sécurité, KPI, Performance, Mesure.

De la légitimation organisationnelle à la légitimité territoriale de l'e-sport : le cas d'Orléans Métropole

Schoeny Alain

Université d'Orléans

Le sport semble un phénomène historiquement daté et géographiquement situé (Besombes, 2024). Comme le souligne Loret (2023), nous traversons une accélération des cycles d'innovation où, après la vague olympique et de glisse, s'impose la troisième vague des « sports numériques ». L'e-sport (pour « electronic sport ») touche désormais plus de 12 millions de pratiquants et fans en France, s'affirmant comme un phénomène de masse (Hamari & Sjöblom, 2017).

Apparu en 1999 (Wagner, 2006), ce terme désigne la pratique compétitive du jeu vidéo où les joueurs s'affrontent de manière synchrone lors de tournois organisés et réglementés. Loin de se limiter aux simulations sportives, l'e-sport englobe des genres variés comme les jeux de tir ou de stratégie. Son poids économique est devenu important, avec des audiences records dépassant les 400 000 spectateurs pour certains événements internationaux (e.g. FIFA World Cup 2024) et des dotations historiques atteignant 37 millions d'euros (e.g. The International 2021).

En France, cette trajectoire ascendante s'est « institutionnalisée » via la Loi pour une République numérique de 2016, puis par la « Stratégie Esport 2020-2025 ». Cette feuille de route interministérielle associe l'e-sport à l'attractivité territoriale comme pilier structurant. C'est précisément dans ce sillage national qu'Orléans Métropole a choisi de s'inscrire. En dépit de sa taille intermédiaire, la métropole transforme cette dynamique sectorielle en un levier de développement local. L'inauguration du CO'Met, complexe capable d'accueillir jusqu'à 10 000 places, marque la volonté d'Orléans de capter aussi cette industrie événementielle pour en faire un des moteurs de son rayonnement.

Cette communication interroge donc les mécanismes par lesquels les acteurs orléanais inscrivent leurs activités dans le territoire. Elle identifie les leviers d'identification institutionnelle, c'est-à-dire les processus par lesquels l'e-sport emprunte les codes, les structures et les labels de l'institution sportive traditionnelle pour acquérir une crédibilité officielle. Pour l'analyse, nous mobilisons ainsi le concept de légitimité organisationnelle (Suchman, 1995) qui articule des dimensions pragmatiques liées à l'utilité, normatives liées aux valeurs et cognitives liées à l'évidence de la pratique.

Cette recherche repose sur une approche qualitative de nature monographique menée sur une première période de 4 mois. Le protocole combine ainsi trois sources de données : une analyse documentaire (rapports d'activités et cahiers des charges métropolitains), une phase d'observation in situ lors d'événements majeurs (Orléans Game Show, Gaming Expo) et une série de 15 entretiens semi-directifs conduits auprès de trois types d'acteurs (élu et techniciens métropolitains, managers de clubs comme l'Orléans Loiret Basket ou ORIGAMI, et experts universitaires). Le codage thématique des verbatims permet alors de confronter les récits des acteurs au modèle de Suchman.

De premiers résultats préliminaires montrent comment les acteurs locaux exploitent les dynamiques de l'e-sport sur différentes échelles pour promouvoir leurs activités :

- Légitimation sociale par l'hybridation :

Ce concept désigne ici le mélange des genres entre sport conventionnel et numérique : en 2019, l'implication des joueurs professionnels de l'Orléans Loiret Basket (OLB) lors de l'Orléans Game

Show a favorisé un transfert de légitimité du basket vers l'e-sport, transformant une pratique « geek » en capital territorial reconnu.

- Haute performance et institutionnalisation :

La création du club ORIGAMI en 2023 permet « d'aligner la pratique sur les exigences du haut niveau ». Et, sa convergence vers le milieu académique, via l'expertise du laboratoire SAPRÉM de l'Université d'Orléans sur la performance durable, crédibilise la filière par la formation et la santé.

- Attractivité internationale :

Le passage au complexe CO'Met synchronise Orléans avec les standards mondiaux de production événementielle.

En conclusion, la légitimation de l'e-sport à Orléans s'opère par la mise en synergie des acteurs locaux (CO'Met, LabO, OLB, ORIGAMI...). En transformant la pratique numérique en un des piliers du management territorial, la métropole s'adapte aux standards internationaux du e-sport tout en établissant des passerelles locales garantissant l'éthique et la pérennité de la filière (éducation, formation, santé).

Bibliographie

- Besombes, N. (2024). Sport et e-sport. In *Dictionnaire des sciences du jeu* (pp. 333–340). Erès.
- Hamari, J., & Sjöblom, M. (2017). What is eSports and why do people watch it? *Internet Research*, 27(2), 211–232.
- Loret, A. (2023). Le sport, du numérique au métavers : La nouvelle disruption. In T. Riffaud & B. Lapeyronie (Eds.), *Sports et auto-organisations : Enjeux et méthodes* (pp. 117–129). Territorial Éditions.
- Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *The Academy of Management Review*, 20(3), 571–610.
- Wagner, M. G. (2006). On the scientific relevance of eSports (pp. 437–442). <https://www.semanticscholar.org/paper/the-Scientific-Relevance-of-eSports-Wagner/5be4a1125a6c473259183698109e301c6c5309cd>

Mots-clés : Management du sport, E-sport, Légitimation territoriale, Orléans Métropole.

De la mobilisation à la coopération : une analyse institutionnelle de la participation des supporters à la gouvernance des clubs de football

Cabaud Tristan

Université Marie et Louis Pasteur

Cette communication propose d'analyser les arrangements institutionnels favorisant les relations coopératives entre le club de football de Sochaux-Montbéliard (FCSM) et ses supporters. Cette recherche s'inscrit plus largement dans le cadre d'une thèse visant à appréhender la gouvernance partenariale dans les clubs de football professionnels.

Les clubs de football professionnels constituent des organisations hybrides, caractérisés par une tension entre logique marchande, communautaire et sportive. Dans cette perspective, la gouvernance d'un club de football peut être comprise comme un dispositif institutionnel de coopération entre parties prenantes, orienté vers la production et la préservation d'un bien collectif sous contrainte de viabilité économique. Les relations entre clubs et supporters sont marquées par de fortes asymétries de pouvoir, d'information et de temporalité, tandis que l'absence de capacité d'exit des supporters renforce leur exposition aux décisions du club. Bien que cette configuration génère des situations de conflit, l'apport de ressources bénévoles, symboliques et financières fonde la légitimité des supporters comme parties prenantes (Senaux, 2008) et fait de la coopération club-supporters un enjeu central de la gouvernance des clubs.

La mobilisation des supporters se traduit par des formes variées d'action collective (Cleland et al., 2018), mais aussi des arrangements institutionnels qui varient en fonction des contextes nationaux. La littérature européenne met en avant des effets contrastés de la participation institutionnalisée des supporters sur la performance des clubs (García & Welford, 2015). En France, l'actionnariat populaire des « socios » est un phénomène émergent qui s'est concrétisé par des prises de participation de supporters au capital de clubs comme Guingamp, St-Etienne, Bastia, Sochaux ou encore Rouen, dans des contextes et structurations toujours spécifiques. Ces configurations récentes n'ont pour l'instant pas été étudiées en France. L'une des questions centrales, qui se situe au cœur de notre communication, consiste à comprendre comment ces formes de participation émergent, se stabilisent et produisent des effets sur la coopération entre parties prenantes du club.

Pour répondre à ce questionnement, cette communication adopte une approche institutionnaliste, mobilisant le cadre IAD (Institutional Analysis and Development) développé par Ostrom (2009), complété par les théories du capital social (Coleman, 1988). Le cadre IAD permet d'analyser les règles formelles et informelles qui structurent les interactions entre acteurs, tandis que le concept de capital social permet d'intégrer le rôle de la confiance, des réseaux et des normes de réciprocité dans la coopération entre clubs et supporters.

L'analyse est centrée sur le Football Club Sochaux-Montbéliard qui constitue un observatoire privilégié des transformations du football moderne : historiquement géré dans une logique paternaliste par l'entreprise Peugeot, le club est revendu en 2013 à une première entreprise chinoise, puis une deuxième, avant d'être sauvé de la faillite en 2023 par une coalition d'entrepreneurs locaux, de collectivités et la mobilisation de 11.000 socios regroupés au sein de l'association Sociochaux qui détient 7% du capital. La recherche propose une analyse diachronique des évolutions institutionnelles ayant marqué l'histoire récente du club. Elle prend appui sur une dizaine d'entretiens avec les principaux acteurs du club, ainsi que des documents contractuels du club et de l'association Sociochaux.

L'étude du FCSM met en lumière les arrangements institutionnels qui structurent les relations club-supporters. Les premiers résultats à Sochaux montrent ainsi que la participation institutionnalisée des supporters à la gouvernance peut constituer un vecteur de régulation et de stabilité. Elle met également en exergue l'importance des réseaux relationnels et de la confiance comme moyen d'accéder à un ensemble de ressources du territoire. La grille d'analyse proposée permet enfin de modéliser les relations clubs-supporters et peut être remobilisée dans des contextes différents pour apporter des éléments de comparaison éclairants.

Bibliographie

- Cleland, J., Doidge, M., Millward, P., & Widdop, P. (2018). *Collective action and football fandom: A relational sociological approach*. Springer.
- Coleman, J. S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, 94, S95–S120.
- García, B., & Welford, J. (2015). Supporters and football governance, from customers to stakeholders: A literature review and agenda for research. *Sport Management Review*, 18(4), 517–528.
- Ostrom, E. (2009). *Understanding institutional diversity*. Princeton University Press.
- Senaux, B. (2008). A stakeholder approach to football club governance. *International Journal of Sport Management and Marketing*, 4(1), 4–17.

Mots-clés : Gouvernance, Club, Football, Institutions, Supporter.

Des activités physiques et sportives pour rendre « employable » ? : un « match » incomplet entre professionnels de l'insertion et recruteurs

Lecerf Charlotte

Université d'Artois

Les études menées depuis une quarantaine d'années sur l'aide à la recherche d'emploi dévoilent un travail de socialisation. Celui-ci est principalement dirigé vers les publics accueillis par les professionnels : il s'agit de transmettre une série de normes que les conseillers en insertion considèrent comme étant attendues par les employeurs (Divay, 2011). Ces intermédiaires recourent à l'utilisation d'activités physiques et sportives, espérant une « transférabilité » des acquis dans le domaine physique et sportif vers le domaine professionnel (Le Yondre, 2012). Un autre pan de la recherche s'articule autour des attentes des recruteurs (Hidri Neys & Duflos, 2017). Cependant, les attentes conjointes de ces deux types d'acteurs n'ont pas été étudiées au sein d'un même dispositif. Dans le cadre d'une thèse sous contrat CIFRE, nous nous sommes focalisés sur le dispositif D, supposé par ses concepteurs comme plus « efficace » pour faire accéder à l'emploi, en recourant à des activités physiques et esthétiques.

S'inscrivant dans le cadre conceptuel de la sociologie de la socialisation, la recherche implique les questions suivantes : Quels effets (attendus et observés) ces activités produisent-elles dans le processus de (ré)insertion professionnelle ? Comment ces attentes entrent-elles en correspondance ou bien en contradiction avec les attentes réelles des recruteurs ?

Une première série d'entretiens ethnographiques d'une durée moyenne d'une heure trente a été réalisée avec les agents socialisateurs chargés de repérer et de suivre quotidiennement les chercheurs d'emploi (n=21), complétée par des participations observantes d'activités mobilisant le corps (n=5) : Atelier « barres de traction » (1) ; Atelier « cirque » (1) ; Atelier « santé » (1) ; Atelier « expression corporelle » (2). Postérieurement, vingt entretiens semi-directifs ont été menés auprès des recruteurs ayant été en contact avec les chercheurs d'emploi suivis par le dispositif D.

Si la recherche scientifique souligne que le recours aux activités physiques et sportives en travail social nécessite « de maîtriser des connaissances relatives au traitement pédagogique du sport pour pouvoir conduire des séances adaptées » (Falcoz, 2012, p. 79), les conseillers en insertion ne sont pas formés sur ces sujets. D'un côté, ces agents socialisateurs valorisent la pratique de « sport » en s'appuyant sur les valeurs positives de ces pratiques culturelles dans la société. Ils estiment alors légitime de recourir à des dispositifs de transformation à la fois corporelle et psychique, souhaitant créer de la « persévérance », de la « performance », de la « cohésion », de la « combativité », sans avoir interrogé les recruteurs à ce sujet. Finalement, les agents socialisateurs que nous avons observés et interrogés n'ont jamais remis en cause l'usage d'activités physiques et sportives dans le cadre de la recherche d'emploi, comme si elles étaient d'emblée considérées comme « positives ».

De l'autre côté, les recruteurs de l'enquête mobilisent l'urgence inhérente au processus du recrutement. Dans l'objectif de « recruter vite », la moitié d'entre eux évoquent et relient spontanément la pratique sportive au « dépassement de soi », et participent à des ateliers « sport » afin de se constituer un vivier de postulants. Il ne s'agit cependant pas d'une réponse majoritaire : la typologie créée met au jour que les plus formés d'entre eux au domaine des ressources humaines tentent de résister à l'urgence, et restent prudents quant au recrutement de candidats en lien avec la pratique sportive.

Nous pouvons proposer une première préconisation managériale. La transférabilité des dispositions sportives vers le domaine professionnel est loin d'être automatique (Pierre, 2015). Il serait intéressant de développer la réflexivité dans le suivi des chercheurs d'emploi autour des liens entre la pratique d'activité physique et sportive et leurs situations d'entretien d'embauche/ au travail.

Par ailleurs, cette sélection participe de la reproduction de certaines inégalités puisqu'une part des recruteurs confient être attirés par les participants sachant activer certaines dispositions lors des « rencontres sportives », dont être à l'aise à l'oral, mener un groupe ou encore être avenant, autant de dispositions situées socialement. Ces données sociologiques pourraient nourrir des groupes de travail associant conseillers en insertion et recruteurs.

Bibliographie

Divay, S. (2011). Une progressive rationalisation de l'encadrement des chômeurs. *Langage et société*, 137(3), 91–111.

Falcoz, M. (2012). Des formations incertaines : La difficile insertion par le sport. *Le Sociographe*, 38(2), 70–81.

Hidri Neys, O., & Duflos, J. (2017). Entre le dire et (ne pas) le faire : Les recruteurs et la fabrique des discriminations selon l'apparence physique. *Déviante et Société*, 41, 566–592.

Le Yondre, F. (2012). Des corps incertains : Redynamisation des chômeurs par le sport. *Le Sociographe*, 38(2), 83–92.

Pierre, J. (2015). *Le sport en entreprise : Enjeux de sociétés*. Economica.

Mots-clés : Recrutement, Insertion professionnelle, Norme, Aide à la recherche d'emploi, Activités physiques et sportives.

Déterminants et formes de RSE des clubs de football professionnel français à l'international

Tanoh Koutoua, Marsac Antoine, Lebrun Anne-Marie

Université Bourgogne Europe, Université Gustave Eiffel

Au cours des dernières décennies, face à une demande publique croissante pour des changements significatifs, les organisations se sont engagées de plus en plus dans les démarches de RSE, reconnaissant leur responsabilité dans leurs impacts sociaux et environnementaux. Les clubs de football professionnel n'échappent pas à cette dynamique. Plusieurs études montrent que les clubs intègrent de plus en plus les enjeux sociaux et environnementaux dans leur fonctionnement, conscients des impacts de leurs décisions sur la société (François et Boucher, 2023). Pour les clubs, la RSE est un levier stratégique pour renforcer les liens avec les communautés locales, accroître la fidélité des supporters, améliorer leur image et leur légitimité face à leurs parties prenantes (Boucher et al., 2021 ; Kolyperas et al., 2015). Malgré l'apport empirique de ces travaux, les recherches sur la RSE des clubs de football restent limitées. La majorité des études se concentrent sur les initiatives de RSE menées à l'échelle locale ou nationale, laissant de côté celles développées par les clubs sur la scène internationale. Pourtant, ces derniers adoptent de plus en plus une démarche globale, visant à accroître le rayonnement de leur marque au-delà de leurs frontières et à se positionner sur de nouveaux marchés à fort potentiel. Dans ce cadre, notre objectif est d'étudier plus spécifiquement les déterminants et les pratiques de RSE mises en œuvre par les clubs de football au-delà de leur territoire national.

Pour répondre à cette problématique, nous mobilisons l'approche des parties prenantes (Freeman, 1984) qui promeut une responsabilité élargie des dirigeants envers l'ensemble des acteurs influencés, directement ou indirectement, par les décisions et les activités de l'organisation. Dans cette perspective, la performance et la légitimité d'une entreprise reposent sur la qualité des relations entretenues avec ses parties prenantes. Dans un contexte de mondialisation, les pays, les entreprises et les populations sont de plus en plus interconnectés et interdépendants.

Dans le cadre de cette étude exploratoire, nous avons adopté une méthodologie qualitative fondée sur une triangulation des sources. Des données primaires ont été collectées via des entretiens semi-directifs menés auprès de huit employés impliqués dans la RSE au sein de trois clubs de football professionnel français. Structurés autour de deux axes (déterminants et objectifs - actions et évaluations de la RSE à l'international) ces entretiens ont été analysés selon une approche thématique. Parallèlement, l'exploitation de données secondaires (sites officiels, rapports RSE, articles de presse) a permis de renforcer la validité des résultats en confirmant ou en réfutant les propos recueillis.

Nos résultats montrent que l'adoption croissante des pratiques de RSE à l'international au sein des clubs s'explique principalement par le leadership stratégique des dirigeants que par des pressions institutionnelles. Par ailleurs, bien que la RSE soit généralement associée à la notion de développement durable, la RSE des clubs à l'international se matérialise à travers des actions philanthropiques et de mécénat.

Notre étude contribue à la recherche sur la RSE dans le football professionnel en offrant un éclairage sur les déterminants et formes de RSE des clubs sur la scène internationale. Portée au plus haut niveau de l'organisation et ancrée dans la RSE apparue dans les années 1950 aux États-Unis à partir de considérations éthiques et religieuses, la RSE demeure un argument de compétitivité et de légitimité. Si de tels choix augmentent à court terme les profits de l'entreprise, ils sont également susceptibles de mettre en cause sa légitimité et finalement sa compétitivité à

long terme. A ce titre, la convergence vers une RSE « globale » au sens de Robertson (2020) apparaît stratégique. L'enjeu pour les clubs est d'intégrer les initiatives de durabilité, qui mettent l'accent sur l'intégration d'un sens des responsabilités dans le processus de création de valeur de l'entreprise.

Bibliographie

Boucher, W., François, A., & Dermit-Richard, N. (2021). Hybridité des formes d'engagement sociétal et financement public : L'exemple du football professionnel français. *Movement & Sport Sciences – Science & Motricité*, 111(1), 63–75.

François, A., & Boucher, W. (2023). *De la responsabilité à l'utilité sociale du sport : Un secteur au défi de changements sociétaux*. L'Harmattan.

Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.

Kolyperas, D., Morrow, S., & Sparks, L. (2015). Developing CSR in professional football clubs: Drivers and phases. *Corporate Governance*, 15(2), 177–195.

Robertson, R. (2020). The glocal turn. In I. Rossi (Ed.), *Challenges of globalization and prospects for an inter-civilizational world order* (pp. 25–38). Springer.

Mots-clés : Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), Parties Prenantes, Football professionnel, France.

Développement des équipements sportifs de proximité. L'originalité des pumptracks en France ?

Riffaud Thomas, Lepillé Romain

Université de Montpellier, Université de Rouen Normandie

Parcours plus ou moins étendus, composés de bosses de tailles et de formes variées et recouverts de bitume, les pumptracks sont apparus récemment dans le paysage français, à partir de 2016. Bien que ces équipements soient récents dans leur forme actuelle, leurs origines remontent aux années 1970-1980, à travers les pistes de BMX en terre associées à la pratique du dirt. Ces infrastructures de loisirs sportifs connaissent aujourd'hui un succès notable et figurent parmi les projets les plus soutenus financièrement par l'Agence nationale du sport. Leur nombre est actuellement estimé à 1 015 équipements (au 8 février 2026), et il augmente rapidement, avec l'inauguration d'environ trois pumptracks par semaine.

Cette recherche vise à interroger le caractère original de cet équipement sportif à travers l'analyse des dynamiques socio-spatiales qui s'y déploient. Il s'agit ainsi de questionner la pertinence de leur développement, et plus précisément leur capacité à répondre à une demande réelle tout en contribuant à la diversification de l'offre d'équipements sportifs en France.

Une méthodologie mixte est mobilisée (Ivankova et al., 2006). Elle combine une enquête qualitative, fondée sur quinze entretiens semi-directifs et deux années d'observation participante, et une enquête quantitative portant sur l'aménagement du territoire, reposant sur le recensement de 1 015 pumptracks en France à partir de 34 variables.

Les résultats de l'enquête montrent que, sur plusieurs points, les pumptracks se distinguent nettement des autres équipements sportifs par destination (Vigneau, 2015), mais également des équipements sportifs de proximité en accès libre tels que les city-stades ou les skateparks. Toutefois, certains résultats indiquent aussi que les pumptracks, même lorsqu'ils sont bien conçus, ne permettent pas de répondre pleinement à certains enjeux liés au développement de la pratique sportive pour toutes et tous.

Les résultats qualitatifs mettent en évidence le caractère relativement spécifique de ce qui se joue sur les pumptracks. Nous avons observé une forte hétérogénéité des publics et des usages, alors même que ces espaces sont, dans la majorité des cas, auto-gérés. Si des frictions ont parfois été relevées, les observations montrent surtout l'existence de négociations et de régulations constantes entre les pratiquants, permettant le déroulement de l'activité dans une relative sérénité et selon des modalités largement auto-organisées (Riffaud & Lapeyronnie, 2023). Des travaux antérieurs menés sur les skateparks (Riffaud et al., 2015) avaient mis en évidence des résultats comparables. Toutefois, la spécificité des pumptracks réside dans l'écart extrême des âges des pratiquants, ce qui accentue la nécessité d'interactions et de compromis afin de permettre la coexistence des usages. C'est notamment la question de la présence féminine qui permet de nuancer l'originalité de ces équipements. Si une présence non négligeable de très jeunes filles a été observée, force est de constater que très peu d'adolescentes et de femmes adultes ont été repérées en situation de pratique sur les bosses.

Nos résultats quantitatifs nuancent ainsi l'idée d'une réelle nouveauté des pumptracks au regard de l'histoire récente des équipements de sports urbains. L'analyse de la base de données montre que leur diffusion s'inscrit dans des logiques de financement public, de répartition territoriale et de décision locale très proches de celles observées pour les skateparks au tournant des années 2000 (Lepillé, 2023). Autrement dit, ce qui est présenté comme un « nouvel » équipement repose en grande partie sur des schémas d'aménagement déjà éprouvés : même priorité donnée aux

équipements de proximité, même recours aux dispositifs nationaux de soutien à l'investissement, même délégation du choix des implantations aux collectivités. L'originalité des pumptracks apparaît alors moins dans les dynamiques d'aménagement que dans la configuration matérielle de l'équipement et dans la pluralité des usages qu'il rend possibles, ce que souligne d'autant plus le contraste entre la nouveauté du dispositif et la continuité des routines d'action publique qui le portent.

Pour conclure, les observations de terrain croisées avec l'exploitation d'une base de données suggèrent que les pumptracks peuvent contribuer au renouvellement et à la diversification du parc d'équipements sportifs, dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires accrues. L'originalité de cet équipement invite à interroger les stratégies managériales régulièrement mises en œuvre en France, ainsi que les représentations et les normes qui définissent traditionnellement ce qu'est un « bon » équipement sportif (Vigneau, 2015).

Bibliographie

Ivankova, N. V., Creswell, J. W., & Stick, S. L. (2006). Using mixed-methods sequential explanatory design: From theory to practice. *Field Methods*, 18(1), 3–20.

Lepillé, R. (2023). *Analyse sociogéographique des données institutionnelles sur le skateboard : Une approche « par le haut »* (Bourse olympique ANOF/CEOF, soutenance du 23 juin 2023, Rouen).

Riffaud, T., Gibout, C., & Recours, R. (2015). Skateparks : Les nouveaux parcs de jeu pour enfants. Une analyse socio-spatiale des sports de rue à partir du cas montpelliérain. *Les Annales de la recherche urbaine*, 111, 30–41.

Riffaud, T., & Lapeyronie, B. (2023). *L'auto-organisation sportive : Enjeux et méthodes*. Presses universitaires du sport.

Vigneau, F-E. (2015). Les équipements sportifs : Enjeux et impensés d'une politique publique. *Informations sociales*, (1), 38-45.

Mots-clés : Équipements sportifs de proximité, Nouveaux usages, Aménagement du territoire, Auto-organisation, Dynamiques socio, spatiales, Politiques publiques sportives.

Du théâtre au stade : géographie comparée des équipements culturels et sportifs en France

Lepillé Romain, Lucchini Françoise, Couillet Armelle, Parment Ugo, Freire-Diaz Sylviano

Université de Rouen Normandie, Université Paris Cité

En France, sport et culture relèvent de deux ministères distincts, structurant une dissociation administrative profonde. Pourtant, du point de vue des sciences sociales, le sport constitue un ensemble de pratiques sociales et symboliques relevant pleinement des phénomènes culturels. L'originalité de ce travail est de partir des lieux pour comprendre les pratiques. Mobilisant la géographie sociale de Guy Di Méo (2001), nous concevons les équipements comme des médiations territoriales révélant les rapports entre individus, pratiques et institutions.

Les travaux sur les équipements sportifs ont principalement abordé leur rôle dans la régénération urbaine (Augustin, 1998), les enjeux de gouvernance publique-privée (Chaboche, 2018) et les inégalités d'accès (Duchateau et al., 2016). Parallèlement, les recherches sur les équipements culturels ont documenté les phénomènes de concentration métropolitaine et d'exclusion culturelle (Lucchini, 2002). Toutefois, rares sont les analyses croisant systématiquement espaces sportifs et culturels pour révéler leurs logiques d'organisation territoriale commune ou divergente.

Trois questions structurent notre recherche : Les lieux culturels et sportifs suivent-ils les mêmes logiques de répartition spatiale ? Existe-t-il des zones qui concentrent simultanément équipements culturels et sportifs, et à l'inverse des « déserts mixtes » cumulant les carences ? Observe-t-on les mêmes types d'équipements au cœur des métropoles et dans les campagnes ? Comment la géographie comparée des lieux culturels et sportifs révèle-t-elle les logiques d'organisation territoriale des pratiques de loisir, les inégalités d'accès et les dynamiques centre/périphérie ?

Nous mobilisons un corpus de 419 000 lieux géolocalisés issus de Data-ES (Ministère Jeunesse et Sports, 2024) et des bases du Ministère de la Culture (2024), comprenant bibliothèques, cinémas, théâtres, musées, gymnases, stades, piscines, équipements de pleine nature, etc. Les équipements sportifs sont classés en cinq domaines selon leur relation à l'espace naturel (indoor, aroundoor, outdoor, wildoor, mixte), les équipements culturels en six domaines (patrimoine, proximité, spectacle, commerce du livre, audiovisuel, art visuel).

Ces données sont croisées avec des indicateurs de l'INSEE (grille de densité en sept niveaux, gradient urbain/rural) et des enquêtes CREDOC/INJEP sur les pratiques de loisir. Nous calculons des taux d'équipement, des indices de concentration/exclusion et centre/périphérie, analysés par cartographie SIG multi-échelles et analyses statistiques descriptives et typologiques.

Trois résultats sont mis en avant. Les logiques spatiales différenciées, d'abord. Les bibliothèques et médiathèques présentent une répartition régulière suivant le peuplement, reflétant une conception de la culture comme service public. À l'inverse, les terrains de rugby connaissent une concentration massive dans le Sud-Ouest, révélant un ancrage culturel régional fort. Les cinémas manifestent une concentration urbaine marquée, tandis que les gymnases suivent une logique de proximité avec une répartition relativement homogène. Cette divergence révèle que culture et sport ne sont pas pensés de la même manière par les institutions publiques d'aménagement territorial.

La concentration et l'exclusion cumulatives ensuite. Les métropoles (Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse) cumulent une forte densité de lieux culturels et sportifs, offrant un accès maximal à la diversité des loisirs. À l'inverse, des zones rurales isolées et certaines périphéries constituent

des « déserts mixtes » caractérisés par des carences simultanées en équipements sportifs et culturels, générant une double pénalisation et une mobilité obligatoire. Les inégalités territoriales sont donc cumulatives plutôt que compensatoires.

Les hiérarchies centre/périphérie différenciées, enfin. Les équipements culturels manifestent une forte centralité : patrimoine prestigieux, opéras et musées majeurs se concentrent massivement dans les cœurs métropolitains, tandis que les campagnes connaissent des déserts culturels institutionnels. Les équipements sportifs présentent une décentralisation relative grâce aux politiques post-1945 de massification : gymnases et terrains de proximité se retrouvent dans la plupart des communes. Cependant, les équipements sportifs de prestige (grands stades, piscines olympiques) demeurent centralisés dans les métropoles.

Notre analyse démontre un écart révélateur entre théorie académique (le sport comme composante culturelle) et pratique d'aménagement territorial (gestion séparée sport/culture). La géographie des lieux révèle une dissociation spatiale : divergence des logiques spatiales, cloisonnement des équipements par domaine, hiérarchies asymétriques entre sport et culture. Les inégalités territoriales cumulatives structurent le capital culturel et sportif accessible selon le lieu de résidence.

De ce travail, quatre préconisations managériales émergent : (1) Créer des pôles territoriaux « sport-culture-loisirs » avec diagnostic et stratégie d'aménagement conjoints, dépassant le cloisonnement ministériel ; (2) Expérimenter des « maisons du loisir » combinant offre sportive, culturelle et de pleine nature ; (3) Prioriser les investissements publics sur les « déserts mixtes » présentant des carences simultanées ; (4) Intégrer sport et culture dans les schémas régionaux d'aménagement avec des objectifs d'équité territoriale.

Bibliographie

- Augustin, J.-P. (1998). Générations d'équipements sportifs : Diversification des lieux et des pratiques en agglomération bordelaise. *Les Annales de la recherche urbaine*, 79, 5–13.
- Chaboche, J. (2018). Standardiser l'extraordinaire : Partenariats public-privé et production des grands stades en France. *Les Annales de la recherche urbaine*, 113, 138–149.
- Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Nathan.
- Duchateau, G., Gibout, C., & Verschave, G. (2016). Le paradoxe des équipements sportifs : Concurrences de justifications et ségrégation socio-spatiale : Une lecture à partir du cas de Calais (France). *Loisir et Société / Society and Leisure*, 39(1), 87–103.

Mots-clés : Géographie sociale, Équipements sportifs et culturels, Inégalités territoriales, Concentration et exclusion, Centre et périphérie.

Entre légitimation environnementale et contraintes organisationnelles : la labellisation « Golf pour la Biodiversité » comme outil de transformation managériale des golfs en France

Ruppé Willem

Université de Rouen Normandie

Face à la montée en puissance des enjeux environnementaux dans le champ sportif, les organisations sportives (fédérations, ligues, clubs...) développent des instruments de promotion et/ou de régulation visant à encadrer et valoriser les pratiques dites durables. Dans ce contexte, la Fédération Française de Golf (FFGolf), en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, a mis en place le programme et le label « Golf pour la Biodiversité », destiné à inciter les clubs à mieux connaître, préserver et valoriser la biodiversité présente sur leurs parcours. Structuré en trois niveaux de labellisation (Bronze, Argent et Or), ce dispositif s'inscrit dans une logique volontaire et progressive, tout en participant à la redéfinition de l'image environnementale du golf, activité régulièrement critiquée pour son impact écologique (Rocha & McCullough, 2026).

Si plusieurs travaux scientifiques (Sorrentini, 2022), institutionnels et professionnels (la FFGolf publiait sur son site « Comité label Golf pour la biodiversité : un bilan 2024 positif », le 8 février 2025) soulignent les apports environnementaux de ce type de label, peu de recherches se sont penchées sur ses effets organisationnels concrets et sur les tensions managériales qu'il génère au sein des structures. Cette communication propose ainsi d'analyser le label « Golf pour la Biodiversité » non comme une simple certification environnementale, mais comme un instrument de transformation organisationnelle et de légitimation, susceptible de produire des effets différenciés selon les ressources, la gouvernance et les trajectoires des clubs.

S'inscrivant en management du sport, cette contribution propose de mobiliser les travaux portant sur la théorie de la labellisation (Ashforth & Humphrey, 1997) et sur le management environnemental des organisations sportives (Mallen, 2017). Les labels environnementaux sont ainsi appréhendés comme des dispositifs de régulation non contraignants, exerçant des pressions normatives et symboliques sur les organisations, tout en constituant des outils de signalisation et de recherche de légitimité auprès des parties prenantes. Dans le cas du secteur golfique, si ces dispositifs participent à la structuration de démarches RSE, elles peuvent également révéler des inégalités organisationnelles et des tensions entre exigences environnementales, contraintes organisationnelles et acceptabilité sociale (Vignac & François, 2026).

Cette communication repose alors sur une méthodologie qualitative menée à partir d'une étude multi-cas portant sur douze golfs français engagés à différents niveaux dans le programme « Golf pour la Biodiversité » (engagement, Bronze, Argent et trajectoires vers le niveau Or). Le corpus mobilisé est constitué de douze entretiens réalisés auprès d'acteurs occupant des positions variées au sein des organisations étudiées : directeurs de golf, greenkeepers ou intendants de parcours, responsables ou coordinateurs biodiversité, membres de bureaux associatifs, ainsi qu'une actrice institutionnelle de la FFGolf. Les entretiens, conduits selon une approche semi-directive (en présentiel, par téléphone ou en visioconférence), ont été complétés par une analyse documentaire (documents relatifs à la labellisation, rapports). Les données ont fait l'objet d'une analyse thématique, afin de proposer une comparaison inter-cas et inter-niveaux de labellisation.

Les résultats mettent en évidence que le label agit comme un levier structurant des pratiques organisationnelles, à des échelles et avec des implications toutefois variées en fonction du

niveau de labellisation visé et/ou obtenu. Cela touche en particulier la gestion des parcours, l'organisation du travail et la gouvernance interne des structures.

En effet, l'obtention du label implique (parfois) des investissements multiples – financiers, humains, organisationnels et symboliques – et favorise (souvent) l'émergence de nouvelles fonctions (référents biodiversité, commissions dédiées), ainsi qu'une redéfinition du rôle des greenkeepers et des équipes d'entretien.

Toutefois, l'effectivité organisationnelle consécutive à la labellisation diverge selon le niveau de structuration des golfs du panel, et l'analyse révèle également des tensions notables. D'une part, les coûts associés aux études écologiques, aux équipements et à la formation constituent un frein pour les structures les plus modestes, contribuant à des inégalités d'accès aux niveaux de labellisation les plus élevés. D'autre part, la mise en œuvre des pratiques labellisées peut susciter des résistances internes (salarié.e.s, pratiquant.e.s) liées à la transformation des standards esthétiques et sportifs traditionnels du golf.

Enfin, le label apparaît comme un outil de légitimation externe, mobilisé par les clubs pour améliorer leur image environnementale, renforcer leur acceptabilité sociale et dialoguer avec les collectivités et les acteurs institutionnels. Toutefois, cette légitimation repose sur un équilibre fragile entre engagement environnemental réel et capacités organisationnelles, posant la question des conditions de pérennité et d'équité des dispositifs de labellisation.

Cette communication contribue ainsi à la littérature en management du sport s'intéressant aux dispositifs de labellisation en proposant une analyse des effets organisationnels et managériaux d'un label environnemental, et en interrogeant son rôle dans la transformation durable – mais différenciée – des organisations.

Bibliographie

- Ashforth, B. E., & Humphrey, R. H. (1997). The ubiquity and potency of labeling in organizations. *Organization Science*, 8(1), 43–58.
- Mallen, C. (2017). Robustness of the sport and environmental sustainability literature and where to go from here. In *Routledge handbook of sport and the environment* (pp. 11–35). Routledge.
- Rocha, R., & McCullough, B. P. (2026). From image to impact: Scoping review of sportswashing and greenwashing in sport. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 1–22.
- Sorrentini, F. (2022). The environmental impact of sports activities: Good practices for sustainability: The case of golf. *Documenti Geografici*, (2), 219–237.
- Vignac, É., & François, A. (2026). Le secteur du golf face au changement environnemental : Points de vue croisés d'experts sur la question. *STAPS*, publications anticipées. <https://shs.cairn.info/revue-staps-2026-0-page-l127>

Mots-clés : Labellisation, Golf, RSE, Effectivité, Transformation organisationnelle.

Entre vocation sociale et impératifs de rentabilité, les stratégies de régulation des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) face aux managements des piscines publiques

Camporelli Fabien

Université de Strasbourg

Depuis la fin des années 1990, la gestion des piscines publiques connaît une mutation structurelle majeure sous l'effet de la diffusion de nouvelles formes de management et du recours croissant à la délégation de service public. Ce virage gestionnaire, qualifié par Jean Gadrey (1994) « d'industrialisation des services », tend à substituer une logique de rentabilité à la vocation sociale de ces équipements. Cette reconfiguration impacte la professionnalité des maîtres-nageurs, historiquement construite autour de la doctrine du « nager-sauver » (Camporelli, 2022). Soumis à ce que Valérie Boussard et al. (2010) nomment une « injonction au professionnalisme », ces agents sont progressivement sommés de travailler de manière plus polyvalente, quitte parfois à sacrifier la sécurité des usagers au nom de la rentabilité de l'établissement (Camporelli, 2022). En effet, la polyvalence, progressivement devenue la norme du travail prescrit dans ces équipements, s'accompagne d'un phénomène de dilution de leur savoir professionnel. Historiquement formés pour être des experts de la prévention des risques de noyades, les maîtres-nageurs sauveteurs se voient aujourd'hui attribuer des tâches périphériques et commerciales qui menacent leur identité professionnelle originelle.

Cependant, contrairement aux postulats percevant les environnements de travail comme des lieux de soumission librement consentie ou de domination managériale totale, les piscines publiques demeurent des espaces de contestations actives. Loin d'incarner de simples exécutants du « plan d'organisation de la surveillance et des secours » (POSS) ou du projet pédagogique, ils participent activement au quotidien à la construction d'un « ordre négocié » (Strauss, 1992). Cette persistance de la résistance au travail semble pourtant contre-intuitive chez ces travailleurs. En effet, l'impératif sécuritaire devrait théoriquement freiner toute velléité d'écart à la norme (Camporelli, 2022). Afin d'éclairer ce paradoxe, il convient de dépasser la notion de résistance pour privilégier celle « d'opposition » au travail (Bélanger & Thuderoz, 2010). Ce concept permet d'appréhender la manière dont les salariés, même inscrits dans une relation d'emploi asymétrique, déploient un répertoire d'actions afin de s'affranchir de l'emprise de normes managériales jugées excessivement contraignantes. Ce cadre théorique illustre précisément les points de tension vécus par les MNS : d'un côté, ils demeurent soumis à une responsabilité pénale liée à la sécurité des usagers ; de l'autre, ils doivent répondre à une injonction croissante à la responsabilisation, celle d'augmenter la rentabilité du lieu de travail dans lequel ils exercent. Celle-ci fait peser sur eux le poids des incertitudes inhérentes à leur activité tout en les contraignant à y faire face par le biais de procédures standardisées. Dans ces conditions, comment expliquer que ces professionnels tiennent tant à lutter pour maintenir leur autonomie professionnelle, alors qu'il serait a priori beaucoup plus simple et sécurisant pour eux de se retrancher derrière la stricte application des prescrits managériaux ?

Pour répondre à cette question, ce travail mobilise la théorie de « la régulation sociale » (Reynaud, 1989), qui permet d'analyser cette confrontation entre la régulation de contrôle, imposée par les gestionnaires, et la régulation autonome produite par les collectifs de travail. La méthodologie repose sur une démarche qualitative inductive, conforme aux principes de la « théorie ancrée (Grounded Theory) » (Glaser et Strauss, 1967). L'analyse a été menée sur un corpus constitué de 50 entretiens semi-directifs réalisés auprès de MNS et de directeurs d'établissements gérés en régie directe ou en gestion déléguée, complétés par des observations in situ. Le codage progressif des données recueillies a permis de modéliser les interactions entre les prescriptions descendantes et le réel de l'activité des MNS.

Les résultats révèlent que les maîtres-nageurs ne sont pas des travailleurs passifs et mettent au jour la manière dont ils pensent cette résistance au travail face à des injonctions contradictoires. D'une part, et en fonction des modes de gouvernance, les managements oscillent entre une logique « d'assujettissement », caractérisée par une imposition stricte de procédures (POSS), et une logique de « responsabilisation », qui instrumentalise la responsabilité juridique de ces travailleurs afin de les contraindre à une certaine professionnalité. Cette dernière approche s'avère particulièrement redoutable. Elle transfère le poids de l'imprévisibilité de l'activité sur les épaules du salarié, le rendant seul comptable d'éventuels dysfonctionnements, tout en le privant de certains leviers décisionnels. D'autre part, en réaction, le répertoire d'actions des MNS évolue entre « engagement » normatif et « opposition » aux directives. L'analyse met en lumière deux stratégies majeures. La première, le « prêt à faire », est souvent une posture refuge pour les novices ou les précaires qui, pour se protéger, feignent l'adhésion aux prescriptions de leur supérieur et s'abritent derrière l'application stricte des procédures, quitte à perdre le sens de leur métier. La seconde, le « faire autrement », représente une forme d'autonomie clandestine par laquelle les professionnels experts contournent ou réinterprètent les règles managériales jugées inopérantes ou déconnectées de la réalité des bassins.

Loin de mettre en danger le fonctionnement de l'équipement, ces transgressions invisibles sont paradoxalement opérées pour garantir la sécurisation du lieu et des pratiquants, là où les procédures standardisées échouent. En tentant de nier l'expertise technique et l'autonomie décisionnelle des MNS, certains managements génèrent une usure professionnelle prématurée chez ces spécialistes. Cette recherche plaide alors pour le dépassement d'un encadrement par la contrainte au profit d'une confiance organisationnelle, seule capable de transformer une opposition stérile en une coopération performante.

Bibliographie

- Bélanger, J., & Thuderoz, C. (2010). Le répertoire de l'opposition au travail. *Revue française de sociologie*, 51(3), 427-460.
- Boussard, V., Demazière, D., & Milburn, P. (2010). *L'injonction au professionnalisme*. Presses universitaires de Rennes.
- Camporelli, F. (2022). *Maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS) : Dynamiques d'un groupe professionnel dominé (1927-2022)* (Thèse de doctorat). Université de Lille.
- Gadrey, J. (1994). La modernisation des services professionnels : Rationalisation industrielle ou rationalisation professionnelle ? *Revue française de sociologie*, 35(2), 163-195.
- Reynaud, J.-D. (1989). *Les règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*. Armand Colin.

Mots-clés : Maîtres-nageurs sauveteur (MNS), Régulation sociale, Rationalisation managériale, Autonomie professionnelle, Résistance au travail.

Espaces Sportifs, Centralité et Périphérie. De l'usage implicite de notions issues de la géographie

Fouilleul Jérôme, Michot Thierry

Université de Bretagne Occidentale

« Comme d'autres pratiques de loisirs, le sport est également lié à des équipements dont on peut analyser l'inégale répartition dans l'espace. » (Evrard, 2022). Dans l'espace urbain, les territoires du sport sont souvent vus comme des espaces aux dimensions multiples (Hudon & Augustin, 2005) auxquelles le concept de « centre-périphérie » semble bien correspondre. Cette notion, utilisée en géographie pour décrire un territoire fondé sur une opposition entre deux lieux, s'est progressivement diffusée dans les sciences humaines et sociales. Le sport peut s'entendre comme une organisation de l'espace, une mise en ordre de ses lieux d'intervention, tant il est vrai qu'une installation sportive peut avoir une grande influence en termes d'attractivité, soit de façon continue (par exemple, un important centre aquatique), soit de façon ponctuelle, mais récurrente (par exemple, un stade de football d'équipe professionnelle). Le concept « centre-périphérie » semble donc pertinent pour expliquer certaines dynamiques sportives territoriales.

Pour répondre à cette question nous mobilisons une approche systémique (Moine, 2007) parce qu'elle permet d'articuler le niveau macro et micro pour saisir la complexité des influences entre acteurs et les mécanismes d'interactions entre centre et périphérie. Sur la base de travaux d'analyse urbaine (Martin, Stébé, 2024), notre recherche entend comprendre comment et combien la diffusion spatiale du sport est un analyseur utile de l'organisation des territoires vus comme des espaces de pratiques sportives intégrés. Nous cherchons à montrer, à partir d'un triple niveau de lecture, que la notion de « centre-périphérie » reste un indicateur opérant (mais pas suffisant) pour comprendre la façon dont les territoires, en particulier urbains, sont impactés par la pratique sportive. Nous interrogeons en quoi la prise en compte du couple centre/périphérie dans les diagnostics territoriaux permettrait de mieux intégrer les « réalités territoriales » (Dumont, 2017), notamment les enjeux d'accessibilité, d'aménagement et les orientations politiques locales, pour lesquels les conflits (échanges) entre acteurs sont au cœur de la décision de (re)structuration de ces territoires.

Nos travaux reposent sur une étude multi-sources utilisant à la fois une analyse thématique de données empiriques recueillies par le biais de 8 entretiens semi-directifs avec des acteurs-clés de l'écosystème territorial (Elus, directeurs de Service des Sports...) mais également d'une analyse de contenu des notions de centralité et de périphérie dans 5 rapports sur le sport français (Direction des Sports, 2018 ; Ministère des Sports, 2018 ; CESE, 2018 ; Conseil d'Etat, 2019 ; CNOFS, 2023) et des actes de colloque (exemple : Le sport et de la ville ; Brest, 2017), suivie d'une analyse empirique issue de notre recherche en cours : le cas du futur stade de Brest qui illustre l'usage implicite du concept centre-périphérie dans la gestion locale (ex. : enjeux de décisions, conflits d'usage, arbitrage territorial).

Nos travaux cherchent donc à enrichir le débat sur la notion de « centre-périphérie » en démontrant comment ce modèle peut constituer un premier niveau de réponse stratégique aux mutations des espaces de pratiques sportives. Nous avons constaté que l'évolution de l'organisation des pratiques sur un territoire fait état d'espaces beaucoup plus variés, fruits certes de contingences politiques et symboliques. Chaque installation sportive ou lieu de pratique sportive devient un point focal, ce qui contribue à l'émergence de ce que nous appelons une centralité émietlée.

Dans la continuité des travaux de Martin et Stébé (2024), le sport en tant que lieu de pratique pourrait constituer un atout supplémentaire dans les diagnostics territoriaux pour montrer que la dualité centre-périphérie gagne à être pensée différemment. Pour les gestionnaires des

collectivités, la mise en visibilité de ce modèle et de son extension dite de « centralité émettée » offre donc des pistes stratégiques pour concilier ancrage territorial et viabilité économique.

Bibliographie

- Dumont, G.-F. (2017). Territoires : le modèle « centre-périphérie » désuet. *Outre-Terre*, 51(2), 64-79.
- Evrard, B. (2022). *Analyser et comprendre les espaces de pratiques sportives de loisirs* (Habilitation à Diriger des Recherches). Université de Rouen Normandie.
- Hudon, R., & Augustin, J.-P. (2005). *Villes, régions et universités : Recherches, innovations et territoires*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine ; Presses de l'Université Laval.
- Martin, E., & Stébé, J.-M. (2024). Les relations centre-périphérie au prisme des sciences humaines et sociales. *Revue des sciences sociales*, 71, 6–17.
- Moine, A. (2007). *Le territoire : Comment observer un système complexe*. L'Harmattan.

Mots-clés : Sport, Centralité, Périphérie, Espaces.

Facteurs de réussite de la double carrière chez les élèves-athlètes du cycle secondaire : une revue systématique de littérature

Karouach Youness, Rharib Abderrahim

Université Hassan 2 (Maroc)

La double carrière (DC) est définie comme « la combinaison du sport de haut niveau et de l'éducation » (European Commission, 2013). Ce champ de recherche connaît une expansion importante dans les sciences du sport et le management du sport (Vidal-Vilaplana et al., 2022), en raison des enjeux académiques, organisationnels et psychosociaux auxquels sont confrontés les élèves-athlètes, en particulier au niveau de l'enseignement secondaire (Stambulova & Wylleman, 2019). Le choix du cycle secondaire se justifie par le fait qu'il constitue une étape clé du développement, les élèves-athlètes doivent concilier intensification des exigences scolaires, charge d'entraînement et compétitions sportives, ce qui les expose à des risques accrus d'échec académique, d'abandon sportif, de stress psychosocial et d'atteintes au bien-être (Aquilina, 2013). Parallèlement, les dispositifs de double carrière peuvent générer des bénéfices durables, notamment en termes de développement personnel, d'acquisition de compétences transférables et d'insertion socioprofessionnelle à long terme (European Commission, 2013), faisant de la réussite de ces parcours une problématique stratégique pour les établissements scolaires, les structures sportives et les décideurs publics.

La littérature a abordé la double carrière sous des angles variés : performance scolaire, performance sportive, bien-être, dispositifs de soutien ou obstacles perçus. Toutefois, ces travaux demeurent fragmentés. Les définitions de la « réussite » de la double carrière, les indicateurs mobilisés et les cadres théoriques utilisés varient fortement d'une étude à l'autre, limitant la construction d'une vision intégrée et opérationnelle des facteurs explicatifs, en particulier dans les contextes de l'enseignement secondaire et des dispositifs sport-études (Stambulova & Wylleman, 2019). Bien que des revues narratives et des rapports institutionnels existent, aucune revue systématique ne s'est spécifiquement centrée sur les facteurs de réussite des élèves-athlètes du cycle secondaire, alors même que les contraintes développementales et organisationnelles à ce niveau de scolarité sont sensiblement différentes (Vidal-Vilaplana et al., 2022).

Dans ce contexte, cette communication présente une revue systématique de littérature visant à synthétiser les connaissances existantes relatives aux facteurs influençant la réussite de la double carrière chez les élèves-athlètes du cycle secondaire. La question de recherche a été formulée à l'aide du cadre PICo (Population, Phénomène d'intérêt, Contexte), afin de saisir la complexité et la multidimensionnalité de la réussite de la double carrière. La revue a été conduite conformément aux recommandations méthodologiques internationales pour la synthèse des preuves scientifiques et aux lignes directrices PRISMA, garantissant la transparence et la reproductibilité du processus.

La recherche documentaire a été réalisée dans quatre bases de données internationales majeures (Scopus, Web of Science, PubMed et Dimensions), à partir d'une stratégie de recherche conceptuellement unifiée. Ont été inclus les articles originaux et les revues de littérature publiés en anglais entre 2000 et 2026 dans des revues scientifiques à comité de lecture. Les études portant exclusivement sur l'enseignement supérieur, les athlètes universitaires, les athlètes professionnels ou les contextes non scolaires ont été exclues. Le processus de sélection des études s'est déroulé en deux étapes (titres/résumés puis textes intégraux), avec extraction systématique des données relatives aux populations étudiées, aux

contextes éducatifs et sportifs, aux méthodologies et aux facteurs associés à la réussite de la double carrière.

Sur le plan théorique, la synthèse des résultats est structurée à partir de la théorie bioécologique du développement humain de Bronfenbrenner, permettant d'organiser les facteurs identifiés selon différents niveaux systémiques : microsystème, mésosystème, exosystème et macrosystème. Cette approche multi-niveaux permet de mettre en évidence le caractère interdépendant des déterminants de la réussite et d'identifier des leviers d'action à différentes échelles. En ce sens, cette revue ambitionne non seulement de clarifier l'état des connaissances, mais aussi de produire des connaissances actionnables pour le management du sport, en soutenant le pilotage, la gouvernance et la coordination des dispositifs de double carrière (David, 2008).

Bibliographie

- Aquilina, D. (2013). A study of the relationship between elite athletes' educational development and sporting performance. *The International Journal of the History of Sport*, 30(4), 374-392.
- David, A. (2008). La production de connaissances scientifiques et « actionnables ». In *Le management* (pp. 329–338). Éditions Sciences Humaines.
- European Commission. (2013). *Lignes directrices de l'UE concernant la double carrière des athlètes : Recommandations pour des mesures en faveur de la double carrière dans le sport de haut niveau*. Publications Office of the European Union.
- Stambulova, N. B., & Wylleman, P. (2019). Psychology of athletes' dual careers: A state-of-the-art critical review of the European discourse. *Psychology of Sport and Exercise*, 42, 74-88.
- Vidal-Vilaplana, A., Valantine, I., Staskevičiūtė-Butienė, I., González-Serrano, M. H., Capranica, L., & Calabuig, F. (2022). Combining sport and academic career: Exploring the current state of student-athletes' dual career research field. *Journal of Hospitality, Leisure, Sport & Tourism Education*, 31, 100399.

Mots-clés : Double carrière, Élèves athlètes, Sport études, Facteurs de réussite, Revue systématique.

Féminisation des noms pour les équipements sportifs, entre tension idéologique et enjeu politique : Le cas de la métropole d'Orléans

Schoeny Alain, Sageon Sophie

Université d'Orléans

L'espace public n'est pas neutre : il est le produit de rapports de force historiques et sociaux (Héritier-Augé, 2009). La géographie féministe a largement démontré que la ville est pensée par et pour les hommes (Cardelli, 2021). Dans le domaine sportif, cette asymétrie est doublée d'une hiérarchie des disciplines où la performance masculine est érigée en norme universelle (Guérandel, 2011).

Toutefois, face aux enjeux d'une culture de l'égalité (axe 4 du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027), une « territorialité par le haut, plus abstraite, d'essence idéologique et politique (se mobilise à petits-pas.) Comme (dans) toutes les constructions politiques » (Di Méo, 2004 cité par Guermond, 2006), les collectivités utilisent ainsi la dénomination des équipements comme outil de socialisation : nommer un gymnase Marie-Amélie Le Fur n'est plus seulement un acte administratif, c'est une stratégie de communication visant à projeter l'image d'une ville inclusive et moderne. Cette transition interroge pourtant sur le terrain une certaine « peur » : celle de voir l'identité traditionnelle (patriarcale) des territoires se dissoudre ou celle de ne pratiquer qu'un « saupoudrage » symbolique sans modifier les usages.

Notre question de recherche et les sous questions associées peuvent se résumer ainsi. Comment la toponymie des équipements sportifs de la métropole d'Orléans participe-t-elle à la construction d'une nouvelle identité territoriale, et dans quelle mesure cette visibilité des femmes déconstruit-elle (ou masque-t-elle) les rapports de pouvoir de genre ?

Q1 : Quelle est la proportion réelle de noms féminins par rapport aux noms masculins dans l'offre sportive métropolitaine ?

Q2 : Le choix des figures féminines (ex : Manon Apithy-Brunet pour un gymnase scolaire à Orléans) répond-il à une logique de promotion du sport (de haut niveau) ou à une volonté d'une certaine affirmation ?

Q3 : De quelle peur le genre est-il le nom ici : peur de l'invisibilisation ou de la perte de privilèges symboliques et matériels ?

Cette étude repose sur une approche empirico-inductive mixte :

- Volet quantitatif : recensement exhaustif et analyse statistique de la base de données des équipements sportifs de la métropole d'Orléans (SIG = classification par genre, type de sport et origine de la figure / locale vs nationale).
- Volet qualitatif : analyse de discours des délibérations municipales liées aux renommages récents et entretiens avec les élus via IRaMuTeQ ; étude des supports de communication territoriale pour évaluer la narration autour figures féminines mobilisées sur le fronton des infrastructures sportives publiques.

Les premiers indices suggèrent une féminisation émergente mais sélective. Si des figures comme Alice Pelletier ou Eva Serrano ont fait leur apparition, elles restent souvent cantonnées

à des équipements spécifiques et de proximité (salles de danse, gym., ...) tandis que les grands complexes structurants (stades, palais des sports) conservent une hégémonie masculine.

La discussion montrera que le genre est ici le nom d'une tension politique. Pour les décideurs, la peur est celle du « faux pas » communicationnel dans une société post-#MeToo. Le renommage devient alors un levier de communication et de régénération urbaine immatérielle : on change le nom sans avoir à (re)construire une infrastructure, tout en captant une plus-value symbolique de modernité.

En conclusion, la toponymie sportive orléanaise amorce une transition encore timide, passant d'un héritage patriarcal à une volonté d'égalité. Cependant, le passage de la coexistence à l'émancipation nécessite plus que des plaques de salles de sport, quand elles existent malgré leur renommage...

Plusieurs préconisations peuvent être tirées de ce travail :

- Dépassement de la figure d'exception : ne pas se limiter aux championnes internationales mais valoriser des figures du sport amateur ou de l'ombre (dirigeantes, éducatrices...).
- Consultation citoyenne : impliquer les usagers dans le choix des noms afin de favoriser l'appropriation de l'équipement par tou.te.s pour plus de diversité.
- Audit d'usage : coupler le renommage à une analyse de l'accessibilité des femmes aux équipements sportifs pour éviter le « gender-washing » (Espersson, 2025) (que l'on peut librement traduire par : récupération marketing, féminisme de façade ou instrumentalisation de l'égalité).

Bibliographie

Cardelli, R. (2021). Introduction : Espace public et inégalités de genre. *Dynamiques régionales*, 12(3), 5–11.

Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. *Annales de géographie*, 638-639, 339–444.

Espersson, M. (2025). The hypocrisy of gender mainstreaming in public administration. *Gender, Work & Organization*, 33(2), 495-507.

Guérandel, C. (2011). Sports, genre et jeunesse populaire : Le rôle central des professionnels. *Agora débats/jeunesses*, 59(3), 93–106.

Guermond, Y. (2006). L'identité territoriale : L'ambiguïté d'un concept géographique. *L'Espace géographique*, 35(4), 291–297.

Héritier-Augé, F. (2009). *Une pensée en mouvement*. Odile Jacob.

Mots-clés : Équipements sportifs, Toponymie, Genre, Communication territoriale, Orléans.

Hybridité organisationnelle au cœur du e-football : une analyse comparative des stratégies de gouvernance des ligues professionnelles européennes

De Moor William, Terrien Mickaël

Université du Mans, IDHEAP Lausanne – Suisse

Le secteur du sport constitue un terrain d'investigation privilégié pour la théorie néo-institutionnelle. Cet écosystème est en effet soumis à des pressions institutionnelles intenses émanant d'une multitude de parties prenantes (Robertson et al., 2022). Cette configuration expose certains acteurs du sport professionnel (ex. : les clubs ou les ligues), à une pluralité de logiques institutionnelles, définies comme des ensembles de pratiques matérielles et de constructions symboliques qui fournissent les principes organisateurs et le sens des actions au sein d'un champ (Friedland & Alford, 1991). La cohabitation de ces logiques, parfois divergentes, peut transformer les organisations en entités hybrides. Toutefois, cette hybridité peut engendrer une complexité institutionnelle, où l'incompatibilité des logiques génère des tensions structurelles et stratégiques majeures (Greenwood et al., 2011).

L'émergence de cette hybridation semble notamment corrélée à la professionnalisation du secteur, à la diversification des flux de revenus, menant à l'émergence de nouveaux acteurs aux intérêts hétérogènes. Dans ce contexte, les organisations sportives se sont également engagées dans une stratégie de diversification de leurs activités, entamant par exemple une incursion dans le secteur nouveau de l'e-sport (Scholz, 2021). Si les clubs ont investi ce champ au travers de stratégies variées, les ligues de football professionnelles ont majoritairement structuré des compétitions sur la simulation « EA FC ». Bien que dédiées aux clubs membres des ligues d'origine, ces compétitions de e-football doivent composer avec les logiques d'acteurs propres au secteur de l'e-sport, tels que les éditeurs ou les agences spécialisées. Ainsi, malgré l'usage d'un support technologique identique et leur appartenance au même champ d'origine, ces ligues semblent présenter des disparités marquées dans leurs choix structurels (Noll, 2003). Ce constat soulève une interrogation centrale : comment la pluralité des logiques institutionnelles façonne-t-elle la configuration des compétitions de e-football ? Cette recherche mobilise le cadre des logiques institutionnelles pour décrypter les choix organisationnels, variables déterminantes du fonctionnement et de la performance des ligues (Noll, 2003).

L'article repose sur une étude comparative de six ligues majeures, à savoir la eLigue 1 en France, la ePremier League en Angleterre, la eLiga Portugal, la eSerie A en Italie, la FC Pro LaLiga en Espagne et la Virtual Bundesliga en Allemagne. La méthodologie combine deux sources de données complémentaires. D'une part, des données secondaires issues de l'analyse des règlements et statuts officiels, ainsi que d'une veille sur les sites spécialisés. D'autre part, des données primaires recueillies par le biais d'entretiens semi-directifs avec les responsables de ligues, afin d'identifier l'influence réelle des logiques institutionnelles sur les arbitrages stratégiques.

Une analyse préliminaire des règlements officiels distingue deux modèles de gouvernance fondamentaux. Parmi l'échantillon de cette recherche, trois ligues sont organisées exclusivement par la ligue de référence et tendent à transposer leurs logiques de références à la compétition de e-football. Les trois autres ligues sont gouvernées selon un modèle de co-organisation où la ligue s'associe à un acteur tiers, tel que l'éditeur du jeu ou une société spécialisée. Les résultats envisagés suggèrent que le modèle de co-organisation exacerbe l'hybridation. La collision des logiques de la ligue et de la société tierce pourrait notamment mener à des situations de complexité institutionnelle, avec des organisations partagées entre une logique à dominante sportive (portée par la ligue), et une logique marketing et commerciale (portée par l'éditeur ou la

société tierce). Ce phénomène semble mener à des choix organisationnels relativement différents entre les ligues (Noll, 2003). Ces divergences se manifestent concrètement à travers les choix de league design, opposant notamment les formats de ligues fermées aux systèmes ouverts. Elles s'observent également dans la définition des participants, selon que la compétition est réservée à l'élite ou accessible à une base plus large. Enfin, ces logiques pourraient influencer les stratégies d'investissement - entre soutien aux divisions inférieures (grassroots) et concentration sur la compétition majeure - ainsi que la nature des mécanismes de régulation économique adoptés (tels que des mécanismes de draft ou de partages de revenus).

En identifiant les risques de conflits stratégiques liés à la complexité institutionnelle, cette recherche aide les professionnels à adapter leur gouvernance et leurs choix stratégiques lors du développement d'activités en terrain nouveau. Dans le cas spécifique de l'e-sport, elle permet également aux dirigeants sportifs souhaitant s'y engager de mieux comprendre les logiques des organisations spécialisées de ce secteur en développement, notamment celles des éditeurs de jeux. La compréhension des logiques de ces acteurs relève d'un enjeu stratégique majeur, les éditeurs demeurant partie prenante légitime et dominante du secteur, dont les objectifs peuvent diverger des missions d'intérêt général des ligues sportives.

Bibliographie

Friedland, R., & Alford, R. (1991). Bringing society back in: Symbols, practices, and institutional contradictions. In P. J. DiMaggio & W. W. Powell (Eds.), *The new institutionalism in organizational analysis* (pp. 232–267). University of Chicago Press.

Greenwood, R., Díaz, A. M., Li, S. X., & Lorente, J. C. (2010). The multiplicity of institutional logics and the heterogeneity of organizational responses. *Organization Science*, 21(2), 1–19.

Noll, R. G. (2003). The organization of sports leagues. *Oxford Review of Economic Policy*, 19(4), 530–551.

Robertson, J., Dowling, M., Washington, M., Leopkey, B., Ellis, D., & Smith, L. (2022). Institutional theory in sport: A scoping review. *Journal of Sport Management*, 36(5), 459–472.

Scholz, T. M. (2021). Deciphering the world of eSports. *International Journal on Media Management*, 22(1), 1–12.

Mots-clés : Théorie néo, institutionnelle, Logiques institutionnelles, Hybridité organisationnelle, Complexité institutionnelle, E-sport, Ligues professionnelles.

Impact du pass Sport sur la pratique sportive

Moussi-Beylie Florian

INJEP, Université Gustave Eiffel

Le pass Sport est une politique publique instaurée en 2021 afin de favoriser la pratique sportive des jeunes issus de milieux modestes et de réduire les inégalités d'accès au sport. Le dispositif repose sur une incitation monétaire directe du ministère des Sports, consistant en une aide financière forfaitaire de 50 euros destinée à l'achat d'une licence en club pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans. L'objectif poursuivi est double : augmenter la participation sportive des jeunes, dont les niveaux de pratique demeurent très liés aux ressources économiques et réduire les freins financiers qui affectent plus particulièrement les familles modestes (Breuer et al., 2011 ; Paár et al., 2022). Une méta-analyse montre en outre que les incitations financières peuvent produire des effets positifs sur l'activité physique des jeunes (Luong et al., 2021). Cependant, peu d'évaluations quantitatives de ce type de politique existent pour la France, ce qui confère à l'étude du pass Sport un intérêt important. Permettant de mesurer si sur le marché sportif une incitation monétaire à la pratique sportive se révèle efficace.

Afin d'évaluer l'impact causal de cette politique publique, nous avons construit une base de données originale couvrant la période 2017-2023. L'aspect temporel permet de disposer d'au moins trois années d'observation avant l'introduction du dispositif, condition nécessaire pour tester l'hypothèse de tendance parallèle et observer les dynamiques préexistantes de participation sportive. Les données se composent du nombre de licences sportives enregistrées annuellement par les fédérations agréées, agrégées au niveau des communes de France hexagonale. À ces données sportives ont été ajoutés plusieurs indicateurs socio-économiques communaux, tels que la population, le revenu médian, le nombre de clubs sportifs et l'exposition aux infrastructures sportives dans un rayon de 30 km. Le taux d'individus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire détermine l'éligibilité au pass Sport, ces données proviennent de données administratives de la CAF disponibles en ligne. La variable d'intérêt retenue pour l'analyse est le logarithme du nombre de licences détenues par les jeunes, ce qui permet une interprétation en quasi-élasticité.

L'évaluation repose sur une stratégie de double différence échelonnée (Sun & Abraham, 2021). Les communes sont classées en deux groupes selon leur taux de bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire : un groupe fortement exposé, correspondant aux communes où la part de jeunes éligibles au pass Sport est élevée, et un groupe faiblement exposé, où cette proportion est plus faible. La méthode compare l'évolution du nombre de licences entre les deux groupes avant et après la mise en place du dispositif, tout en intégrant des effets fixes temporels et communaux. Ces effets fixes permettent de contrôler respectivement les chocs nationaux communs à tous les territoires et les caractéristiques inobservées propres et constantes de chaque commune. La dimension échelonnée de l'approche tient compte du fait que les effets du pass Sport peuvent se déployer de manière progressive et ne pas être strictement simultanés dans toutes les communes.

Les résultats empiriques indiquent que les communes les plus exposées au pass Sport connaissent une augmentation significative de la pratique sportive des jeunes après 2021. L'estimation principale suggère une hausse d'environ 3,7% du nombre de licences parmi les jeunes dans les communes fortement exposées par rapport aux communes faiblement exposées. Soit la création, en moyenne sur l'ensemble de la période de traitement, de 69 567 licences sportives dans les communes traitées sur la période 2021-2023, parmi les 1 880 190 nouvelles licences créées durant cette période. Ces résultats suggèrent que la réduction du coût d'inscription constitue un levier pour encourager la pratique sportive encadrée. Cette dynamique est cohérente avec les résultats observés dans d'autres pays où des dispositifs similaires ont été

mis en œuvre, ainsi qu'avec les théories économiques de la demande sportive, qui prévoient une élasticité plus forte pour les ménages contraints financièrement. Ces résultats présentent plusieurs limites. L'analyse ne permet pas de distinguer si le pass Sport agit principalement sur la marge extensive (nouveaux inscrits) ou sur la marge intensive (maintien ou hausse de la pratique). Il reste également incertain dans quelle mesure les bénéficiaires auraient, ou non, pris une licence en l'absence du dispositif.

Ces résultats montrent que le pass Sport constitue un instrument efficace de réduction des inégalités d'accès au sport et un levier pertinent pour augmenter la participation sportive des jeunes. Ce dispositif permet à ces jeunes de bénéficier des nombreuses externalités positives du sport encadré (Downward & Rasciute 2011). En mettant en évidence l'effet positif d'une aide financière ciblée dans un contexte national, apportant une contribution importante à l'évaluation des politiques publiques sportives en France. Elle éclaire également les évolutions récentes du pass Sport, désormais recentré sur un public plus restreint et assorti d'une aide portée à 70 euros, et invite à évaluer l'efficacité de cette nouvelle configuration.

Bibliographie

- Breuer, C., Hallmann, K., & Wicker, P. (2011). Determinants of sport participation in different sports. *Managing Leisure*, 16(4), 269–286.
- Downward, P., & Rasciute, S. (2011). Does sport make you happy? An analysis of the well-being derived from sports participation. *International Review of Applied Economics*, 25(3), 331–348.
- Luong, M.-L. N., Hall, M., Bennell, K. L., Kasza, J., Harris, A., & Hinman, R. S. (2021). The impact of financial incentives on physical activity: A systematic review and meta-analysis. *American Journal of Health Promotion*, 35(2), 236–249.
- Paár, D., Pogátsa, Z., Ács, P., & Szentei, A. (2022). The relationship between inequalities in household sports consumption expenditures and income level. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(23), 15608.
- Sun, L., & Abraham, S. (2021). Estimating dynamic treatment effects in event studies with heterogeneous treatment effects. *Journal of Econometrics*, 225(2), 175–199.

Mots-clés : Inégalité, Double différence échelonnée, Pratique sportive, Politique publique.

Impacts des JO d'été et d'hiver sur les marchés immobiliers : les cas de Paris 2024 et de Milan-Cortina 2026

Llorca Matthieu

Université Bourgogne Europe

L'héritage des Jeux Olympiques est un concept multidimensionnel qui comprend d'après le CIO (2013), cinq volets : sportif, social, environnemental, économique et urbain.

À travers cette dernière dimension, les Jeux sont appréhendés par les organisateurs comme un puissant levier d'aménagement urbain pour les villes hôtes. Ils participent aux dynamiques de développement et de reconfiguration territoriale, en contribuant à la renaissance, à la rénovation et à la reconversion de quartiers entiers, notamment d'anciennes friches industrielles (Nappi-Choulet & de Campos Ribeiro, 2018).

La capitale catalane, Barcelone, hôte des Jeux de 1992, est ainsi souvent citée en exemple de succès en matière d'héritage urbain, grâce à la revitalisation des quartiers côtiers et à la modernisation des infrastructures de transport.

Toutefois, le succès est plus mitigé pour certaines éditions des Jeux d'été (Sydney 2000, Londres 2012, Rio 2016), en raison d'une forte hausse des prix de l'immobilier avant la tenue de Jeux, mise en évidence notamment dans les études de Hall et Hodges (1996), Kontokosta (2011) ou bien encore Kavetsos (2012). Cette augmentation du prix du mètre carré s'explique en grande partie par une demande spéculative accrue, par les investissements massifs réalisés dans les infrastructures et par l'amélioration de l'image internationale de la ville hôte.

Par ailleurs, l'impact des Jeux ne se limite pas à l'évolution des prix de l'immobilier dans la ville hôte, mais concerne également des transformations sociales plus larges, telles que la gentrification et les tensions sur le logement, en entraînant le déplacement des populations locales et en réduisant l'offre de logements abordables. Les populations les plus vulnérables (classes populaires, personnes en situation de précarité et sans-abris) sont particulièrement touchées par ces déplacements et les réaménagements urbains, comme cela a été observé lors des Jeux de Pékin de 2008. Les projets liés aux Jeux tendent en effet à favoriser les promoteurs immobiliers et les ménages à hauts revenus, tandis que peu de villes hôtes mettent en place des dispositifs de logement social suffisants pour compenser les pertes. Dès lors, l'héritage social des Jeux Olympiques est souvent critiqué pour ses effets négatifs sur les habitants les plus fragiles, ce qui interroge sur la durabilité des bénéfices annoncés pour les communautés locales.

Toutefois, un tel constat fait l'objet de plusieurs critiques (Llorca, 2025). Tout d'abord, il est difficile d'affirmer que les Jeux constituent le seul facteur expliquant la hausse des prix immobiliers. Ensuite, sur le plan spatial, les effets ne se répartissent pas uniformément au sein de la ville : certains quartiers peuvent être bien plus touchés que d'autres. Enfin, les comparaisons entre villes hôtes restent délicates, car elles dépendent de nombreux paramètres propres à chaque contexte urbain, tels que l'attractivité économique et touristique de la ville, le niveau des taux d'intérêt, les taux de change, l'inflation ou encore les spécificités du marché du logement (le cadre réglementaire et fiscal, la conjoncture économique locale, les politiques publiques en matière de logement, les facteurs environnementaux...).

Dans ces conditions, l'objectif de cette communication est de contribuer à cette littérature, en examinant l'impact des récents Jeux Olympiques (Paris 2024 et Milan-Cortina 2026) sur les

marchés immobiliers résidentiels de la ville hôte pendant la phase pré-olympiques de préparation aux Jeux, durant l'année d'accueil des Jeux et juste après (dans le cas des Jeux de Paris 2024).

Afin de distinguer les facteurs liés à l'accueil des JO des facteurs non olympiques, susceptibles d'influencer les prix de l'immobilier à Paris et à Milan, nous calculons pour ces deux métropoles, l'écart entre le cycle économique (mesuré par le PIB régional) et le cycle des prix immobiliers (mesuré par le prix de vente moyens des logements résidentiels) au cours des dix dernières années, afin de mettre en évidence leurs tendances évolutives. De plus, nous établissons une distinction spatiale entre les quartiers qui ont enregistré la construction ou la rénovation d'installations permanentes (telles que le village olympique) et ceux qui n'ont pas accueilli d'épreuves.

Bibliographie

Hall, C. M., & Hodges, J. (1996). The party's great but what about the hangover? The housing and social impacts of mega-events with special reference to the 2000 Sydney Olympics. *Festival Management and Event Tourism: An International Journal*, 4(1-2), 13–20.

Kavetsos G. (2012). The impact of the London Olympics announcement on property prices. *Urban Studies*, 49(7), 1453–1470.

Kontokosta C. (2011). The price of victory: The impact of the Olympic Games on residential real estate markets. *Urban Studies*, 49(5), 961–978.

Llorca, M. (2025). Impacts des Jeux Olympiques sur le secteur immobilier de la ville hôte : le cas de Paris 2024. In J-J. Gouguet (Ed.), *De la soutenabilité des Grands Évènements Sportifs Internationaux* (pp. 109-117). Edition Pulim, Collection Droit et Economie du Sport.

Nappi-Choulet, I., & de Campos Ribeiro (2018). « L'héritage urbain des Jeux Olympiques et Paralympiques ». *L'Économie Politique*, 78(2), 69–80.

Mots-clés : Jeux Olympiques, Gentrification, Immobilier, Logement, Paris 2024, Milan 2026.

Impacts touristiques des Jeux Olympiques de Paris 2024 à l'échelle régionale : Mesure des arrivées, des nuitées mais aussi d'un effet d'éviction

Rogier Antoine

Université Polytechnique Hauts-de-France

L'objectif de cette communication, qui fera partie intégrante de ma thèse, est de mesurer (par le biais à la fois de méthodes descriptives et économétriques) l'impact ou non des Jeux Olympiques d'été 2024 sur les arrivées et les nuitées au sein des régions métropolitaines françaises (mais également les comportements des résidents français qui partent de leur logement). Les impacts des grands événements sportifs constituent un sujet largement abordé dans la littérature internationale et francophone, que ce soit par des études et des enquêtes de terrain en amont ou après l'événement. Cependant, c'est l'augmentation de l'accueil de ces derniers en France qui m'a incité à réfléchir aux différentes formes d'impact. De plus, la littérature se concentre essentiellement sur l'impact à l'échelle d'un pays ou d'une ville hôte (Fourie & Santana-Gallego, 2022 ; Nishio, 2013 ; Preuss, 2005), délaissant l'échelle territoriale, notamment les échelles régionale et départementale.

La problématique de cette communication a pour objectif d'étudier ces questions à l'échelle du tourisme territorial. Pour répondre à cette question, j'ai séparé les régions françaises en plusieurs groupes :

- Les régions ayant organisées le plus d'épreuves des JO Paris 2024 (Île-de-France et Hauts- de-France)
- Les régions ayant un pic touristique en période estivale mais qui n'ont pas ou peu organisé d'épreuves (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine...)
- Les régions moins touristiques que la précédente catégorie et qui n'ont pas ou peu organisé d'épreuves (Bretagne, Normandie, Centre-Val-de-Loire...).

De plus, on utilise les données d'observation provenant du service Flux Vision Tourisme d'Orange. Ce service permet de connaître les arrivées et les nuitées dans une région, semaine par semaine, de 2022 à 2024. De plus, ces données sont ventilées selon la provenance des visiteurs (département). L'analyse statistique de ces données permet d'établir les faits stylisés suivants :

En Île-de-France et aux Hauts-de-France : Une hausse significative des visiteurs en provenance des régions ayant organisé peu voire aucune épreuve pendant la période des Jeux Olympiques (les régions provenant des deux derniers groupes) en 2024 par rapport à 2023 et 2022. Compensant la légère variation (notamment à la baisse) des visiteurs en provenance des deux régions ayant organisé le plus d'épreuves. Pour les résidents d'Île-de-France et des Hauts-de-France, on observe un décalage d'une semaine de leur départ en vacances en 2024 par rapport aux autres années (le pic de départ correspondant à la première semaine après les JO). Pour les régions ayant organisé peu d'épreuves (notamment l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur), on observe une baisse de la fréquentation touristique durant la période olympique de 2024 par rapport aux autres années. Cependant, le pic de fréquentation a lieu la semaine après les Jeux Olympiques de 2024. Ce qui suggère un comportement non pas d'annulation mais de report de séjour (le nombre total d'arrivées reste similaire sur l'ensemble de la période estivale, que ce soit en 2022, 2023 ou 2024).

A partir de ces faits et des graphiques réalisés, on peut établir les hypothèses suivantes :

H1 : Une augmentation du nombre de visiteurs s'est produite dans les deux principales régions des Jeux pendant la période JO en 2024 en provenance des autres régions.

H2 : Les résidents des principales régions ont reporté leur départ en 2024 à la première semaine post-JO.

Ces deux hypothèses mettent en relation les travaux sur le comportement des individus à la suite de l'organisation d'un méga-événement (Preuss, 2005). L'auteur distingue plusieurs catégories de visiteurs, dont les touristes qui voyagent ou prolongent leur séjour en raison de l'événement (en lien avec l'hypothèse 1) et les résidents qui décident de reporter leur séjour afin de profiter de l'événement (hypothèse 2).

H3 : Le pic de fréquentation des régions touristiques en période estivale est reporté à la première semaine post-JO en 2024

Cette dernière hypothèse fait suite aux travaux mentionnant un effet d'éviction plus marqué durant les périodes de haute saison dans ces territoires (Fourie & Santana-Gallego, 2022 ; Preuss, 2005). En effet, ces territoires (notamment l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont organisé des épreuves olympiques, susceptibles de créer un effet repoussoir auprès des visiteurs habituels (Delaplace & Schaffar, 2022).

L'analyse économétrique fondée sur une série temporelle est en cours (Cang & Seetaram, 2012). Les hypothèses seront testées sur la base d'un modèle ARMA (Autorégressive et moyenne mobile). L'originalité de ce modèle tient à son échelle géographique. En effet, la recherche se concentre sur une échelle internationale, avec des visiteurs du monde entier (Nishio, 2013), tandis qu'on va s'intéresser spécifiquement aux flux nationaux. Elle intégrera d'autres éléments, notamment en lien avec la proximité géographique ou le nombre d'infrastructures sportives. Par la suite, d'autres facteurs socio-démographiques seront pris en compte (genre, âge...).

Bibliographie

- Cang, S., & Seetaram, N. (2012). Time series analysis. In L. Dwyer, A. Gill, & N. Seetaram (Eds.), *Handbook of research methods in tourism*. Edward Elgar Publishing.
- Delaplace, M., & Schaffar, A. (2022). Types of tourists and tourism practices during the Olympic Games: Findings from an ex ante survey in Paris for the 2024 Summer Olympics. *Via Tourism Review*, 22.
- Fourie, J., & Santana-Gallego, M. (2022). Mega-sport events and inbound tourism: New data, methods and evidence. *Tourism Management Perspectives*, 43, 101002.
- Nishio, T. (2013). The impact of sports events on inbound tourism in New Zealand. *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, 18(8), 934–946.
- Preuss, H. (2005). The economic impact of visitors at major multi-sport events. *European Sport Management Quarterly*, 5(3), 281–301.

Mots-clés : Méga-événements, Tourisme, Nuitées, Arrivées, Régions, Données mobiles.

L'accessibilité des personnes en situation de handicap à la pratique de la voile handivalide dans les centres nautiques

Le Clinche Servane

Université Catholique de l'Ouest

La promotion de l'activité physique (AP) auprès des personnes en situation de handicap (PSH) constitue un enjeu de santé publique, appuyé par de nombreuses études scientifiques sur les bienfaits physiques, psychologiques et sociaux notamment, de l'AP, auprès de ce public. Diverses instances soutiennent cette campagne de promotion par le biais de subventions et d'accompagnements à destination des clubs sportifs. Ces derniers peuvent ainsi saisir l'opportunité de diversifier leur offre, voire de consolider ou de faire évoluer leur image de marque en intégrant des séances accueillant un ou plusieurs publics de PSH. Il est d'ailleurs possible de constater une floraison d'activités physiques, voire sportives destinées aux PSH se qualifiant d'« inclusives » au sein de ces organisations sportives. Cette émergence d'offres se développent au-delà des clubs affiliés à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) ou à la Fédération Française Handisport (FFH). Pour le cas des sports nautiques par exemple, la Fédération Française de Voile (FFV) a développé un programme « voile handivalide » (FFV, 2025). Malgré ces différentes initiatives, il est à souligner que les PSH sont moins nombreuses à pratiquer une activité physique régulière que les personnes dites « valides » (INJEP, 2024), et sont plus enclines à nourrir une vision négative de la pratique encadrée liée aux freins d'accessibilité à la pratique et dans la pratique, notamment pour les handicaps invisibles (Collinet et al., 2023). Malgré le fait que des études aient été menées sur les bénéfices de l'AP pour les PSH, peu portent sur les barrières à la pratique par ce public selon la revue systémique d'Eliepe Lorenzo et al. (2025).

Ainsi, il est opportun de s'interroger sur les freins que connaissent ce public pluriel (une PSH peut combiner plusieurs handicaps : moteur, sensoriel, mental, psychique et/ou cognitif). Plus précisément, l'objet de cette proposition est de mieux appréhender les barrières d'accessibilité à la pratique encadrée de la voile dans des centres nautiques par les PSH. Cette étude, s'inscrivant en management du sport, a pour ambition d'offrir des pistes de réflexion aux organisations sportives sur la manière de lever ces freins et de développer des offres en adéquation avec les attentes des pratiquants.

Basé sur le concept de valeur perçue (Zeithaml, 1988) et plus particulièrement sur celui de la valeur de consommation d'une activité physique, il est étudié l'évaluation subjective et globale que mène mentalement le pratiquant en faisant le ratio entre les bénéfices et les sacrifices perçus de cette activité sportive. En nous intéressant aux PSH porteurs de plusieurs handicaps type moteur et mental, une méthodologie qualitative a été privilégiée. Pour cela, 15 entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés. Selon les besoins de la personne interviewée, la présence d'un éducateur était autorisée en début de séance, afin de mettre en confiance la personne durant la phase de présentation. L'échange individuel est plébiscité pour mettre en confiance ce public. Les interrogés devaient à minima avoir eu une expérience de pratique de la voile. Ils ont été recrutés via les instituts médico-sociaux, où ils résident, et via les clubs nautiques étudiés pour les PSH autonomes. Durant cet échange, il est étudié ce ratio bénéfices/sacrifices de la valeur perçue durant différentes phases : avant la découverte de la pratique (attentes de la pratique vs risques perçus), durant l'expérience de consommation sportive (bénéfices et freins), et post-expérience (partie légèrement réflexive permettant d'ouvrir sur les leviers pour améliorer l'accessibilité).

Les résultats regroupent des pratiquants réguliers et occasionnels. Aucun ne souhaite abandonner la pratique. La valeur perçue de l'AP nautique est globalement positive aux premiers abords. En effet, les PSH interrogées soulignent spontanément les bienfaits et leur appréciation de l'AP. Parmi eux, nous pouvons citer les bénéfices émotionnels (plaisir, sentiment de liberté, reconnexion à la nature) et sociaux (sentiment d'appartenance au groupe et non à une catégorie de handicap, liens sociaux développés en voile handivalide). Toutefois, cette valeur positive est fragilisée par des freins d'accessibilité récurrents. Parmi eux, soulevons les freins informationnels et financiers (visibilité de l'offre, dossiers de prises de charge), les freins physiques et environnementaux inhérents au lieu et aux infrastructures de pratique (accessibilité, passage pour le fauteuil roulant, douleurs) et le frein social (peur du manque d'inclusivité). Ces résultats mettent également en lumière l'importance du bouche-à-oreille dans l'initiation à l'AP et de la place des pratiquants dans la promotion de leurs expériences de voile auprès de leurs proches. En effet, malgré l'incitation des éducateurs à venir essayer une AP, le pratiquant (détenant initialement des difficultés similaires ou proches) peut également promouvoir l'AP, via son discours déstructurant les peurs des non connaisseurs.

Bibliographie

Collinet, C., Jarthon, J.-M., Delalandre, M., Daviré, A., & Segay, B. (2023). Pratique physique et sportive en milieu ordinaire et handicap : Des expériences semées d'embûches. *Empan*, (129), 151–159.

Elipe Lorenzo, P., Díez-Fernández, P., Ruibal-Lista, B., & García, S. (2025). Barriers faced by people with disabilities in mainstream sports: A systematic review. *Frontiers in Sports and Active Living*, 7, 1520962.

Fédération Française de Voile. (2025). *Voile handivalide : Tout savoir sur la voile handivalide en France, du loisir à la compétition*. <https://handivalide.ffvoile.fr/>

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP). (2024). *La pratique sportive des personnes en situation de handicap : État de la connaissance statistique (Synthèse)*. https://injep.fr/wp-content/uploads/2024/10/Rapport-2024-15_Pratiques-sportives_handicapes-Synthese.pdf

Zeithaml, V. A. (1988). Consumer perceptions of price, quality, and value: A means-end model and synthesis of evidence. *Journal of Marketing*, 52(3), 2–22.

Mots-clés : Personne en situation de handicap, Valeur perçue, Freins, Bénéfices, Voile handivalide, Accessibilité aux infrastructures sportives.

L'adoption de l'Intelligence Artificielle par les fédérations sportives françaises, une approche sensemaking

Djaballah Mathieu, Feuillet Antoine, Garcia-Arjona Noemi, Hautbois Christopher

Université Paris Saclay

L'adoption de l'intelligence artificielle (IA) constitue aujourd'hui une dynamique transversale qui traverse l'ensemble des secteurs économiques et organisationnels. Des administrations publiques aux entreprises privées, en passant par les organisations à but non lucratif, l'IA (incluant notamment les systèmes d'analyse de données, les agents conversationnels et les outils génératifs) est progressivement mobilisée comme un levier de performance, d'optimisation des processus, d'aide à la décision ou encore de création de nouvelles formes de valeur. Le champ sportif n'échappe pas à cette évolution, qu'il s'agisse de la performance sportive, de la relation aux pratiquants, de la communication ou de la gestion administrative (Ghorbani Asiabar et al., 2025). Pourtant, si les usages de l'IA sont relativement documentés dans le sport professionnel, ils demeurent encore peu explorés dans le cas des fédérations sportives nationales, en particulier en France.

Ces organisations présentent des caractéristiques spécifiques qui rendent l'étude de l'adoption de l'IA particulièrement heuristique. Les fédérations sportives françaises s'inscrivent dans un modèle hybride, à la fois associatif, institutionnel et politique, marqué par une mission de service public, une gouvernance multi-niveaux et une forte dépendance à un réseau d'acteurs hétérogènes (Bayle, 2010). Cette complexité les fait apparaître comme des réseaux d'acteurs humains et non-humains en interaction permanente (Viollet, 2017), au sein desquels politiques, outils et technologies jouent un rôle structurant en tant qu'« actants non-humains ». Dans cette perspective, l'IA peut être appréhendée non seulement comme une technologie, mais comme un actant susceptible de reconfigurer les équilibres organisationnels, les représentations et les trajectoires stratégiques. Cette recherche s'intéresse ainsi à la manière dont ces organisations appréhendent, interprètent et intègrent l'IA dans leurs logiques d'action.

Pour analyser ce phénomène, l'étude mobilise le cadre théorique du sensemaking, entendu comme le processus par lequel les acteurs organisationnels construisent du sens face à des environnements ambigus et incertains (Weick, 1979). Largement mobilisé en sciences de gestion pour comprendre l'émergence de stratégies et l'adoption d'innovations, le sensemaking permet ici de dépasser une approche techniciste de l'IA pour se focaliser sur les processus cognitifs, interprétatifs et sociaux qui la sous-tendent. Dans des contextes marqués par une forte ambiguïté – comme celui de l'IA, à la fois porteuse de promesses et de risques –, il apparaît particulièrement pertinent.

Plus précisément, cette recherche s'appuie sur le modèle scanning–interpreting–acting proposé par Thomas et al. (1993), qui décrit la construction du sens stratégique comme un enchaînement dynamique entre la recherche d'informations, leur interprétation et leur traduction en actions organisationnelles. Ce modèle apparaît adapté à l'étude des fédérations sportives, évoluant dans un environnement institutionnel dense et soumis à des pressions coercitives, normatives et mimétiques, tout en devant arbitrer entre ressources limitées, priorités multiples et représentations parfois contradictoires de l'innovation technologique.

Sur le plan méthodologique, la recherche adopte une approche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs auprès de responsables occupant des fonctions stratégiques et opérationnelles dans des fédérations sportives unisport agréées. La collecte de données est en cours (cinq entretiens réalisés, objectif d'une vingtaine) et vise à couvrir une diversité de

fédérations en termes de taille, de ressources et de degré d'avancement dans l'adoption de l'IA. Les entretiens s'appuient sur un guide structuré autour des trois phases du sensemaking stratégique – scanning, interpreting et acting – afin de saisir la manière dont les fédérations « font sens » de l'IA.

La phase de scanning explore l'identification de l'IA comme enjeu pertinent, les sources d'information mobilisées ainsi que les freins et opportunités perçus. La phase d'interpreting analyse les représentations associées à l'IA, les objectifs stratégiques qui lui sont attribués et les arbitrages entre différentes interprétations. Enfin, la phase d'acting s'intéresse aux modalités concrètes de mise en œuvre, aux ressources mobilisées, aux partenariats développés et aux transformations organisationnelles induites.

Les premiers résultats mettent en évidence des dynamiques d'adoption de l'IA encore émergentes et hétérogènes, caractérisées par des usages initialement dispersés et expérimentaux, progressivement structurés autour de démarches de coordination, de formation et de formalisation stratégique. Parallèlement, certaines fédérations adoptent une approche plus prudente et méthodique, inscrivant l'IA dans une réflexion plus large sur les outils numériques, marquée par des enjeux d'appropriation, de gouvernance des données et de cadrage organisationnel. Cette approche permet d'appréhender l'adoption de l'IA comme un processus socialement construit, inscrit dans des rapports de pouvoir et des contraintes institutionnelles. Les résultats attendus visent à contribuer à la littérature sur les conditions d'une appropriation pertinente et contextualisée de l'IA au sein des fédérations sportives françaises.

Bibliographie

- Bayle, E. (2010). La gouvernance des fédérations d'associations chargées d'une mission de service public : Le cas des fédérations sportives françaises. *Politiques et management public*, 27(1), 121–142.
- Ghorbani Asiabar, D. M., Ghorbani Asiabar, M., & Ghorbani Asiabar, A. (2025). The role of artificial intelligence in optimizing managerial decision-making in sports organizations: Opportunities and challenges. *SSRN Electronic Journal*. <https://ssrn.com/abstract=5276733>
- Thomas, J. B., Clark, S. M., & Gioia, D. A. (1993). Strategic sensemaking and organizational performance: Linkages among scanning, interpretation, action, and outcomes. *Academy of Management Journal*, 36(2), 239–270.
- Viollet, B. (2017). *Le processus de conception de la politique sportive d'une fédération sportive nationale : Le cas de la Fédération Française de Rugby* (Thèse de doctorat). Université de Poitiers.
- Weick, K. E. (1979). *The social psychology of organizing* (2nd ed.). Addison-Wesley.

Mots-clés : Intelligence artificielle, Fédérations sportives, Sensemaking, Innovation, Approche qualitative.

L'arène. Vouloir, concevoir, bâtir et exploiter un équipement sportif : le cas du palais des sports de Caen la Mer

Helleu Boris, Barabé Mikael

Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie

Cette proposition de communication s'appuie sur la méthodologie de l'étude de cas couplée à des entretiens semi-directifs pour analyser les choix stratégiques, politiques, marketing, économiques et financiers qui ont contribué à l'édification d'un palais des sports à Caen en 2023. En 2015, Aristide Olivier, alors maire-adjoint de Caen chargé des sports, de la jeunesse et de la vie étudiante annonce que le palais des sports inauguré en 1968 et d'une capacité de 2850 places ne sera pas rénové considérant un coût d'une rénovation estimé entre 12 et 15 millions d'euros. La montée en puissance des clubs de basket-ball et de handball pousse à envisager un nouvel équipement déjà évoqué dans le programme de Joel Bruneau, maire de la ville, lors de la campagne électorale pour les municipales de mars 2014. Ce dernier annonce en 2017 l'édification d'une nouvelle salle d'une jauge de 4000 à 6000 places pour un coût estimé alors entre 20 et 25 millions d'euros. Il s'agit de doter les clubs et le territoire d'un équipement optimisé pour les hospitalités, l'expérience du spectateur et les revenus de jour de match. Plutôt qu'augmenter la subvention publique, la collectivité fait le choix de fournir aux clubs un outil au service du développement de leurs revenus.

Projet communautaire, cette salle n'était pas destinée à être localisée à Caen mais plutôt dans l'agglomération. Les communes voisines de Colombelles, Bretteville-sur-Odon, Fleury-sur-Orne et Ifs s'étaient portées candidates pour l'accueillir mais il apparaissait moins coûteux de la bâtir à Caen. En octobre 2018, c'est donc une arène de 4200 places pour un coût de 35 millions d'euros (9 millions de moins que sur un autre site) qui est évoquée. C'est en avril 2019 qu'est décidée la localisation définitive du bâtiment à l'ouest du Zénith. Deux mois plus tard, le premier jury du concours d'architectes se réunit et retient quatre groupements sur les 62 candidatures. Le projet lauréat est dévoilé en novembre 2019 et les travaux débutent finalement en août 2021. Le nouveau Palais des sports de Caen la mer est inauguré en septembre 2023. Le coût global de l'équipement est de 40 millions (32 millions hors taxes) financé par la communauté Caen-la-Mer (16), le Département du Calvados (7), la Région Normandie (7), l'État (1,5) et de la Ville de Caen (1).

Cette communication aspire à restituer la complexité de la conduite d'un tel projet mobilisant des acteurs aux besoins et contraintes multiples. Aussi, avons-nous retenu la méthodologie de l'étude de cas, particulièrement fertile dans le domaine des sciences de gestion (Barlatier, 2018). Si se posent ici les problèmes de généralisation inhérents à l'approche monographique (Guéranger, 2012), celle-ci semble légitime et fertile dans le cadre d'un congrès dédié aux équipements sportifs. De plus, l'analyse d'une documentation de première main se voit enrichie d'entretiens semi-directifs menés avec des acteurs investis tout au long du projet : élu, experts et consultants en assistance à maîtrise d'ouvrage, architecte, techniciens du service des sports, présidents de clubs professionnels. Dans la continuité des travaux de Rundh et Gottfridsson (2016), le palais des sports de Caen la mer est aussi analysé par le prisme complexe des jeux d'acteurs et s'inscrivant dans le champ théorique de l'analyse Post Evaluation Occupancy (POE). L'évaluation de la performance des bâtiments compare les objectifs aux résultats et détermine si la conception répond aux objectifs qualitatifs et quantitatifs (Hadjri & Crozier, 2009). A l'heure d'un premier bilan après plus de deux ans d'exploitation, quel est le résultat des décisions prises par l'acteur public ? Les choix de conception du nouveau palais des sports intégrant des espaces d'hospitalité, des circulations panoramiques autour de l'aire de jeu, une configuration « chaudron » sur deux couronnes avec 2 600 places dans la partie basse et 1 600 dans la partie

haute, mais aussi les nouveaux bureaux du service des sports de la ville sont-ils pertinents ? la collectivité assume la charge d'exploitation de l'équipement et les clubs s'acquittent d'un loyer composé d'une part fixe d'occupation ainsi qu'une part variable indexée sur leurs recettes marginales : ce modèle économique est-il une réussite ? Les clubs évoluent à guichet fermé au deuxième niveau national et la salle accueille de nombreux autres évènements sportifs (open de tennis, saut à la perche, championnats de France de judo et de badminton...) : la proposition d'offre de spectacle sportif répond-t-elle à la demande ?

Cette recherche étant utile aux acteurs publics en charge de la définition des nouveaux équipements du spectacle sportif, il s'agit de montrer qu'une Aréna est aussi une arène.

Bibliographie

- Barlatier, P.-J. (2018). Les études de cas. In F. Chevalier, M. Cloutier, & N. Mitev (Eds.), *Les méthodes de recherche du DBA* (pp. 126–139). EMS Éditions.
- Guéranger, D. (2012). La monographie n'est pas une comparaison comme les autres : Les études de l'intercommunalité et leur territoire. *Terrains & travaux*, 21(2), 23–36.
- Hadjri, K., & Crozier, C. (2009). Post-occupancy evaluation: Purpose, benefits and barriers. *Facilities*, 27(1/2), 21–33.
- Rundh, B., & Gottfridsson, P. (2015). Delivering sports events: The arena concept in sports from a network perspective. *Journal of Business & Industrial Marketing*, 30(7), 785–794.

Mots-clés : Aréna, Collectivités, Sport professionnel, Maîtrise d'ouvrage.

L'art d'appâter le chaland. Les ressorts de l'engagement des étudiants dans les formations privées en management du sport

Pierre Julien

Université de Strasbourg

Impacté par l'avènement récent de nouveaux acteurs spécialisés, le paysage de l'enseignement supérieur en France a connu ces dernières années une évolution notable dans le champ des formations en management du sport. En sus des universités publiques qui proposent, depuis le début des années 1980, des cursus dédiés au management du sport et de quelques « grandes écoles » historiques habilitées à délivrer des diplômes reconnus par l'État (comme HEC, l'ESSEC ou l'EDHEC), des écoles que l'on peut qualifier « d'opportunistes » ont émergé à partir des années 2000. D'abord implantées à Paris, celles-ci ont essaimé dans la plupart des grandes métropoles régionales. AMOS Sport Business School (2005), Sports Management School (2010), ESG Sport (2013), Win Sport School (2018), Paris School of Sports (2019, co-fondée par Teddy Riner) : cette liste, qui n'a aucune prétention d'exhaustivité, renseigne sur la tendance à la marchandisation des savoirs (Pupion & Trébucq, 2018) et sur l'intensité concurrentielle à l'œuvre sur le marché de l'enseignement supérieur. La croissance de ces établissements a été rendue possible – et facilitée – par différents dispositifs étatiques. Aucune autorisation n'est par exemple requise pour l'ouverture d'un établissement privé d'enseignement supérieur. Par ailleurs, l'augmentation des taux de réussite au baccalauréat, conjuguée à l'augmentation substantielle des effectifs dans les filières STAPS, a constitué un vivier de cibles au potentiel économique non négligeable. L'essor des écoles opportunistes a également reposé sur des politiques de financements publics inédites et incitatives, en particulier la loi « Avenir professionnel » (2018) qui a profondément réformé le financement de l'alternance.

Au-delà de ces dispositifs, cette recherche interroge les leviers mobilisés par ces établissements privés spécialisés dans le management du sport afin d'attirer, capter et fidéliser les étudiants ciblés. Comment, en retour, ces derniers appréhendent-ils cette communication et plus généralement cette nouvelle offre de formation ? Et qu'est-ce qui les conduit, in fine, à s'engager dans une structure privée ?

Mobilisant le cadre conceptuel de l'enchantement, traditionnellement appliqué à l'univers de la consommation (Cochoy, 1999, 2002), cette communication appréhende les ressorts de l'engagement des étudiants en montrant qu'il est tantôt lié à des contingences extrinsèques (liées aux techniques marketing déployées par les écoles) mais aussi à des facteurs intrinsèques (le goût pour les acteurs privés pouvant par exemple provenir de dégoûts pour l'université). Elle contribue ainsi à éclairer plus largement des réflexions relatives aux agencements matériels et symboliques structurant les dispositifs de captation des chalandes et de cadrage de leur choix d'orientation dans l'enseignement supérieur.

D'un point de vue méthodologique, cette recherche s'appuie sur 15 entretiens semi-directifs menés auprès de différentes parties prenantes : futurs étudiants (ayant effectué une pré-inscription), étudiants en cours de formation, anciens étudiants, anciens responsables pédagogiques ou directeurs d'écoles. A noter que ce travail se focalise sur le moment spécifique de la bascule entre la troisième année de licence et l'entrée en première année de master. Le guide d'entretien comprend différents indicateurs : parcours scolaire, orientation post-bac, représentations sur les écoles privées/universités, informations et motivations préalables, expériences vécues durant la formation (ou l'expérience professionnelle) au sein de l'école, avantages et limites perçus, ainsi que le profil socio-démographique.

Les principaux résultats laissent apparaître deux réalités distinctes et complémentaires. D'une part, ils révèlent l'existence de multiples techniques d'enchantement mobilisées à des fins d'attraction. L'arsenal communicationnel déployé, fait de discours et de promesses dessinant un avenir radieux, est susceptible de prendre différentes formes : (1) un marketing d'enchantement : fishing, FOMO, storyliving, inflations sémantiques, communications équivoques via des campagnes publi-rédactionnelles ou encore instrumentalisation d'étudiants prescripteurs sommés d'aller prêcher la bonne parole (parfois dans le cadre de modules évalués) ; (2) des exagérations discursives (usages abusifs de termes comme « masters » alors qu'il s'agit de « mastères », coûts cachés, taux d'insertion, etc.) ; (3) des pratiques parfois trompeuses (fausses offres d'emploi, clauses abusives de contrat, faux avis en ligne, etc.) évoquées tantôt dans les entretiens, tantôt dans d'autres enquêtes, qu'elles soient médiatiques (Marchal, 2025) ou étatiques (en 2022, la DGC-CRF a constaté que plus de 30% des établissements privés de l'enseignement supérieur avaient des pratiques commerciales trompeuses). D'autre part, l'analyse met en évidence les ressorts de l'engagement des étudiants en identifiant deux grands registres de causalité : des facteurs extrinsèques – tels que la rareté des places dans l'enseignement supérieur public – et des facteurs intrinsèques liés à des trajectoires personnelles parfois impactées par les stratégies commerciales des écoles privées qui tirent parti des connaissances lacunaires des publics ciblés ; le marché de l'enseignement supérieur étant « un marché de la peur » (D'Aquino, 2024, p. 39).

Bibliographie

- Cochoy, F. (1999). *Une histoire du marketing : Discipliner l'économie de marché*. La Découverte.
- Cochoy, F. (2002). *Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*. Presses Universitaires de France.
- D'Aquino, M. (2024). Des toboggans, des ChupaChups et une demande artificielle : Création et captation d'une demande pour les écoles privées du supérieur. *Travaux universitaires de l'IEP de Bordeaux*.
- Marchal, C. (2025). *Le cube : Révélation sur les dérives de l'enseignement supérieur privé*. Flammarion.
- Pupion, P.-C., & Trébucq, S. (2018). L'analyse de la stratégie des établissements d'enseignement supérieur : Une question de fins ou de moyens ? *Gestion et management public*, 7(2), 6–11.

Mots-clés : Formations, Ecoles privées, Enseignement supérieur, Enchantement, Etudiants.

L'émergence de lieux de pratique « sport sur ordonnance » : une hiérarchie urbaine du sport-santé ?

Trijean Nelson, Tesson Frédéric, Viollet Bastien

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Poitiers

Depuis les années 2010, la prescription médicale d'activité physique (AP) adaptée, pour les patients avec une maladie chronique s'institutionnalise en France. Cependant, tous les acteurs du sport ne peuvent encadrer les personnes à qui une AP a été prescrite. Le rôle des professionnels habilités à intervenir dans ce cadre a été fixé par décret en 2016. Dès lors, des dispositifs régionaux ont été développés pour référencer et cartographier les organisations pouvant accueillir ces personnes, puis les orienter vers ces lieux de pratique. C'est le cas du dispositif Peps en Nouvelle-Aquitaine.

Ces dispositifs soulèvent la question de l'accès aux lieux de pratique référencés (Illivi & Honta, 2019). Ainsi, les pilotes de ces politiques visent à proposer un « maillage » territorial permettant le développement d'une offre de proximité (Bouttet et al., 2023). Dans ce cadre, l'objectif de notre étude était d'étudier les facteurs qui influencent effectivement l'émergence d'un lieu de pratique référencé dans le cadre du Peps. En ce sens, le cadre théorique de la diffusion des politiques publiques (Berry & Berry, 2018) nous permet d'étudier statistiquement les variables qui influencent l'adoption de cette politique par une ville et les mécanismes sous-jacents.

Une méthode mixte a été mobilisée. Sur le plan statistique, nos unités d'analyse étaient les villes Néo-Aquitaine (n=81). Notre variable dépendante était le référencement ou non d'un lieu de pratique dans le cadre du Peps sur une période donnée (t).

Les variables explicatives étaient :

- la densité de population
- la présence d'une Maison sport santé (MSS) à t-1
- la présence d'un programme référencé dans la ville de taille supérieure la plus proche à t-1
- la présence d'un dispositif similaire avant le Peps
- la densité d'équipements sportifs
- le nombre de clubs sportifs par habitant
- et le nombre d'établissements sportifs par habitant.

Pour l'analyse nous avons utilisé un modèle linéaire généralisé. Les variables conservées dans le modèle ont été sélectionnées par la méthode de l'AIC minimal.

Des entretiens semi-directifs avec les acteurs du Peps (n = 37) ont été menés puis retranscrits. De plus, des documents ont été recueillis (politiques publiques, comptes rendus de réunions, documents de coordination, articles de presse etc.). Les documents et entretiens retranscrits ont été codés pour l'analyse.

Le modèle le plus parcimonieux est celui comprenant les variables :

- densité d'habitants (HR = 4,1 ; IC95 % (1,3 – 13,3) ; p = 0,015),
- présence d'une MSS dans la période précédente (5,4 ; (3,4 – 8,9) ; p < 0,001),
- présence d'un programme dans la ville de taille supérieure la plus proche (2,5 ; (1,2 – 6,0) ; p = 0,021),
- présence d'un dispositif en amont du Peps (1,5 ; (1,0 – 2,1) ; p = 0,043).

Concernant l'effet de la densité de population, les analyses qualitatives révèlent qu'il a été plus facile pour les acteurs du Peps d'identifier, dans les territoires densément peuplés, une offre en sport-santé et notamment des structures employant des enseignants en activités physiques adaptées.

Lorsqu'une MSS est présente dans une ville, il arrive que les deux dispositifs s'articulent et qu'une part du travail d'identification de l'offre dans le cadre du Peps soit confiée à la MSS avec une certaine autonomie. Cela relève d'une logique de territorialisation (Dubresson & Jaglin, 2005).

Concernant la troisième variable, l'étude de la trajectoire du dispositif montre que les acteurs en charge du développement, ciblent d'abord les villes les plus grandes, où coexistent une offre de sport santé et de potentiels usagers. Ces derniers cherchent ici à favoriser les chances de réussite du dispositif. Ensuite, les villes de taille inférieure deviennent prioritaires, et ainsi de suite. Nous observons une diffusion hiérarchique.

Enfin, les entretiens font ressortir le fait que dans les villes dans lesquelles un dispositif similaire existait en amont, des réseaux d'acteurs, des institutions, des routines et des pratiques ont été développés. Cela a facilité l'adoption du Peps par les acteurs locaux.

Malgré certaines limites, notamment un biais de sélection, cette étude met en lumière des variables clés à considérer dans l'analyse de la répartition des lieux de pratique d'AP sur prescription. Elle permet également l'identification de mécanismes sous-jacents. Sur le plan managérial, ces résultats soulignent l'importance d'articuler, à l'échelle locale, ces dispositifs régionaux de prescription avec les politiques nationales et les dynamiques territoriales existantes. Ainsi, le développement d'une échelle de gouvernance au niveau (inter)communal semble primordial. Cependant, dans un objectif de lutte contre les inégalités territoriales, le ciblage prioritaire de villes disposant déjà de dynamiques sport-santé pose question.

Bibliographie

- Berry, F. S., & Berry, W. D. (2018). Innovation and diffusion models in policy research. In *Theories of the policy process* (pp. 223–260). Routledge.
- Bouttet, F., Didierjean, R., Hot, F., Lepori, M., & Lessard, C. (2023). Extension et déstabilisation d'une politique de santé publique : L'entrée des « Maisons Sport-Santé » dans le dispositif d'encadrement de la prescription médicale d'activité physique. *Émulations – Revue de sciences sociales*, 45.
- Dubresson, A., & Jaglin, S. (2005). Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés : Approche et méthode. In B. Antheaume & F. Giraut (Eds.), *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement* (pp. 337–353). IRD Éditions.
- Illivi, F., & Honta, M. (2019). L'instrumentation de la lutte contre les inégalités d'accès à l'activité physique : Un gouvernement des conduites par la qualité. *Revue française des affaires sociales*, (3), 169–188.

Mots-clés : Prescription d'activité physique, Maillage territorial, Sport-santé, Diffusion spatiale.

L'enseignement du management du sport à l'épreuve des limites planétaires et de l'explosion des usages de l'IA générative : du bricolage individuel à la créativité organisationnelle ?

Viollet Bastien, Saurois Arnaud

Université de Poitiers

Alors que l'Anthropocène et la « grande accélération » posent des défis et problématiques à tous niveaux pour les organisations, quelles qu'elles soient, le développement massif des usages de l'IA générative impose de modifier notre regard sur la formation des futurs professionnels (Leca & Naccache, 2025). Au niveau des sciences de gestion et du management en général, la transformation des enseignements dans ce contexte suscite, depuis peu, des débats sur l'orientation et la méthode (Acquier et al., 2024).

Pour le management du sport en particulier, des premières investigations par questionnaire (Viollet & Saurois, 2026) ont montré la sensibilité des responsables de ces Master STAPS en Management du Sport autour des enjeux de l'anthropocène. Une majorité d'entre eux se trouvant en situation de « recherche » en termes de réflexivité écologique et d'engagement dans la transition écologique (Fronty & Glaser, 2023), c'est-à-dire hésitant, craignant et ne sachant pas comment s'y prendre, rejoignant les débats sur l'orientation et la méthode cités plus haut. Des freins (parmi lesquels la formation continue des enseignants et enseignants-chercheurs), des contraintes voire des dissonances et contradictions individuelles et organisationnelles sont ainsi repérées.

Ces formes de blocage appellent ainsi à une approche plus qualitative et collective auprès de celles et ceux qui font vivre ces formations des futurs managers du sport. Comment, au niveau des équipes pédagogiques, appréhender ces dernières accélérations qui appellent à la radicalité mais aussi à l'immédiateté ? Finalement, la rapidité et l'intensité du changement à opérer pour faire face à l'appropriation massive de l'IA générative par les étudiants et leurs futurs organisations recruteuses, renforce le questionnement sur le positionnement des formations. La promesse d'ultra-performance de l'intelligence artificielle pose ainsi immédiatement une double interrogation : celle de son impact important sur l'environnement (principalement en matière de consommation énergétique et hydrique) mais également celle plus symbolique de la finalité même de cette dynamique de « progrès » (la poursuite d'une optimisation toujours plus poussée constitue-t-elle une orientation souhaitable ?). Aussi, au-delà du « comment », il est nécessaire de réinterroger les compétences qui doivent être développées durant un Master STAPS management du sport, ainsi que, plus fondamentalement, les finalités qui les sous-tendent.

Pour répondre à ces questions, des entretiens semi-directifs auprès d'équipes pédagogiques de plusieurs Master STAPS en management du sport sont menés dans une démarche multi-cas. Ces focus groups s'appuient sur un guide d'entretien structuré en quatre temps : l'intensité des changements souhaités, l'organisation pour mettre en place ces évolutions, les freins repérés collectivement et les leviers identifiés pour lever ces obstacles. Un codage émergent met en avant les dynamiques selon une double analyse intra-cas et inter-cas.

Cette recherche vise à mettre en évidence les représentations sociales des équipes pédagogiques concernées par ces réflexions autour de l'évolution des formations. Les points de convergence et de divergence au sein de ces équipes, tant sur l'intensité des modifications souhaitées et sur la méthode pour y parvenir, sont ainsi mis en avant. Dans une visée comparative, il s'agit également d'appréhender l'impact de l'écosystème sportif de chaque campus sur les représentations des acteurs.

L'analyse des résultats met en avant des solutions bricolées « individuellement » par des acteurs isolés dans l'équipe pédagogique, jusqu'à une créativité organisationnelle (Mawadia et al., 2019), témoignant d'une construction collective tenant compte d'une vision prospective de l'insertion des futurs diplômés et des contraintes de l'environnement institutionnel et sportif.

Au final, ces résultats mènent à une discussion par le prisme de la réflexivité collective, permettant de compléter la typologie proposée par Fronty et Glaser (2023), laquelle se limite à la mise en avant d'une dissonance individu – organisation.

Bibliographie

Acquier, A., Mayer, J., & Valiorgue, B. (2024). Anthropocène, limites planétaires et nouvelles frontières des sciences de gestion. *Revue française de gestion*, 315(2), 11–36.

Fronty, J., & Glaser, A. (2024). Réflexivité et dissonance au sein des organisations : Le défi de la transition écologique. *Revue française de gestion*, 313(6), 85–99.

Leca, B., & Naccache, P. (2025). Dépasser les clivages pour intégrer les enjeux de l'Anthropocène dans l'enseignement de la gestion. *Revue française de gestion*, 324(5), 159–177.

Mawadia, A., Eggrickx, A., & Chapellier, P. (2019). La créativité organisationnelle : Un apport pour le bricolage collectif. *Management international / International Management / Gestión internacional*, 24(1), 140–153.

Viollet, B., & Saurois, A. (2026, in press). La formation des futurs managers du sport : De la nécessité d'un choc de décroissance ? Étude sur l'évolution des Masters MS en STAPS. In *Former les managers à l'ère de l'anthropocène* (Vol. 1, chap. 15). Presses de l'Université Laval.

Mots-clés : Enseignements, Management du sport, IA, Créativité organisationnelle.

L'équipement sportif, symbole des tensions entre ambitions sportives et préoccupations environnementales : l'exemple du surfpark de Canéjan

Catelain Marie

Université Rennes 2

Développé en France, dans les années 1950, le surf apparaît, originellement, comme une activité marginale. Ses adeptes valorisent une pratique libre, anti-institutionnelle et rejettent la compétition (Lawler, 2010). La massification qu'elle connaît à partir des années 1970 participe toutefois à sa sportivisation (Lacroix & Bessy, 1994). Progressivement, sont alors créés les premiers clubs de surf et ont lieu les premières compétitions amateurs jusqu'à l'apparition de la Fédération française de surf (FFS), délégataire du ministère des Sports. Se donnant pour objectifs « de promouvoir, organiser, contrôler, développer en France (...), la pratique des activités de vagues » (surfingfrance.fr), cette dernière met notamment un point d'honneur à la préparation du sport de haut niveau. L'ambition de performance est d'autant plus renforcée que la discipline est reconnue comme olympique en 2016 et intègre les programmes des Jeux de Tokyo 2021 puis de Paris 2024, orientant les préoccupations des pouvoirs publics. Couplée à son institutionnalisation, la sportivisation de la pratique se matérialise aussi par sa marchandisation. Si les industries médiatiques et du surfwear participent à ce processus, il s'observe également par les stratégies marketing opérées par les territoires de surf, tant en termes de communication que de développement d'écoles privées et d'infrastructures.

S'inscrivant dans ces logiques marchandes et institutionnelles, les nouveaux équipements que sont les piscines à vagues artificielles apparaissent comme le symbole de cette sportivisation. Inventés en 2010, ces immenses bassins dans lesquels déferlent des vagues modulables, promettent une glisse interminable (indépendante des conditions météorologiques) adaptée à chaque pratiquant. Ces structures, portées par des entrepreneurs privés, sont alors présentées comme des outils au service du haut niveau et semblent, à première vue, particulièrement adaptées aux ambitions fédérales. Toutefois, s'ils se développent un peu partout dans le monde (Etats-Unis, Suisse, Brésil, Australie, etc.), aucun surfpark n'est encore sorti de terre en France. Bien que plusieurs projets y aient émergé (Loire atlantique, Pyrénées atlantiques, Landes, etc.), tous ont été freinés par des contestations environnementales (consommation d'eau et d'énergie, artificialisation des sols, etc.). Située à Canéjan, dans la périphérie de Bordeaux, l'Académie de la Glisse n'échappe pas à la règle : s'il semble plus avancé que les autres, ce projet de surfpark fait face à une mobilisation importante, au sein de laquelle la FFS peine à se positionner.

A travers l'étude monographique de la situation de Canéjan, cette présentation étudie les conflits relatifs aux innovations que représentent ces nouveaux équipements sportifs. Par une approche sociologique pragmatique permettant de comprendre la formation des désaccords (Boltanski & Thévenot, 1991), elle analyse les argumentaires engagés autour du projet d'Académie de la Glisse et montre comment les acteurs opposés à cet aménagement se saisissent de l'enjeu écologique pour défendre, plus largement, un modèle sportif, voire de société. Par ailleurs, étudier l'évolution du conflit et des coalitions engagées permet de souligner la trajectoire fluctuante de la fédération délégataire, vacillant entre soutien et rejet.

Reposant sur une enquête plus large réalisée dans le cadre d'un travail doctoral, l'exposé s'appuie sur 22 entretiens semi-directifs avec l'ensemble des parties prenantes du conflit ; des observations ethnographiques opérées in situ en octobre 2023 et en avril 2025 ainsi qu'une veille médiatique, documentaire et des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, sites militants et commerciaux).

Ainsi, après avoir présenté le surfpark et ses ambitions, la communication revient sur la manière dont les associations et collectifs locaux se mobilisent contre ce type d'équipement. Il s'agit notamment de révéler, qu'au-delà des enjeux environnementaux, ces derniers questionnent le modèle sportif et sociétal promu par les porteurs de projet. Aussi, en étudiant l'ensemble des stratégies de légitimation opérées par les acteurs, l'exposé revient sur la manière dont ceux-ci cherchent à enrôler la FFS dans leur cause. Sollicitée tant par les opposants que par les promoteurs, cette dernière adopte un positionnement ambivalent et sa position fluctue tout au long du conflit. Si elle est en partie liée à des enjeux personnels (Thévenot, 2006) - changement de présidence, dissensions dans le bureau -, le contexte particulièrement incertain (incertitudes liées aux effets environnementaux mais aussi à la manière d'agir entre les objectifs performatifs et socio-environnementaux) semble également responsable de cette oscillation (Callon et al., 2001). Plus largement, les difficultés rencontrées par la FFS à propos des surfparks témoignent des questionnements quant aux mutations de ce loisir de nature (artificialisation de la pratique, nouveaux espaces d'activité). Un parallèle peut être opéré avec l'évolution de pratiques similaires comme l'escalade, où la fédération délégataire (FFME) semble déjà avoir emprunté le virage vers les équipements artificiels au détriment des aménagements en milieu naturel.

Bibliographie

- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : Les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Éditions du Seuil.
- Lacroix, G., & Bessy, O. (1994). Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui. In *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère* (pp. 25–48). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Lawler, K. (2010). *The American surfer: Radical culture and capitalism*. Taylor & Francis.
- Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel : Sociologie des régimes d'engagement*. La Découverte.

Mots-clés : Surfpark, Conflit, Environnement, Fédération, Olympisme, Artificialisation.

L'héritage organisationnel des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en termes de structuration touristique : étude sur le nord-est parisien

Gignon Alexia, Delaplace Marie, Chaboche José

Université Gustave Eiffel, Université d'Orléans

Près de deux ans après l'organisation des JOP de 2024 en France, il est possible d'évaluer l'héritage organisationnel de cet événement au sein de l'écosystème des acteurs institutionnels touristiques. La construction de nouvelles infrastructures en Seine-Saint-Denis pour l'événement (Centre Aquatique Olympique, Village Olympique et Paralympique ou village des médias), l'utilisation de sites temporaires et d'infrastructures existantes, comme le Stade de France sont à l'origine de transformations d'envergure qui ont contribué à modifier la structuration urbaine et sociale de cette partie de la métropole parisienne, comme ce fut le cas à Barcelone (Gravari-Barbas & Jacquot, 2007) ou à Londres. Mais au-delà de cet héritage matériel, il existe aussi un héritage immatériel qui se construit depuis l'attribution des JOP à la Ville de Paris en 2017. La Seine-Saint-Denis, territoire paupérisé et stigmatisé souffre d'une image négative dans l'imaginaire collectif et a cherché à profiter des Jeux pour se revaloriser. Delaplace et al. (2025) montrent dans une enquête par questionnaire en deux vagues - à l'été 2023 (979 répondants) et 2024 (986 répondants) - que le taux de visiteurs ayant une image positive de ce département n'évolue pas (seulement 25 % de notes 4 et 5, sur une échelle de 1 à 5 en 2024, comme en 2023). En revanche, le taux de visiteurs ayant une image négative de celui-ci diminue un peu, passant de 27 % de notes 1 et 2, donc mauvaises à médiocres, en 2023 à 21 % en 2024. Dans ce contexte, il s'agit de mesurer l'impact des JOP de Paris 2024 sur la mobilisation et la structuration des acteurs touristiques dans le nord-est Parisien.

Une enquête qualitative (entretiens semi-directifs, participation observante dans le cadre d'une thèse CIFRE à soutenir en 2026) a permis d'analyser la nature et la dynamique des relations entre acteurs touristiques institutionnels Séquano-Dionysiens et Parisiens (Office du Tourisme et des Congrès de Paris, Seine-Saint-Denis tourisme, mission Partenariats et Tourisme de la Ville de Paris, missions tourisme et / ou patrimoine des Etablissements Publics Territoriaux (EPT) et du Conseil Départemental, etc.), adjoints au maire en charge du tourisme (Ville de Paris, Ville de Saint-Denis) ou des JOP (Ville de Paris) ainsi qu'avec les promoteurs des JOP (missions JOP des villes, EPT, département). Cette phase d'enquête rassemble 41 entretiens menés entre avril 2022 et décembre 2023. Ce faisant, la position de chacun d'eux et leur implication dans la gouvernance complexe de ce méga-événement sportif qui participe à la restructuration urbaine et touristique peuvent être saisies. Une nouvelle vague d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs touristiques du nord-est parisien aura lieu de mars à juin 2026 afin d'évaluer l'attractivité touristique post-événementielle à court terme du territoire et la pérennité des relations entre les acteurs suite aux JOP.

Les analyses de la première vague d'entretiens montrent que selon les acteurs locaux, le défi consiste désormais à faire connaître la qualité de l'offre touristique locale afin de valoriser le territoire, les Jeux étant l'occasion de transmettre au monde entier l'image que l'on souhaite donner de ces derniers. Les acteurs du tourisme ont donc cherché à capitaliser sur les JOP Paris 2024 afin de structurer leurs ambitions touristiques et de tisser des liens plus étroits avec leur écosystème d'affaires métropolitain. Selon la perspective du boosterism (Lew, 2001) qui consiste à promouvoir une ville pour améliorer la perception publique de celle-ci, nos analyses montrent comment un événement accélère les politiques publiques touristiques locales dans le cas des Jeux de 2024. Leur accueil procède d'une stratégie d'attractivité du Grand Paris par une approche globale visant à améliorer son accessibilité et à diversifier son offre urbaine (Houllier-Guibert, 2021). L'analyse comparative de ces entretiens conduits ex ante et ex post permettra

ainsi d'identifier l'héritage organisationnel de ce méga-événement dans l'écosystème d'affaires du tourisme en Seine-Saint-Denis.

Bibliographie

Delaplace, M., Dimitrijeva, J., & Gignon, A. (2025). Les JOP de Paris 2024 : Un outil au service d'un changement d'image de la Seine-Saint-Denis ? In *Enjeux des Jeux* (Colloque, décembre 2025, Toulouse, France).

Gravari-Barbas, M., & Jacquot, S. (2007). L'événement, outil de légitimation de projets urbains : L'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes. *Géocarrefour*, 82(3), 153–163.

Houllier-Guibert, C.-E. (2021). L'attractivité du territoire en tant que stratégie. In *Regards croisés sur l'économie* (n° 28, pp. 78–86). La Découverte.

Lew, A. A. (2001). Place promotion, boosterism and tourism. *Tourism Geographies*, 3(3), 247–248.

Mots-clés : Jeux Olympiques et Paralympiques, Héritage organisationnel, Relation entre acteurs, Politiques publiques, Tourisme.

L'intimidation en ligne comme nouvel espace de discrimination dans le sport professionnel : les cas de LaLiga et de la Premier League

Garcia-Arjona Noemi

Université Paris-Saclay

Depuis une dizaine d'années, les discriminations dans le sport ne se limitent plus aux espaces physiques traditionnels (stades, vestiaires, tribunes), mais se déploient de manière croissante dans les environnements numériques. Les réseaux sociaux, forums et plateformes de partage constituent aujourd'hui des espaces centraux de visibilité, d'interaction et de médiatisation du sport, tout en devenant des lieux privilégiés de discours haineux et de cyberharcèlement ciblant athlètes, entraîneurs, arbitres ou dirigeants. Ces phénomènes, souvent désignés sous les termes d'online harassment, online abuse ou hate speech, posent de nouveaux défis aux organisations sportives en matière de gouvernance, de responsabilité sociale et de protection des acteurs.

Cette communication propose un état des lieux des travaux scientifiques consacrés au cyberharcèlement dans le sport, en l'analysant comme un nouvel espace de discrimination. Elle s'appuie sur une revue analytique de la littérature internationale, complétée par l'étude de dispositifs institutionnels récents mis en œuvre par des fédérations internationales et des ligues professionnelles de premier plan.

Les travaux récents mettent en évidence la persistance des discours de haine et du cyberharcèlement au sein des communautés numériques de supporters, tout en soulignant les limites des mécanismes institutionnels existants pour y répondre de manière efficace. La littérature montre que ces phénomènes sont encore fréquemment appréhendés comme des incidents isolés ou individuels, une lecture qui tend à invisibiliser leur dimension structurelle et systémique. L'environnement numérique complexifie davantage les processus de régulation et de modération, notamment en raison de l'effet de désinhibition en ligne (Suler, 2004), dont les formes multiples favorisent la circulation rapide et massive de propos violents ou discriminatoires. Ces contenus sont souvent formulés sous couvert d'humour, d'ironie ou de dérision, ce qui contribue à banaliser, masquer ou minimiser les atteintes, tout en brouillant les frontières entre plaisanterie et violence symbolique. Cette ambiguïté rend l'identification, la qualification et le traitement institutionnel de ces pratiques particulièrement complexes pour les plateformes numériques comme pour les organisations sportives (Kearns et al, 2022 ; Glynn & Brown, 2023).

Dans un premier temps, l'analyse s'intéresse aux réponses développées par des organisations sportives internationales. Les rapports de la fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) et la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) avec son programme United Against Online Abuse (UAOA), traduisent une reconnaissance croissante du cyberharcèlement comme risque organisationnel et réputationnel des instances sportives, appelant la mise en place d'outils spécifiques de gouvernance numérique.

Dans un second temps, la communication se concentre sur deux grandes ligues professionnelles de football, afin d'illustrer des modèles singuliers de réponse organisationnelle. En Espagne, LaLiga a développé un dispositif structuré de monitorisation et de signalement des discours de haine, en lien avec la plateforme MOOD et l'Observatoire espagnol de lutte contre le racisme et la haine. Ce modèle repose sur une logique technico-institutionnelle visant à objectiver les violences en ligne, à produire des données exploitables juridiquement et à renforcer la coopération avec les pouvoirs publics (Llopis-Goig, 2025). De son côté, la Premier League anglaise privilégie une approche pédagogique et préventive, fondée sur la formation des entraîneurs, éducateurs et responsables d'académies de jeunes joueurs. Ces programmes

cherchent à renforcer les compétences des acteurs de terrain pour identifier, prévenir et gérer les situations de cyberharcèlement au sein des clubs (Kilvington et al., 2025).

La comparaison de ces dispositifs met en évidence deux logiques managériales : d'une part, une approche centrée sur la régulation et la surveillance des espaces numériques ; d'autre part, une stratégie axée sur la capacitation des acteurs organisationnels et la prévention par l'éducation. Loin de s'opposer, ces modèles apparaissent complémentaires et soulignent la nécessité d'une gouvernance multi-niveaux associant ligues, clubs, fédérations et acteurs publics.

En conclusion, cette communication montre que le cyberharcèlement constitue désormais un nouvel enjeu du management du sport professionnel, à la fois en termes de responsabilité sociale, de protection des ressources humaines et de légitimité institutionnelle. Elle ouvre des perspectives de recherche sur l'évaluation de l'efficacité des dispositifs existants dans le cadre français, à travers la comparaison internationale et l'extension de l'analyse à d'autres sports et niveaux de pratique. Plus largement, elle invite à repenser les politiques d'intégrité sportive à l'aune des transformations numériques contemporaines.

Bibliographie

Glynn, E., & Brown, D. H. K. (2023). Discrimination on football Twitter: The role of humour in the othering of minorities. *Sport in Society*, 26(8), 1432–1454.

Kearns, C., Sinclair, G., Black, J., Doidge, M., Fletcher, T., Kilvington, D., Liston, K., Lynn, T., & Rosati, P. (2023). A scoping review of research on online hate and sport. *Communication & Sport*, 11(2), 402–430.

Kilvington, D., Lusted, J., & Leslie-Walker, A. (2025). "Encourage them to be themselves": An evidence-based model of anti-racist coaching (ARC) practice for youth sport coaches. *Ethnic and Racial Studies*.

Llopis-Goig, R. (2025). Understanding and fighting racism in football: A story of ignorance and half-heartedness. In U. Merkel (Ed.), *Racism, xenophobia, antisemitism and Islamophobia in European football: Symptoms, sources and solutions* (pp. 173–187). Routledge.

Suler, J. (2004). The online disinhibition effect. *CyberPsychology & Behavior*, 7(3), 321–326.

Mots-clés : Cyberharcèlement, Discriminations, Espaces numériques, Gouvernance, Prévention, Football professionnel.

« Là où les sièges sont plus confortables ». Conception, aménagement et exploitation des espaces VIP dans les enceintes sportives françaises : entre héritage, innovation et durabilité.

Bonnet Christophe

Université de Bordeaux

Apparues au tournant des années 1980, les hospitalités sportives sont progressivement devenues un levier important du développement économique des acteurs de l'écosystème (propriétaires et gestionnaires d'enceintes, fédérations et clubs professionnels, organisateurs d'événements). Générant, en moyenne, trois à quatre fois plus de revenus par spectateur que les places « classiques » (Brown et al., 2016), les hospitalités constitueraient en effet entre 10% et 30% des produits d'exploitation pour les détenteurs de droits. En France, ce marché représenterait ainsi un volume d'affaires estimé à 650 millions d'euros (Sporsora, 2025).

L'hospitalité peut être appréhendée comme l'ensemble des dispositifs spatiaux, relationnels et serviciels visant à capter, valoriser et fidéliser des publics à forte contribution économique au sein et en périphérie d'un équipement et/ou d'un événement. Dans le contexte sportif, l'hospitalité ne se limite plus aujourd'hui à une offre haut de gamme pour les amateurs de compétitions : elle relève du marketing expérientiel reposant sur l'accès à des espaces privilégiés, à des services premium et à une expérience enrichie. L'architecture et l'agencement des infrastructures sportives occupent ainsi un rôle primordial dans cette acception. Bien plus que de simples lieux de compétition, les enceintes sportives se sont en effet transformées en des espaces multifonctionnels et modulables, au sein desquels les zones VIP sont conçues et perçues comme des sphères symboliques de relations sociales et commerciales (Lee et al., 2015).

En France, les projets de construction et de rénovation des enceintes sportives de ces dernières années témoignent de la prise en compte de ces enjeux et révèlent, en ce sens, une volonté d'améliorer l'offre VIP. La littérature scientifique portant spécifiquement sur les hospitalités demeure pourtant fragmentée (Rousse et Vernier, 2020 ; Tribou et al., 2025), contrairement au cas nord-américain où elle a émergé depuis une quinzaine d'années, s'appuyant notamment sur l'étude des ligues majeures (Titlebaum & Lawrence, 2009).

Cette communication est le premier volet d'un projet de recherche naissant qui vise à explorer les enjeux historiques et socioéconomiques du milieu des hospitalités en France. Afin de répondre à la thématique du Congrès de la S2MS, le propos porte précisément sur la manière dont les espaces VIP des enceintes sportives sont (re)pensés, (ré)aménagés et optimisés afin de satisfaire les (nouvelles) attentes du public, d'innover et de se démarquer mais aussi de s'inscrire dans une approche plus durable. L'objectif est, d'une part, d'analyser l'articulation entre les logiques spatiales et les dynamiques sociales, afin d'éclairer les processus par lesquels se construit la valeur symbolique de ces espaces sélectifs et distinctifs. Il s'agit, d'autre part, de saisir les stratégies déployées par les gestionnaires des équipements sportifs pour accueillir et engager leurs partenaires ainsi que leurs clients VIP, à travers les services personnalisés et les expériences immersives qu'ils commercialisent pendant les compétitions comme en dehors de celles-ci.

Les résultats présentés sont issus d'une série de visites réalisées dans différentes enceintes sportives (Stade Chaban Delmas, Stade Atlantique, Patinoire Mériadeck de Bordeaux, Arena d'Orleans, Circuit automobile du Castellet, Roland Garros) et d'entretiens menés auprès des personnes qui en ont la charge mais également de responsables d'hospitalités des clubs sportifs professionnels qui y résident ou encore d'agences d'événementiel sportif qui y opèrent. L'analyse

entrecroisée de ces différents types d'équipements permet de mettre en évidence des similarités dans la conception et l'exploitation des espaces d'hospitalités ou, au contraire, des pratiques et des codes plus spécifiques à certaines infrastructures ou à certains sports.

Cette analyse ouvre enfin la discussion sur l'existence - ou non - d'un modèle d'hospitalité « à la française », lié à l'histoire des clubs et à la gouvernance des enceintes, en comparaison avec les modèles anglo-saxons. Au-delà des aspects économiques, cette étude interroge in globo la transformation des modèles de consommation du sport, la hiérarchisation des publics et la place accordée aux logiques de durabilité dans les infrastructures sportives contemporaines.

Bibliographie

- Brown, M. T., Rascher, D. A., Nagel, M. S., & McEvoy, C. D. (2016). *Financial management in the sport industry* (2e éd.). Taylor & Francis.
- Lee, S., Parrish, C., & Kim, J. H. (2015). Sports stadiums as meeting and corporate/social event venues: A perspective from meeting/event planners and sport facility administrators. *Journal of Quality Assurance in Hospitality & Tourism*, 16(2), 164-180.
- Rousse, G., & Vernier, A. (2020). L'optimisation des enceintes sportives comme levier de pérennisation et de croissance des revenus des clubs sportifs professionnels. In M. Desbordes & C. Hautbois (Dir.), *Management du sport 3.0*. Economica.
- Sporsora (2025). *Etude d'impact : l'enjeu des hospitalités pour l'écosystème du sport*. Sporsora.
- Titlebaum, P. J., & Lawrence, H. J. (2009). The reinvention of the luxury suite in North America. *Journal of Sponsorship*, 4(2), 124-136.
- Tribou, G., Dermit, N., & Mahmoudi, R. (2025). *Management du sport : Marketing et gestion des clubs sportifs* (6e éd.). Dunod.

Mots-clés : Hospitalités sportives, Espaces VIP, Expérience spectateur, Innovation, Management des enceintes sportives.

La perception de la soutenabilité des pratiquants de loisirs nautiques en territoires touristiques

Munsch Charlotte, Schut Pierre-Olaf, Trendafilova Sylvia

Université Gustave Eiffel, The University of Tennessee (États-Unis)

Chaque année, les effets du changement climatique s'intensifient à l'échelle mondiale, entraînant des conséquences de plus en plus graves, récurrentes aux multiples répercussions (IPCC, 2023). Parallèlement, les inégalités économiques se creusent entre les populations les plus défavorisées et les plus riches, ce qui génère des réalités sociales de plus en plus divergentes. Dans ce contexte, comment réorienter un système qui marginalise les besoins sociaux et néglige la préservation de l'environnement naturel ? Cette recherche vise à recentrer les priorités sur ces deux dimensions fondamentales, sociale et environnementale, tout en considérant l'importance de l'économie comme moteur de nos sociétés actuelles.

Nous analysons deux pratiques sportives en milieu naturel : le canoë-kayak pratiqué sur l'Ardèche et le surf pratiqué à Biarritz. Ces deux activités illustrent bien les tensions existantes entre attractivité touristique et pression environnementale (Borne & Pointing, 2015 ; De Myttenaere & d'Ieteren, 2009). À titre d'exemple, la ville de Biarritz compte environ 25 000 habitants permanents, tandis qu'en 2019, le Pays Basque a accueilli 2,8 millions de touristes, représentant 18,4 millions de nuitées. Cette fréquentation a généré 965 500 tonnes de CO₂e, soit 52,55 kg CO₂e par nuitée (Communauté d'agglomération du Pays Basque, 2019), ce qui illustre l'ampleur de l'empreinte environnementale liée à l'activité touristique. Cette étude vise à comprendre comment les pratiquants de loisirs nautiques perçoivent la soutenabilité de leur activité, entre plafond écologique et plancher social, dans des territoires façonnés par le tourisme et socialement organisés autour de ces pratiques.

Ici, la soutenabilité est envisagée selon la manière dont les usagers perçoivent leur propre impact et la fragilité des milieux qu'ils fréquentent. La littérature montre en effet que les comportements et les pratiques dépendent étroitement des représentations, des valeurs et du niveau de conscience environnementale des individus (Gruas, 2021). La perception devient alors un élément central pour comprendre comment les pratiquants de loisirs nautiques s'inscrivent ou non, dans une démarche soutenable.

Pour ce faire, nous mobilisons la théorie du donut, développée par l'économiste Kate Raworth, qui évalue la soutenabilité des frontières sociales et planétaires (Raworth, 2017). La théorie du donut propose un cadre d'analyse, qui établit l'équilibre entre les besoins sociaux fondamentaux et les limites environnementales. Nous avons appliqué cette théorie à notre sujet, en sélectionnant des indicateurs mesurables, sur le plan social : la santé, l'éducation, l'égalité, la sécurité, l'accessibilité financière, le sentiment d'appartenance et le lien social. Concernant le plan environnemental, nos indicateurs reposent sur la qualité de l'eau, la biodiversité, la sensibilité environnementale, la gestion des déchets, les changements climatiques, les logements et les transports.

Afin de répondre à ce questionnement, nous avons collecté nos données à travers un questionnaire adressé aux pratiquants de ces activités de loisirs, structuré autour des indicateurs définis. Chaque item comprend deux questions permettant d'évaluer si les répondants se situent en-dessous, dans ou au-delà des seuils sociaux et environnementaux. Ces questions sont basées sur une échelle de Likert à 4 points afin d'éviter les réponses neutres.

Ainsi de juin à septembre 2025, nous avons récolté 526 réponses exploitables en Ardèche et 466 à Biarritz au moyen d'une passation en face à face et également auto-administrée. Le recrutement des participants relève d'un échantillonnage de convenance réalisé in situ, sous

réserve qu'ils aient déjà pratiqué l'activité sur le terrain étudié. Les publics ciblés étaient les pratiquants de surf sur le spot de la Côte des Basques à Biarritz et les pratiquants de canoë-kayak sur Ardèche particulièrement à Vallon-Pont-d'Arc qu'ils soient locaux ou touristes et qu'ils pratiquent de temps en temps ou régulièrement.

L'échantillon est principalement composé d'individus âgés de 26 à 35 ans (39,4%), avec une répartition relativement équilibrée entre les sexes (52 % d'hommes, 48 % de femmes). La plupart des répondants déclarent un niveau d'éducation élevé, 38,1 % étant titulaires d'un master.

Une grande majorité des répondants atteignent le plafond social (89,2%) et le plafond environnemental (78,3%), ce qui suggère des niveaux généralement élevés d'indicateurs perçus de durabilité sociale et environnementale parmi les participants. L'analyse des données relève plusieurs profils de pratiquants différenciés selon le lieu de pratique, la résidence (locaux, touristes, excursionnistes) et de l'âge.

Cette recherche met en évidence le rôle clé des pratiquants de canoë-kayak et de surf dans la soutenabilité des territoires étudiés. Leurs perceptions et interactions avec l'environnement influencent directement les équilibres sociaux et environnementaux locaux.

Cette étude se distingue des autres par l'application de la théorie du donut dans le champ du sport. Elle propose aussi une étude des pratiquants individuels, un public peu étudié car autonome et difficile à saisir.

Bibliographie

- Borne, G., & Ponting, J. (2015). *Sustainable stoke: Transitions to sustainability in the surfing world*. University of Plymouth Press.
- Communauté d'agglomération du Pays Basque. (2019). *Bilan des effets de serre du Pays Basque : Calculateur carbone du tourisme néo-aquitain*.
- De Myttenaere, B., & d'Ieteren, E. (2009). Le kayak en Wallonie : À la croisée des enjeux du développement touristique et de la protection de l'environnement. *Téoros*, 28(2), 9–20.
- Gruas, L. (2021). *Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage : Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel* (Thèse de doctorat). Université Savoie Mont Blanc.
- IPCC. (2023). *Climate change 2023: Synthesis report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (H. Lee & J. Romero, Eds.). IPCC.
- Raworth, K. (2017). *Doughnut economics: Seven ways to think like a 21st-century economist*. Chelsea Green Publishing.

Mots-clés : Soutenabilité environnementale, Perception, Loisirs nautiques, Soutenabilité sociale, Théorie du donut, Tourisme.

La réaffiliation du primo-licencié à la FFR : un essai non transformé ?

David-Quillot Mathis, Hubert Depret Marc, Viollet Bastien

Université de Poitiers

Si le rugby est le deuxième sport dans les médias, il est seulement neuvième en nombre de licenciés, ce qui constitue une préoccupation de la gouvernance fédérale. La réaffiliation, entendue comme la capacité d'un licencié à renouveler sa licence d'une saison à l'autre, constitue un enjeu central pour la Fédération Française de Rugby, en particulier dans un contexte concurrentiel avec d'autres activités sportives et culturelles.

Les recherches en marketing des fédérations sportives (Erb & Hautbois, 2018) ainsi que celles portant sur les stratégies des clubs (Tribou et al., 2025) soulignent que la réaffiliation dépend de la capacité du club à proposer une offre perçue comme satisfaisante, cohérente et adaptée aux attentes de ses publics. La littérature issue du marketing des services montre également que la fidélisation repose sur l'articulation entre qualité perçue, satisfaction, engagement affectif et continuité de l'expérience. Appliqués au sport fédéral, ces modèles permettent d'appréhender la réaffiliation comme un processus de relation durable entre un pratiquant et une organisation, mobilisant à la fois des dimensions sociales (intégration, capital social), organisationnelles et individuelles. Ce cadre théorique offre ainsi une grille de lecture pour analyser les déterminants de la réaffiliation.

Lorsqu'ils ambitionnent une analyse de données en masse, les travaux existants exposent principalement des approches bivariées, se concentrant sur des facteurs isolés tels que l'âge relatif (Difernand et al., 2025), la performance du pratiquant ou l'engagement bénévole. Les études croisant des données de sources variées ou utilisant des méthodes quantitatives avancées restent très rares, alors qu'en marketing (Rosario et al., 2021) ou dans les sciences sociales (Joncheray et al., 2015), la pertinence de telles démarches pour comprendre les comportements d'engagement est soulevée.

Cette lacune est particulièrement marquée concernant la dimension territoriale. Si le rugby se caractérise par de fortes disparités régionales, aucune recherche n'a analysé l'effet combiné du contexte local, des caractéristiques des clubs et des profils individuels sur la réaffiliation. Dans cette optique, l'utilisation de méthodes statistiques robustes est nécessaire pour franchir ce cap (Saurois & Viollet, 2022). Aussi, la littérature met en évidence des pistes mais ne propose pas de méthodologie claire d'analyse des déterminants de la réaffiliation dans le rugby amateur.

Cette recherche mobilisera un large ensemble de données issues de plusieurs sources : informations sur l'ensemble des licenciés, données relatives aux clubs, visibilité du rugby avec les audiences des équipes de France et les performances des clubs professionnels locaux, données INSEE, INJEP et des équipements sportifs. Les données licenciés et clubs sont récupérées à la prise de licences puis assemblées par club pour avoir des indicateurs par club. Le périmètre d'analyse couvre l'intégralité des licenciés français, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, depuis la saison 2007 jusqu'à aujourd'hui. Les données présentent une structure de panel longitudinal, permettant de suivre chaque individu et chaque club au fil des saisons. Elles combinent des informations individuelles (caractéristiques sociodémographiques, historique de licences, parcours sportif), des informations club (effectifs, labels, actions mises en place) et des données contextuelles issues de sources externes (INSEE, INJEP). Avec ces données, plusieurs modélisations statistiques seront mobilisées. Un modèle de survie permet déjà d'analyser la durée d'affiliation et les facteurs associés au risque de non-réaffiliation. Des modèles de séries temporelles seront ensuite entraînés pour suivre l'évolution

d'indicateurs macro au niveau des clubs. Enfin, des modèles de machine learning seront appliqués au niveau individuel afin d'examiner de manière fine les déterminants de la réaffiliation.

Les premières analyses issues du modèle de survie du licencié permettent de quantifier l'attrition dans le temps et mettent en évidence plusieurs déterminants majeurs de la durée d'affiliation. La première observation majeure concerne la réaffiliation du primo-licencié : plus de 40% des primo-licenciés ne reprennent pas de licences à la FFR la saison suivante et quand on regarde à 10 ans, seuls 10% des primo-licenciés le sont toujours dans un club affilié à la FFR. Par ailleurs, cette réaffiliation n'est pas uniforme pour tous les licenciés et sur toutes les années. Des facteurs propres à chaque licencié (son mois de naissance, son sexe, son âge de première licence) mais aussi issu du contexte national du rugby (année coupe du monde, classement au tournoi des VI Nations) expliquent cette disparité.

Ces premiers résultats ouvrent la voie à plusieurs approfondissements. Les prochaines étapes consisteront à mobiliser les séries temporelles afin d'examiner l'évolution des dynamiques de réaffiliation à l'échelle des clubs et d'identifier d'éventuels effets structurels ou contextuels sur le long terme. Parallèlement, l'application de modèles de machine learning (régressions pénalisées ou forêts aléatoires) sur les données individuelles permettra d'affiner la compréhension des profils à risque et de comparer la contribution relative de chaque dimension (individuelle, organisationnelle ou territoriale) dans la réaffiliation. Enfin, l'intégration croisée de ces résultats offrira une vision plus complète et permettra d'éclairer plus finement les leviers d'action pour les clubs comme pour la fédération.

Bibliographie

- Difernand, A., Mallet, A., De Laroche Lambert, Q., Pla, R., Marc, A., Barlier, K., Antero, J., Toussaint, J., & Sedeaud, A. (2025). A survival analysis of dropout among French swimmers. *Frontiers in Sports and Active Living*.
- Erb, G., & Hautbois, C. (2018). Sport marketing management and communication. In *Managing sport business* (pp. 269–318). Routledge.
- Joncheray, H., Laporte, R., & Tenèze, L. (2015). Les processus d'engagement et de désengagement dans la pratique du rugby à XV. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 38(3), 436–456.
- Rosário, A., Moniz, L. B., & Cruz, R. (2021). Data science applied to marketing: A literature review. *Journal of Information Science and Engineering*, 37(5), 1067–1081.
- Saurois, A., & Viollet, B. (2022). L'Observatoire du sport français : Analyser et évaluer les politiques fédérales et territoriales. *Jurisport : La revue juridique et économique du sport*, (236), 30–33.
- Tribou, G., Dermit, N., & Mahmoudi, R. (2025). *Management du sport : Marketing et gestion des clubs sportifs* (6e éd.).

Mots-clés : Réaffiliation, Attrition, Data science, Sport amateur, Fédération Française de Rugby.

La SCOP, un levier stratégique de transformation : analyse par les logiques institutionnelles dans les centres nautiques bretons

Fouilleul Jérôme

Université de Bretagne Occidentale

Comme le souligne Christophe Guibert (2011), « l'espace des clubs de voile rassemble des groupements très divers », une diversité qui, d'après Malo Camus-Le Pape et al. (2021), a favorisé « l'émergence de modèles économiques variés sur un même territoire ». Parmi les divers statuts d'entreprises il existe un modèle de gestion dont les acteurs sportifs ne se sont pas encore emparés. Il s'agit des formes d'économie collaboratives, représentées par les SCOP, société coopérative dont les salariés sont les associés majoritaires. Peu de structures dans le domaine du sport ont fait le choix de ce mode de gestion.

Notre étude se concentre sur un centre breton ayant adopté le statut SCOP, une exception dans un secteur dominé par le modèle associatif. Cette recherche vise à comprendre les raisons qui orientent ce club vers une logique marchande, alors que cette logique a historiquement constitué une logique institutionnelle périphérique au sein du secteur nautique. Comment le statut de SCOP permet à ce centre nautique de coordonner ses objectifs sociaux et économiques, et plus généralement par quel mécanisme le modèle des SCOP répond-il à l'évolution du marché du nautisme et aux besoins des acteurs ?

Pour répondre à ces questions nous utilisons une démarche compréhensive croisant une dizaine d'entretiens semi-directifs avec les acteurs clés (élus de collectivités, président et responsable de la structure, acteurs fédéraux) avec une analyse documentaire (rapports, archives, supports de communication, etc.). La triangulation des données permet de saisir les dynamiques qui ont conduit à la création de la SCOP. L'analyse des données est réalisée selon un codage multithématique (Ayache & Dumez, 2011) visant à faire apparaître des thématiques récurrentes avec pour orientation théorique la perspective des logiques institutionnelles (Lounsbury et al., 2021). Les logiques institutionnelles sont définies par Michael Lounsbury « comme des configurations de croyances et de pratiques relativement durables », articulées autour de trois axes : rôle des valeurs, centralité des pratiques, mode de gouvernance. Le codage thématique s'inspire directement de ces trois axes. Chaque thème identifié est analysé à travers le prisme des valeurs, pratiques et modes de gouvernance qu'il mobilise.

À partir des données issues des axes thématiques, en cours d'analyse, nous cherchons à montrer que les centres nautiques confrontés à une pression institutionnelle forte (Bensebaa & Béji-Bécheur, 2005) sont significativement plus enclins à un changement de modèle. Les attentes institutionnelles multiples, en créant des tensions entre les logiques, incitent les acteurs des centres nautiques à adopter de nouvelles pratiques stratégiques qui bouleversent les logiques institutionnelles existantes et engendrent des mutations organisationnelles, comme la création d'une SCOP.

Les résultats de l'étude, bien que centré sur un cas d'étude, ouvrent des perspectives pour les gestionnaires pour concilier pressions externes et nécessaires évolutions internes. Ils montrent que l'adoption du statut SCOP peut constituer un outil de résilience face aux pressions institutionnelles. Cependant, le statut originel d'un centre peut limiter sa volonté de s'écarter des logiques institutionnelles dominantes. Cette étude propose un cadre d'analyse pour les gestionnaires en montrant comment les stratégies de management des équipements naviguent entre logiques institutionnelles concurrentes et des adaptations stratégiques dans un marché des pratiques nautiques en pleine évolution.

Bibliographie

- Ayache, M., & Dumez, H. (2011). Le codage dans la recherche qualitative : Une nouvelle perspective ? *Le Libellio d'AEGIS*, 7(2), 33–46.
- Bensebaa, F., & Béji-Bécheur, A. (2005). Responsabilité sociale, pressions institutionnelles et réactions des entreprises. *Management & Avenir*, 3(1), 171–198.
- Guibert, C. (2011). L'espace des possibles associatifs de la voile fédérale en France et effets sur la professionnalisation des associations. *ESO Travaux et Documents*, (31), 33.
- Malo, C., Camus Le Pape, F., & Guillaud, É. (2021). Entre volonté éducative et impératifs économiques. *Géographie et cultures*, 119, 99–117.
- Lounsbury, M., Steele, C. W. J., Wang, M. S., & Toubiana, M. (2021). New directions in the study of institutional logics: From tools to phenomena. In K. Cook & D. Massey (Eds.), *Annual review of sociology* (Vol. 47, pp. 261–280). Annual Reviews.

Mots-clés : Centre nautique, Modèle économique, Logiques institutionnelles, SCOP.

Le breaking comme outil d'inclusion sociale : de la médiation de quartier à l'excellence olympique

Paon Benjamin

Université de Montpellier

Originaire de New York dans les années 1970, l'univers hip hop (Bazin, 1995) s'est inscrit dans l'affirmation d'un modèle décalé des paradigmes institutionnels. En résistance à un contexte politique discriminant, une révolte populaire a pris racine dans les ghettos américains. Tel un sursaut culturel, les conditions de vie inhérentes à ces zones urbaines ont cristallisé un regard nouveau sur la société, né de formes de traditions revisitées. Par l'expression d'une revendication populaire, les arts hip hop mettaient en évidence les angoisses d'une société. Pour contrer le désœuvrement, le breakdance –aux allures proches des danses populaires– semble propice au développement d'un dialogue social. La canalisation de la violence et la positivation de valeurs (respect, paix et allégresse) deviennent des motifs de rassemblement pour ses acteurs. Ces derniers ont cherché à sublimer la négativité de diverses formes de violence à travers la performance collective et corporelle.

Ancré dans le « défi » et la matière urbaine, l'emploi d'une corporéité hip hop s'entend dans le dépassement personnel, face à soi-même, contre l'adversité ou par l'effet de groupe. De fait, la théâtralisation de la vie quotidienne, la conscience corporelle, l'autodidaxie, l'autogestion et l'éthique entrent en confrontation avec l'universalisme, le progressisme, la marginalisation, les discriminations, la globalisation ou la normalisation. Par sa démocratisation, le break connaît un succès international qui vient nuancer cette culture « underground » et autonome.

L'organisation d'événements, la constitution de compagnies et la professionnalisation semblent aller dans le sens d'une conformité aux attentes institutionnelles. Réciproquement, les stratégies politiques de récupération et les mécanismes d'instrumentalisation de la discipline comptent sur des dispositifs socio-éducatifs pour lutter contre la déviance et la précarité (Moïse, 2004). Cette optique laisse entrevoir l'officialisation d'une diversification des logiques de pratique. Leur homologation passe alors par une rationalisation des codes en règles et une transmission de valeurs formalisée.

Les politiques territoriales misent sur un traitement social réservé à la jeunesse. Celui-ci réclame un encadrement, une médiation et une animation aux ajustements culturels et aux adaptations structurelles mutuels (Lafargue de Grangeneuve, 2008). Les partisans du mouvement et institués discutent les contours d'une activité légitime, d'un parcours de formation qualifiant et de cadres de pratique définis. Toujours en négociation, les visées sportives et artistiques en révisent à la fois les aspects, les fondements et les codes initiaux. Cette dynamique structurante contribue à sa reconnaissance et acte la bascule d'une activité clandestine à une discipline conventionnée (Elias & Dunning, 1998).

Autrefois envahissant l'espace public, le break a migré des rues vers les locaux proposés par les institutions. Ce changement d'orientation laisse toutefois la possibilité aux pratiquants de gérer l'héritage hip hop et d'agir sur l'évolution de cette danse. Depuis les années 1980, des stratégies politiques (Faure & Garcia, 2005) sont pensées pour façonner l'idée du vivre-ensemble, à l'image de l'installation des « playground ». Dans des cadres de pratique en mutation, l'activité révèle des dimensions performatives nouvelles. Désormais, les adeptes sont invités à choisir une voie officielle et à répondre à un cadre réglementé.

Sous prétexte d'inclusion sociale, la sportivisation du break influe certainement sur sa légitimation. Par les JOP 2024, la discipline a rayonné mondialement. En outre, la pluralité de projets fait entrer en friction une culture populaire post-moderne et un projet politique actuel.

L'édification de cursus professionnalisants impose sa pratique dans des cadres normés et selon une approche scolaire, de l'amateurisme au haut niveau. Des ateliers sont dispensés, entendant agir positivement sur le développement individuel des danseurs. Ces dispositifs d'accompagnement fournissent un site choisi, une intervention cadrée et du matériel adapté. Ainsi, ces lieux d'apprentissage expérimentaux mis en place de manière localisée, créent des nouveaux modèles d'éducation par le sport et des espaces de pratique dédiés.

La présente enquête ethnographique entend matérialiser l'existence publique du breakdance en France. Menée pendant une année scolaire à Montpellier, une association de quartier, une autre lycéenne et un dispositif géré par le CROUS composent le terrain avec comme public cible, la « jeunesse » (de 8 à 30 ans). Combinant moments d'observation, entretiens informels et démarche sur panel, l'investigation cherche à comprendre les logiques d'action des acteurs en situation, le rôle des structures, l'ambiance, l'organisation de séances pédagogiques et leur contenu... Souvent qualifié de « sport-quartier », le break soulève la question de l'impact structurel dynamisé par l'apport institutionnel territorialisé. Au sein d'ateliers de danse hip hop, les enjeux liés à sa médiation sont questionnés à la fois en termes d'équipements, de modèles pédagogiques et de gestion selon les conditions imposées.

Bibliographie

Bazin, H. (1995). *La culture hip-hop*. Desclée de Brouwer.

Elias, N., & Dunning, E. (1998). *Sport et civilisation : La violence maîtrisée*. Pocket.

Faure, S., & Garcia, M.-C. (2005). *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques*. La Dispute.

Lafargue de Grangeneuve, L. (2008). *Politique du hip-hop : Action publique et cultures urbaines*. Presses universitaires du Mirail.

Moïse, C. (2004). *Danse hip-hop respect !* Indigènes.

Mots-clés : Culture, Normalisation, Institutionnalisation, Education, Action publique, Territoire.

Le Complexe Sportif de l'Université Gaston Berger (UGB) : un catalyseur de l'attractivité territoriale à Saint-Louis du Sénégal par l'intégration socio-économique

Ngom Thierno

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Les équipements sportifs, au-delà de leur fonction première, sont des outils stratégiques de développement territorial (Chapin, 2004 ; Vigneau, 2015). Dans le contexte africain, les infrastructures universitaires représentent des pôles d'investissement majeurs dont le rôle en tant que levier d'attractivité et d'intégration locale mérite une attention particulière. Ancrée en géographie du sport, cette communication analyse le Complexe Sportif de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, situé à 10 km du centre-ville. La problématique centrale est de déterminer comment ce complexe, par son modèle de gestion et ses usages, parvient à transcender son statut d'infrastructure universitaire pour devenir un véritable levier d'attractivité et d'intégration socio-économique pour son territoire.

Le cadre théorique mobilise les concepts d'ancrage territorial et de marketing territorial pour interpréter le rôle du complexe. Nous posons deux hypothèses articulées. D'une part, la stratégie de gestion du complexe, axée sur l'ouverture et le partenariat (fédérations, population locale), est un facteur déterminant de son intégration territoriale. D'autre part, le complexe génère des retombées économiques locales significatives (accueil d'événements, prestations de services, emplois indirects), contribuant ainsi à l'attractivité de Saint-Louis.

Notre étude est de type mixte, basée sur une triangulation des données. L'approche quantitative a consisté en une analyse des données d'exploitation du complexe sur trois ans (taux d'occupation, typologie des usagers, recettes, calendrier événementiel). Ces indicateurs de gestion ont été utilisés comme proxys pour mesurer l'attractivité territoriale (ex : part des usagers non-universitaires et leur origine géographique). L'approche qualitative a reposé sur des entretiens semi-directifs avec les gestionnaires du complexe, des acteurs économiques locaux (hôteliers, commerçants) et des responsables d'associations sportives pour évaluer les retombées perçues et les dynamiques de partenariat.

Les résultats confirment que le complexe opère selon un modèle de gestion hybride (service public universitaire et logique commerciale) qui favorise son attractivité. L'analyse des données montre que plus de 40% des usagers de la piscine olympique ne sont pas issus de la communauté universitaire, témoignant d'un fort ancrage local. L'accueil de compétitions nationales génère des flux économiques directs pour le secteur hôtelier local, validant l'hypothèse de l'impact économique. La discussion porte sur la tension entre l'autonomie universitaire et l'ancrage territorial (Lopez, 2021) et évalue l'efficacité des partenariats. L'analyse des retombées quantifie l'effet « catalyseur » du complexe en termes de marketing territorial, positionnant Saint-Louis comme un pôle sportif régional.

Cette communication apporte un éclairage nouveau sur le management des équipements sportifs universitaires comme outil de développement territorial en Afrique. En conclusion, nous proposons des préconisations managériales concrètes pour renforcer la gouvernance partagée du complexe, développer une offre d'animation ciblée et mettre en place des indicateurs de performance territoriale (IPT) pour un suivi rigoureux de l'impact socio-économique.

Bibliographie

Chapin, T. S. (2004). Sports facilities as urban redevelopment catalysts: Baltimore's Camden Yards and Cleveland's Gateway. *Journal of the American Planning Association*, 70(2), 193–209.

Lopez, C. (2021). Les stratégies fédérales face aux politiques locales : Le cas de la Fédération française de hockey sur glace et des patinoires. *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, 64, 65-95.

Vigneau, F-E. (2015). Les équipements sportifs : Enjeux et impensés d'une politique publique. *Informations sociales*, 187(1), 38–45.

Mots-clés : Management du sport, Géographie du sport, Attractivité territoriale, Equipement sportif universitaire, Développement local, Saint-Louis (Sénégal).

Le label « Ville de surf » comme instrument d'action publique : effets sur la gouvernance sportive locale

Lebreton Florian, Guibert Christophe

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université d'Angers

Depuis plusieurs décennies, les dispositifs de labellisation connaissent une forte expansion dans de nombreux domaines, notamment dans le tourisme et le patrimoine. Initialement conçus comme des outils de certification de la qualité, ces labels participent désormais à des logiques de différenciation et de valorisation territoriale, en orientant les stratégies d'attractivité des acteurs publics et privés. Ils s'inscrivent ainsi dans des dynamiques de mise en tourisme des territoires et de mise en visibilité des ressources locales (Landel & Senil, 2009 ; Tanchoux & Priet, 2020). Dans le champ des sports de nature, et plus particulièrement sur les littoraux, ces dispositifs participent à une recomposition des gouvernances du tourisme sportif récemment documentée (Berrou & Marsac, 2024). Le label « Ville de surf », créé en 2015 par la Fédération Française de Surf, constitue un cas particulièrement éclairant de cette évolution.

Cette communication propose d'analyser ce label comme un instrument d'action publique, en interrogeant ses effets sur la structuration des politiques sportives locales et des modes de gouvernance territoriale.

Elle s'appuie sur une étude qualitative menée en 2025 auprès de treize communes labellisées, reposant sur une vingtaine d'entretiens semi-directifs (élus, responsables associatifs, professionnels du surf), complétés par des observations de terrain et une analyse documentaire. Le cadre théorique mobilisé repose sur la notion de ressource territoriale (Gumuchian & Pecqueur, 2004), entendue comme une construction sociale et politique. Ce travail propose de prolonger cette approche en analysant le rôle des instruments de labellisation dans les processus d'activation et de mise en gouvernance des ressources sportives territoriales. Dans cette perspective, le surf ne constitue pas seulement une activité sportive, mais un support de différenciation territoriale et de gouvernance locale (Guibert, 2014).

Les résultats montrent que le label « Ville de surf » remplit avant tout une fonction de reconnaissance institutionnelle et symbolique. Toutefois, ses effets varient fortement selon les configurations locales. Dans les communes les plus structurées, il agit comme un instrument de consolidation de dynamiques existantes. À l'inverse, dans les territoires en structuration, il peut constituer un levier de légitimation et de coordination des acteurs. En revanche, lorsqu'il est mobilisé principalement à des fins de communication, sans dispositifs de gouvernance associés, son impact reste limité. Une typologie distinguant des « villes de surf émergentes », « en transition » et « structurées » permet de rendre compte de cette diversité et de penser la labellisation comme un instrument à performance variable.

En conclusion, cette communication montre que le label « Ville de surf » agit moins comme un outil de développement que comme un instrument de structuration et de régulation des politiques sportives locales.

Bibliographie

- Berrou, S., & Marsac, A. (2024). Les vagues surfées en Bretagne Sud : Ressources nautiques et territoriales. *Téoros*, 43(2).
- Guibert, C. (2014). Les vagues de surf : Des convoitises différenciées. *Terrain*, 63, 126–141.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2004). *La ressource territoriale*. Economica.

Landel, P.-A., & Sénil, N. (2009). Patrimoine et territoire : Les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoires*, dossier 12.

Tanchoux, P., & Priet, F. (Eds.). (2020). *Les labels dans le domaine du patrimoine culturel et naturel*. Presses universitaires de Rennes.

Mots-clés : Management territorial du sport, Gouvernance locale, Surf, Littoral, Labellisation.

Le paradoxe générationnel des lieux de pratique indoor dans les métropoles urbaines : l'exemple de Dijon Métropole

Bouchet Patrick, Graillet Laurence, Lebrun Anne-Marie

Université Bourgogne Europe

Depuis une vingtaine d'années, de nouveaux lieux de pratiques indoor n'ont cessé de s'implanter dans les métropoles urbaines en raison de l'émergence de nouvelles formes de loisirs actifs, et de la création de concepts originaux d'offres qui semblent rencontrer un succès notamment auprès de la jeune clientèle. Dans le secteur indoor, plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires ont été enregistrés avec le développement fulgurant des salles de loisirs (Le Monde, 2025). L'engouement pour l'escalade, les activités de la forme (fitness, CrossFit...), le soccer five, le padel..., ne faiblit pas avec la création d'une nouvelle génération de lieux de pratique indoor principalement dans les grandes villes sous forme de constructions originales (bars à thème ou à concept...) ou de réhabilitation d'anciennes friches industrielles ou de vieux bâtiments existants. Ces lieux très énergivores en ressources attirent majoritairement les jeunes générations (Y, Z et Alpha), alors même qu'elles sont très sensibles aux impacts négatifs du changement climatique. Comment alors expliquer l'attrait paradoxal de ces jeunes générations : dissonance cognitive ou récréative, dissociation enjeux de pratiques de loisirs et enjeux de société... ?

Dans le même temps, les notions de transition ou de sobriété semblent s'imposer dans les propos des gouvernements, des entreprises, des populations..., pour minimiser les impacts du dérèglement climatique dans la gestion et l'usage des espaces urbains comme périurbains. Cette notion de transition pour les gestionnaires de ces lieux de pratiques indoor dans les métropoles apparaît également paradoxale : « est-ce qu'on perfectionne le passé ou est-ce qu'on invente l'avenir ? » (Bourdeau, 2015, 41). Pour conserver leur compétitivité, ces professionnels devraient a priori transformer leur business model et rendre leur chaîne de valeur plus résiliente et plus réactive (Tasnim et al., 2023) face à la pression des pouvoirs publics et des populations locales sensibles aux impacts du changement climatique. Pour autant, afin d'attirer de nouvelles clientèles à la recherche d'expériences corporelles à proximité, les gestionnaires de ces lieux de pratiques indoor doivent rentabiliser leur investissement face à des frais de fonctionnement (notamment en énergie) et de renouvellement de l'offre (frais de personnels) importants.

La question centrale de cette recherche exploratoire repose sur la compréhension d'un double paradoxe générationnel : comment les gestionnaires de ces nouvelles générations de lieux de pratiques indoor concilient-ils les exigences de rentabilité de leur business model et de transition durable face au changement climatique ? Comment les jeunes générations Y, Z et Alpha très sensibles aux effets du dérèglement climatique notamment vis-à-vis des voyages ou des mobilités douces, justifient-elles leur attrait et leur forte fréquentation de ces lieux alors même qu'ils sont reconnus comme à forts impacts négatifs en termes d'impacts carbone particulièrement.

Du fait de la grande hétérogénéité des lieux de pratique indoor, cette recherche exploratoire les a, dans un premier temps, catégorisés depuis les années 2000 en s'appuyant sur les données issues du Recensement des Equipements Sportifs, de l'Union Sport et Cycle et de différentes sources spécialisées par type de lieux. Une proposition de taxonomie (Kotler & Keller, 2012 ; Rich, 1992) en fonction des produits et expériences offerts à la clientèle a été élaborée et elle a servi de base méthodologique pour la passation des entretiens semi-directifs auprès des gestionnaires et des jeunes générations Y, Z et Alpha, de chaque catégorie de lieu. Les analyses de ces matériaux discursifs sont en cours et les principaux résultats de cette recherche

exploratoire seront présentés lors du congrès. Ils serviront de base à des réflexions théoriques et managériales, et à des voies de recherche futures.

Bibliographie

Bourdeau, P. (2015). *La transition touristique, révélateur des phénomènes de transition écologique/énergétique*. Séminaire du CERTOP, 1–47.

Kotler, P., & Keller, K. L. (2012). *Marketing management* (14th ed.). Prentice Hall.

Le Monde (13/04/2025). https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/04/13/plus-d-un-milliard-d-euros-de-chiffre-d-affaires-le-developpement-fulgurant-des-salles-de-loisirs-indoor_6595509_3234.htm

Rich, P. (1992). The organizational taxonomy: Definition and design. *Academy of Management Review*, 17(4), 758–781.

Tasnim, Z., Shareef, M. A., Dwivedi, Y. K., Kumar, U., Kumar, V., Malik, F. T., & Raman, R. (2023). Tourism sustainability during COVID-19: Developing value chain resilience. *Operations Management Research*, 16, 391–407.

Mots-clés : Lieux de pratique indoor, Loisirs sportifs, Générations, Métropole.

Le patrimoine de marque comme vecteur du projet identitaire des fans de clubs de football professionnel

Pelican Benjamin, Chanavat Nicolas, Zouaghi Sondes

Université de Rouen Normandie, Université Jean Monnet Saint-Etienne

Les clubs de football professionnel, envisagés comme de véritables marques se situent au carrefour de deux objectifs parfois difficiles à concilier, la fidélisation de fans déjà engagés, caractérisés par une forte loyauté et un fort investissement, et la conquête de nouveaux publics (Maderer & Holtbrügge, 2019). Pour répondre à cette problématique de positionnement, l'une des pistes avancées par la littérature réside dans le retour et la mise en avant du passé (Coskuner- Balli & Ertimur, 2023). C'est dans ce sens que le concept de patrimoine de marque s'est largement développé ces dernières années dans les recherches en marketing. Le patrimoine de marque désigne une spécificité identitaire qui se construit dans la durée et établit une connexion significative entre le passé, le présent et le futur de la marque (Balmer, 2011). Au regard de la tension entre continuité et changement au sein des clubs professionnels, le patrimoine de marque représente une pertinence particulière dans la compréhension des relations entre marque-club et fan. En effet, cette interaction renvoie au projet identitaire des consommateurs. Si les clubs professionnels peinent parfois à saisir ce que souhaitent véritablement leurs fans, c'est peut-être en partie en raison d'une méconnaissance de ce projet identitaire et de leurs attentes. Dans ce sens, les compréhensions actuelles du comportement des consommateurs ne sont plus envisagées de manière linéaire mais à travers la tension entre dimension personnelle et dimension collective de l'expérience de consommation, génératrice d'ambiguïtés dans l'évaluation de ces expériences (Skandalis et al., 2016). À partir de ces éléments l'objectif principal est de comprendre comment le patrimoine des clubs professionnels contribue à la construction du projet identitaire des fans, dans le contexte spécifique du football professionnel.

Pour comprendre le projet identitaire des fans par le cadre d'analyse du patrimoine de marque, nous avons mené une étude qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs auprès de 27 fans français de clubs de football professionnel, dont 20 hommes (74 %) et 7 femmes (26%), âgés de 22 à 76 ans, pour un âge moyen de 32,4 ans. La grille d'entretien a été élaborée dans une perspective herméneutique, visant à interpréter les récits des fans à travers leurs expériences de consommation, en lien avec la construction de leur identité. Elle s'articule autour de quatre thèmes principaux : le contexte personnel du fan et l'évolution de sa relation au club qu'il suit, les motivations de consommation liées au patrimoine de marque, la manière dont il s'approprie les éléments patrimoniaux du club, et enfin son ressenti global exploré via un test projectif d'associations libres de mots. L'analyse des entretiens a suivi une démarche itérative, combinant induction et mobilisation progressive des éléments théoriques liés au projet identitaire des consommateurs (Hungara & Nobre, 2021).

Nos résultats permettent d'identifier quatre formes d'appropriation du patrimoine de marque par les fans des clubs de football professionnel. La première, que nous qualifions d'appropriation conservatoire individuelle. Dans cette posture, le fan mobilise les éléments historiques du club (e.g., récits, symboles, rituels) comme des ressources patrimoniales qui lui permettent de maintenir une continuité de son identité personnelle. La deuxième forme est l'appropriation conservatoire collective. Le patrimoine de marque est envisagé comme un bien commun, les fans cherchent à préserver les éléments culturels, les valeurs et les codes propres à la marque-club, afin de renforcer la cohésion du groupe et d'assurer la transmission d'une mémoire partagée. Le passé du club devient ainsi un référent identitaire collectif, autour duquel se cristallisent l'identification au « nous » et le sentiment d'appartenir à une communauté valorisant les mêmes repères. La troisième forme identifiée est l'appropriation réinventée individuelle. Ici, le fan ne cherche plus seulement à préserver les éléments patrimoniaux de la marque-club, il les

actualise, les transforme et les réinterprète au service de son propre projet identitaire. Le patrimoine de marque devient une ressource culturelle malléable, permettant de forger un soi hybride, à la fois ancré dans l'histoire du club et aligné avec des sensibilités contemporaines. Enfin, la quatrième forme d'appropriation est la réinventée collective. Dans cette posture, les fans acceptent l'évolution du patrimoine, à condition qu'elle reste fidèle à l'esprit historique du club. Le patrimoine de marque est alors envisagé comme une matière vivante, continuellement enrichie par de nouveaux récits, figures et rituels, qui permettent d'ajuster l'identité communautaire aux réalités contemporaines sans en trahir les fondements.

Bibliographie

- Balmer, J. M. T. (2011). Corporate marketing myopia and the inexorable rise of a corporate marketing logic: Perspectives from identity-based views of the firm. *European Journal of Marketing*, 45(9/10), 1329–1352.
- Coskuner-Balli, G., & Ertimur, B. (2023). Glocalization of marketplace cultures. In E. J. Arnould, C. J. Thompson, D. Crockett, & M. F. Weinberger (Eds.), *Consumer culture theory* (2nd ed.). SAGE Publications.
- Hungara, A., & Nobre, H. (2021). A consumer culture theory perspective of the marketplace: An integrative review and agenda for research. *International Journal of Consumer Studies*, 45(4), 805-823.
- Maderer, D., & Holtbrügge, D. (2019). International activities of football clubs, fan attitudes, and brand loyalty. *Journal of Brand Management*, 26(4), 410–425.
- Skandalis, A., Byrom, J., & Banister, E. (2016). Paradox, tribalism, and the transitional consumption experience: In light of post-postmodernism. *European Journal of Marketing*, 50(7–8), 1308–1325.

Mots-clés : Patrimoine de marque, Fan, Appropriation identitaire, Football professionnel, Stratégie de positionnement.

Le plan d'eau doit-il être géré tel « un équipement, comme un gymnase » ? Enjeux de gestion des espaces lacustres en contexte de transition écologique

Durand Pierre

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Dans un contexte de transition écologique, les gestionnaires d'espaces naturels sont confrontés à des changements globaux qui transforment les milieux, reconfigurent les pratiques sportives, les loisirs, mais aussi leurs conditions de pratique ; alors même que la fréquentation continue de croître. Cette situation a conduit la plupart des travaux à se focaliser sur des espaces emblématiques du tourisme. Les recherches se sont principalement concentrées sur des contextes bien identifiés. En montagne, l'accent a été mis sur les stations, avec un intérêt particulier pour les impacts du changement climatique sur les conditions de neige (Paccard, 2009), la diversification des activités touristiques (Perrin-Malterre, 2015) et rendent compte des transitions opérées par les stations de sports d'hiver (Corneloup, 2023). Sur le littoral, les études ont surtout porté sur la valorisation des plages, des activités nautiques (Augustin, 1994), et analysé l'attractivité touristique des espaces côtiers. La question des forêts et de leur « service récréatif » (Dehez, 2012) est aussi mise en lumière et, plus récemment, ces espaces sont analysés sous l'angle notamment de la gouvernance (Lepillé, 2025), ou de la transition écologique (Machemehl et al., 2025).

Les plans d'eau intérieurs, pourtant largement fréquentés et pratiqués, n'ont pas bénéficié de la même attention. Or, ces espaces sont au carrefour d'enjeux importants pour certains territoires et ils intéressent, de toute évidence, une pluralité d'acteurs du sport et du tourisme. Les contraintes environnementales liées au réchauffement climatique et aux épisodes de canicule, affectent la qualité de l'eau, les pratiques et le nombre d'usagers. Les pressions anthropiques, souvent reléguées en deuxième plan dans la presse (Durand et al., 2024), jouent un rôle majeur dans l'intensification de ces effets.

L'un des objectifs de cette communication sera d'analyser les différents usages (sportifs ou récréatifs), qui se déploient sur ces espaces et de comprendre leurs vulnérabilités face aux contraintes écologiques, pour interpréter les modalités d'adaptation des acteurs dans un contexte de recompositions territoriales.

D'un point de vue méthodologique, la communication s'appuie sur un travail de recherche postdoctoral, mené dans le cadre du projet ILEAUT-NA et propose l'analyse de 93 entretiens semi-directifs menés sur le territoire néo-aquitain auprès des acteurs de l'eau, du tourisme, du sport, ainsi que des élus. D'autre part, ce sont 54 observations de terrains qui viennent compléter et étayer les analyses.

Ces espaces lacustres se présentent comme des lieux stratégiques pour l'attractivité des territoires, offrant des services de rafraîchissement pour certains, des opportunités de pratique sportives pour d'autres, ou encore des possibilités de mises en tourisme. Ainsi, les particularités de cet objet – recoupant différentes limites administratives – seront appréhendées au travers d'études de cas contrastées : à l'échelle de bassins de vie ruraux où les lacs jouent des rôles structurants (e. g. Lac de Saint-Pardoux pour Limoges, de Vassivière pour Bourgneuf, ou encore de Soustons), à des bassins de vie de forte densité urbaine où l'artificialisation enserrme le plan d'eau (e. g. lac de Bègles pour Bordeaux).

Si les résultats de la recherche démontrent les vulnérabilités de ces espaces lacustres et donc des pratiques sportives qui s'y déroulent, ils mettent également en exergue un besoin

d'adaptation au contexte actuel, contexte fort différent de celui qui a vu naître ces plans d'eau d'origine anthropique. La gestion implique une coordination complexe entre acteurs publics et privés, ainsi qu'une forme de volontarisme dans un contexte où les financements publics diminuent pour ce genre de service. Il en résulte des « sacs de nœuds » dont la complexité dépasse l'échelle locale et nécessite une lecture élargie du plan d'eau, afin d'analyser les diverses relations au territoire. Cette communication s'intéressera ainsi aux perceptions des acteurs et aux diverses solutions mises en œuvre pour concilier les pratiques sportives et touristiques du plan d'eau avec les enjeux liés aux changements climatiques.

Bibliographie

Augustin, J-P. (1994). *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Dehez, J. (2012). *L'ouverture des forêts au public : Un service récréatif*. Quæ.

Durand, P., Nikolli, A., Clarimont, S., & Dehez, J. (2024). Inland freshwater bodies as cooling islands: Water-based recreation facing global warming. In *12th International Conference on Monitoring and Management of Visitors in Recreational and Protected Areas* (Schneverdingen, Germany).

Lepillé, R. (2025). Forêts urbaines de la Métropole Rouen Normandie : Vers une station forestière de loisir ? *Loisir et Société / Society and Leisure*, 48(3), 512-528.

Machemehl, C., Birks, C., & Féménias, D. (2025). Recreational forests: Governance, living space, and ecological transition / Forêts récréatives : Gouvernance, territoire de vie et transition écologique. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 48(3), 442-447.

Perrin-Malterre, C. (2015). Processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne. *Mondes du tourisme*, 11.

Mots-clés : Modes de gestion, Plans d'eau, Tourisme, Sports de nature, Transition écologique.

Le secteur du golf face au changement environnemental : analyse des « existants » au prisme d'un panel d'experts

François Aurélien, Vignac Elie

Université de Rouen Normandie

En France, le golf constitue une activité ludo-sportive à laquelle s'adonnaient, en 2024, 1,6 millions de pratiquants dont 442 000 étaient licenciés de la Fédération Française de Golf (FFG) (The R&A, 2024). Au-delà de ces chiffres, l'espace dans lequel s'exerce la pratique golfique est par ailleurs fortement couplée à son milieu naturel. Fort de 734 structures recensées en 2024 par la FFG, le secteur occupe environ 33 000 hectares de terrain en métropole (FFG, 2021).

Dans ce cadre, le golf fait face à de nombreux enjeux environnementaux (Roquinarç'h et al., 2019). Deux d'entre eux font actuellement l'objet d'une attention particulière par les dirigeants fédéraux et les exploitants. Le premier a trait à la préservation de la biodiversité, sujet pensé depuis plusieurs années au sein de la FFG via le programme « Golf pour la Biodiversité » lancé en 2018 auquel est associé un label éponyme. Le second concerne la question de la réduction des consommations en eau et intrants chimiques (ex : produits phytosanitaires) dont la littérature documente depuis quelques années l'impact de leur utilisation (Wheeler & Nauright, 2006). La préservation de la ressource en eau n'est certes pas une préoccupation nouvelle pour la FFG comme le montre la signature dès 2006 d'une charte sur son utilisation. Elle demeure toutefois d'actualité en raison de controverses exprimées face à un régime dérogatoire bénéficiant aux golfs leur permettant de contourner les interdictions d'arrosage en période de sécheresse. L'utilisation de produits phytosanitaires est, quant à elle, encadrée juridiquement depuis 2014 par la loi Labbé prévoyant leur suppression progressive à partir de 2017. Si le secteur a bénéficié, là aussi, de dérogations concernant certaines dispositions de ce texte, l'extension de cette loi en 2022 (appelée communément Loi Labbé 2) à de nombreux espaces privés et lieux à usage collectif moins permissive que la première, et pleinement applicable à partir de 2025, pousse le secteur dans la recherche d'alternatives en matière d'entretien des espaces golfiques.

Cette proposition de communication cherche à montrer la façon dont la question environnementale est traitée au sein du secteur golfique dans un contexte de changement et d'adaptation. Pour construire le processus de recherche ayant guidé cette enquête exploratoire, nous utilisons le concept-outil d'emergent-fit. Mobilisé dans des approches qualitatives et inductives (Horincq Detournay, 2021), celui-ci nous permet d'ajuster des théorisations existantes recensées sur les questions environnementales au regard des données collectées lors de l'enquête. Nous avons ainsi identifié puis interrogé six acteurs détenteurs d'une expertise située à l'interface golf- environnement aussi bien sur le plan gestionnaire, institutionnel que scientifique. Le foisonnement des éléments discursifs recueillis nous a conduits à l'élaboration d'une carte heuristique révélant six dimensions caractérisant les relations golf/environnement : changement de paradigmes et idées reçues ; externalités positives du golf, externalités négatives du golf, engagements en faveur de l'environnement, freins et blocages, pistes pour un « mieux-faire ». Pris un à un, les résultats montrent que le secteur apparaît, de l'extérieur, comme « éveillé » sur la question environnementale.

Cette communication propose un focus sur la 4ème dimension des résultats qui dévoile de nombreuses initiatives regroupées dans trois piliers alignés sur les enjeux environnementaux que nous illustrons ici avec quelques actions phares :

1. Favorisation de la biodiversité (programme et label « Golf pour la Biodiversité ») ;

2. Préservation des ressources en eau (rédaction de chartes, développement de solutions techniques visant à systématiser les mesures de consommation en eau, application du programme national Sobriété eau, expérimentations de nouvelles collections variétales...);
3. Réduction des produits phytosanitaires (développement de solutions techniques visant à recenser les usages de produits chimiques, expérimentations autour de produits de biocontrôle...).

A travers ces initiatives, déployées par un outillage conséquent (cf. FFGreen, fonds de dotation de la FFG), et un réseau de structures actives (cf. consortium SPOR&D regroupant d'autres fédérations et organisations ministérielles cherchant à « réinventer » les pelouses naturelles et les sols sportifs selon un modèle plus soutenable), le golf semble « avancé » sur la question environnementale. Nous tentons toutefois de distinguer, pour l'ensemble des piliers, l'élan tantôt réactif, tantôt proactif ayant conduit à la réalisation de ces initiatives. Si l'engagement en faveur de la biodiversité relève essentiellement d'une forme de proactivité, celui ayant trait à la préservation des ressources en eau et à la réduction des produits phytosanitaires semble davantage relever de formes plus réactives. Indépendamment du « moteur » des engagements, nous soulevons par ailleurs des questionnements à propos de ces « existants » discutés en fin de communication.

Bibliographie

Horincq Detournay, R. (2021). Le concept d'émergent-fit dans les approches méthodologiques inductives : Enjeux et société. *Enjeux et société*, 8(1), 36–61.

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). (2023). *Les pratiques physiques et sportives en France : Résultats de l'enquête nationale 2020 menée par le ministère chargé des sports et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire*. INJEP.

Roquinarç'h, O., Lacoeyllhe, A., Gourdain, P., Charrier, T., & Fournil, C. (2019). Le golf : Activité sportive contre-nature ou opportunité écologique ? *Naturae*, (8), 211–232.

The R&A. (2024). *The R&A global golf participation report 2024*. Royal & Ancient.

Wheeler, K., & Nauright, J. (2006). A global perspective on the environmental impact of golf. *Sport in Society*, 9(3), 427–443.

Mots-clés : Transition écologique, Changement environnemental, Adaptation, Golf.

Le traitement médiatique du sport en entreprise : une nouvelle grammaire managériale

Varoqui Marie, Pierre Julien

Université de Strasbourg

Différentes recherches permettent d'établir le fait que, tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, le sport a été mobilisé comme outil de gestion des ressources humaines dans l'univers du travail. Non réductibles à des activités récréatives, les activités physiques et sportives (APS) ont alors été utilisées comme instruments de régulation sociale, de cohésion organisationnelle, d'optimisation du capital corporel des salariés et, in fine, de performance organisationnelle. Ces pratiques ont dévoilé – et révèlent encore – différents enjeux, qu'ils soient sanitaires, économiques ou politiques. A partir des années 2000, les bénéfices des APS pour la santé des salariés (entendue au sens holistique – physique, mentale et sociale) ont commencé à être largement documentés (Inserm, 2008). Diverses productions ont permis de caractériser la quête managériale du bien-être au travail (Cederström & Spicer, 2016) et la sensibilité croissante du grand public aux effets néfastes d'une sédentarité galopante dans les entreprises tertiarisées. Progressivement, les différents acteurs de l'écosystème, qu'il s'agisse des travailleurs, des employeurs, des syndicats, des pouvoirs publics et des prestataires de services, ont été sensibilisés aux intérêts potentiels liés à l'avènement d'une offre sportive en interne.

C'est dans ce contexte qu'émerge, à partir des années 2010, un véritable marché, dopé par l'arrivée soudaine de plusieurs dizaines de prestataires de services innovants (Pierre & Dalla Pria, 2022). Ces acteurs émergents ont comme particularité notable (et commune) de commercialiser des offres sportives digitalisées. Les prestations numériques alternatives proposées par ces start-ups profitent de l'expansion des instruments de mesure de l'activité physique dans la société civile. Elles modifient les équilibres établis, à commencer par les prestations historiques proposées par les fédérations multisports, tout en diffusant une nouvelle doxa liée à une manière de vivre des expériences sportives alternatives entre collègues.

Notre enquête s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global portant sur les objets connectés et les applications de sport et d'activité physique (ANR AdApps). Elle propose une analyse du contenu de 187 articles issus de différents supports médiatiques (médias traditionnels – presse écrite, radio, télévision – ou médias en ligne), publiés entre le 01.01.17 et le 31.12.24, appréhendant la question de la digitalisation des APS proposées par l'employeur par l'intermédiaire d'un support numérique (applications et/ou objets connectés). A partir d'une analyse du contenu de ces articles, notre recherche questionne les discours relatifs à la pratique d'une APS digitalisée à destination des salariés afin de caractériser un corpus de représentations liées à cette tendance. Elle entend ainsi répondre à plusieurs interrogations : comment est appréhendée cette thématique en vogue (fréquence de publication, angles de traitement, orientation idéologique du contenu, etc.) ? Quels sont les discours propagés – des employeurs, des salariés, des prestataires, des journalistes ? Quels effets de la pratique sportive au travail, parfois réduits à de simples promesses, sont mis en exergue ? Des perspectives critiques, pointant notamment les limites de ces pratiques d'APS digitalisées, sont-elles perceptibles ?

Ce faisant, notre communication répondra à cette question centrale : en quoi la production médiatique contribue-t-elle à forger des représentations liées au management par le sport (digitalisé) dans l'espace du travail ?

Notre enquête s'appuyant sur des productions médiatiques, il convient d'adopter une posture de vigilance méthodologique quant à leur exploitation et à leurs conditions de production (Marchetti, 2002), notamment au regard de la part de subjectivité liée aux choix de cadrages journalistiques (Esquenazi, 2014). À cet égard, Marchetti nous encourage à analyser les contenus – et donc les

éventuelles prises de positions journalistiques – au regard des types de médias qui les produisent, en considérant leur positionnement dans le champ journalistique. Ces travaux nous permettent ainsi de questionner l'existence d'un lien – pouvant refléter un parti-pris éditorial – entre les « propriétés organisationnelles » des médias et l'orientation de leurs articles.

Au final, notre communication permet de « faire parler » cette revue de presse, en interrogeant notamment les modalités de pratique d'APS mises en exergue, les effets – avérés ou espérés – des dispositifs numériques, ainsi que les arguments mobilisés pour étayer ces derniers. Elle fait émerger les limites et freins potentiels, les références utilisées (études scientifiques, rapports professionnels, cadres législatifs, etc.) et permet de caractériser une grammaire managériale employée pour qualifier – et, souvent, encourager – le développement des APS digitalisées dans la sphère professionnelle. Elle propose enfin une « lecture » de la production médiatique relative à la question des APS au travail en la modélisant grâce à une analyse des correspondances multiples, permettant d'identifier des tendances et des clusters associant des discours à différents types de médias.

Bibliographie

- Cederström, C., & Spicer, A. (2016). *Le syndrome du bien-être*. L'Échappée.
- Esquenazi, J.-P. (2014). Médias et réalité. In *L'écriture de l'actualité : Pour une sociologie du discours médiatique* (pp. 29–48). Presses universitaires de Grenoble.
- Inserm. (2008). *Activité physique : Contextes et effets sur la santé*. Éditions Inserm.
- Marchetti, D. (2002). Sociologie de la production de l'information. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 1, 17–32.
- Pierre, J., & Dalla Pria, Y. (2022). La digitalisation du sport au travail : Une approche par la théorie de l'acteur-réseau. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 45(3), 571–585.

Mots-clés : Activité physique et sportive (APS), Digitalisation, Numérique, Travail, Médias.

Légitimité de la construction d'un équipement sportif et méthode d'évaluation contingente

Barget Eric

Université de Limoges

Cette présentation rend compte d'une recherche visant à mesurer l'utilité sociale de la construction d'une halle couverte d'athlétisme. Il s'agit de déterminer si les coûts de 19,85M€ supportés par les contribuables Haut-Viennois sont compensés par l'utilité sociale générée pour la population.

La recherche s'inscrit dans le cadre de la Welfare Economics (Preuss, 2009), et repose plus précisément sur l'analyse coûts-avantages (Barget, 2026 ; Pilipenko, 2013), qui a vocation à permettre de comparer les bénéfices sociaux et les coûts sociaux d'un projet. On peut ainsi déterminer s'il existe un bénéfice ou un coût social net, et donc statuer sur la légitimité de l'initiative. Ces approches largement développées en économie de l'environnement ont été significativement utilisées aux Etats-Unis pour évaluer les effets de l'implantation d'une franchise professionnelle dans une ville, et en Europe pour mesurer l'utilité sociale de grands événements sportifs (JO d'hiver, Coupe du monde de rugby...), mais pas à notre connaissance pour évaluer la construction d'un équipement sportif.

Du point de vue de la méthode d'évaluation, si la mesure des coûts ne pose pas de difficultés majeures (Barget, 2019), il en va tout autrement de la mesure des bénéfices sociaux perçus par la population du territoire étudié qui devront être exprimés en termes monétaires. Parmi les différentes techniques d'évaluation, c'est la méthode d'évaluation contingente (Johnson et al., 2006) qui a été retenue. Il s'agit d'une méthode par les préférences exprimées, c'est-à-dire que les habitants sont conduits à exprimer la valeur qu'ils attribuent au stade au travers de leur consentement à payer. La méthodologie est donc quantitative et implique l'administration d'un questionnaire sophistiqué inspiré de l'économie de l'environnement.

Concernant la méthodologie d'enquête, l'enquête contingente a été administrée auprès de contribuables de Haute-Vienne, en face à face, avec choix aléatoire des personnes sélectionnées dans des jardins, parcs, zones commerciales, zones piétonnières de centre-ville, espaces de loisirs tels que les cinémas ou complexes aquatiques. Ce sont 393 questionnaires qui ont été complétés. La comparaison avec les statistiques socio-démographiques de l'INSEE montre que l'échantillon est représentatif par genre ou catégorie socio-professionnelle, avec du point de vue de l'âge, une sous-représentation des plus de 50 ans. L'enquête comportait 4 blocs de questions : d'abord la perception générale de l'activité sportive et des équipements, puis l'importance attribuée au projet de stade d'athlétisme et l'acceptation de le financer, ensuite l'avis sur les effets positifs et négatifs de la construction, et finalement les informations personnelles.

Du point de vue des résultats, il apparaît que le consentement à payer moyen a été estimé à 11,6€ par contribuable. Sur la base des chiffres de l'INSEE recensant 292 451 habitants dans le département, le consentement à payer total peut être estimé à 16,96M€. Si le bénéfice est inférieur au coût de 19,85M€, montrant l'existence d'un coût social net, on peut remarquer cependant qu'il n'en est pas très éloigné de sorte qu'on ne peut pas considérer la décision finale de construire cet équipement comme totalement illégitime. Il en est d'autant plus ainsi que si le coût initial (13,5M€) avait pu être respecté ce serait un bénéfice social net qui aurait été dégagé par l'équipement. On notera que les résultats sont cohérents avec les études antérieures puisque notamment 42,5% des hommes contre 32,9% des femmes sont d'accord pour participer au financement via l'impôt. Les motifs de paiement les plus cités sont le développement de l'athlétisme, l'amélioration de l'image de la ville, et le rôle éducatif de l'équipement.

Les résultats obtenus confirment que l'étude d'impact économique, outil d'évaluation le plus couramment employé, ne constitue pas la meilleure manière d'évaluer les effets économiques d'un projet sportif, le développement économique et touristique du département n'étant que peu cité comme motif de paiement (15 à 19% des personnes interrogées selon le genre). Si l'analyse coûts-avantage est plus appropriée à ce type d'évaluations, les résultats renforcent l'idée que ces méthodes quantitatives ne peuvent constituer qu'un point d'appui à une réflexion plus large dans le cadre de la démocratie participative (consultation, concertation, co-construction). L'analyse coûts-avantages peut être utilisée comme base de départ pour les échanges entre parties prenantes (panels – conférences de citoyens, référendum local, droit d'initiative citoyenne...) et non la solution ultime.

Bibliographie

- Barget, E. (2019). Évaluation économique des événements sportifs : Un changement progressif de perspective. *Jurisport*, 200, 41-45.
- Barget, E. (2026). Histoire de l'évaluation des JO d'hiver : De la valorisation des bénéfiques à la minimisation du coût d'opportunité. *Science et motricité – Movement and Sport Sciences*, 132, 57-72.
- Johnson, B. C., Mondello, M. J., & Whitehead, J. C. (2006). Contingent valuation of sport: Temporal embedding and ordering effects. *Journal of Sport Economics*, 7(3), 267–288.
- Preuss, H. (2009). Opportunity costs and efficiency of investments in mega sport events. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 1(2), 131–140.
- Pilipenko, I. V. (2013). *The Sochi 2014 Winter Olympics: The cost-benefits analysis of and ways to improve the project efficiency*. Pan-European Institute.

Mots-Clés : Stade d'athlétisme couvert, Valeur économique, Analyse coûts-avantages, Méthode d'évaluation contingente.

Les espaces de pratique, révélateur de l'articulation entre les intérêts fédéraux et locaux. Perspectives d'analyse par la sociologie de l'action publique

Lopez Clément

Université de Montpellier

Les espaces et lieux de pratique jouent un rôle d'intermédiaire autour duquel se polarisent les intérêts fédéraux et locaux (Bayeux, 2022). Les collectivités locales sont, en effet, propriétaires de 81% des équipements sportifs en France tandis que les fédérations sportives les investissent pour organiser et développer la pratique compétitive et de loisir. Ce faisant, les espaces de pratique constituent le plus souvent le socle des relations fédérations/collectivités (Lopez, 2022), au-delà de la seule attribution de créneaux aux associations locales fédérées par les municipalités. Dans un contexte d'évolution des pratiques, modes, motifs et lieux de pratique, les projets d'équipements ou d'aménagements sportives sont devenus le mobile privilégié des coopérations et conflits entre mouvement sportif et acteurs publics locaux lorsque l'espace de pratique est directement l'objet de leurs interactions, ainsi que leur mobilier lorsque la présence d'un espace de pratique crée les conditions de leurs interactions autour d'aspects plus larges (Lopez et al., 2022).

La présente communication est organisée en deux temps. Dans une première partie, elle questionne la nature des relations entre fédérations sportives et collectivités locales autour des espaces de pratique. Elle s'appuie sur une enquête qualitative basée sur 37 entretiens semi-directifs avec des dirigeants (élus & techniciens) fédéraux et locaux. Cette approche exploratoire permet de montrer comment la définition de l'espace de pratique sportive légitime fait l'objet de relations de pouvoir entre ces organisations et leurs membres. Ces relations sont analysées au prisme des ressources, représentations et intérêts de ces acteurs qui, selon s'ils convergent ou se confrontent, influencent la conception et/ou la gestion des espaces de pratiques.

Dans un second temps, la présentation interroge les conditions de l'articulation entre intérêt fédéraux et locaux autour de la conception et la gestion d'un équipement. En s'appuyant sur la force explicative des contextes locaux, le propos prend comme exemple le Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines pour démontrer comment la programmation et l'exploitation d'un équipement structurant a créé les conditions d'un partenariat durable entre l'agglomération et la Fédération française de cyclisme. D'un point de vue méthodologique, l'analyse se fonde sur une enquête en immersion de plusieurs mois, réalisée au sein du service des sports de l'agglomération. Un travail d'observation participante a permis d'identifier les espaces et acteurs pertinents pour réaliser des entretiens semi-directifs avec deux catégories d'acteurs : ceux ayant contribué à la mise à l'agenda politique local du projet d'équipement d'une part, et les parties prenantes de la gouvernance cet équipement faisant l'objet d'un partenariat public-privé (PPP) de l'autre. Ici, les phases de conception et de gestion de l'équipement sont appréhendées comme les séquences d'un processus politique qui, en créant de l'incertitude, a structuré la nature des interactions entre la collectivité et la fédération (Lopez et al., 2023). L'analyse de ces séquences montre en premier lieu que ces relations sont influencées par le caractère ambivalent des politiques sportives : entre outils de rayonnement du territoire et de rationalisation budgétaire. L'équipement devient ainsi le support de la recherche d'un équilibre fragile entre ces deux fonctions.

Sur le plan théorique, la communication mobilise des cadres d'analyse issus de la sociologie politique de l'action publique pour étudier ces interactions (Hassenteufel, 2011). Les relations entre fédérations et collectivités sont appréhendées comme des réseaux d'action publique dont il convient d'interroger la capacité des équipements à les structurer (ou à l'inverse les

déstructurer) La théorie des flux de Kingdon et Stano (1984) est mobilisée pour souligner le rôle déterminant des projets d'équipements dans la convergence des flux des problèmes, de la politique et des politiques publiques. Ils peuvent, en effet, favoriser l'ouverture de fenêtres d'opportunité vers la mise en place de politiques sportives partenariales.

En ouverture, la communication s'interroge sur les implications managériales de cette enquête. A ce titre, elle met en avant l'intérêt des projets d'équipements comme leviers de structuration d'une action publique plus cohérente et partenariale. Elle rappelle néanmoins le caractère incrémental de cette dynamique de structuration, étroitement liée au contexte politique, économique et social en vigueur.

Bibliographie

Bayeux, P. (2022). *Le sport et les collectivités territoriales*. Que sais-je ? Presses Universitaires de France.

Hassenteufel, P. (2011). L'action publique comme construction collective d'acteurs en interaction. In *Sociologie politique : L'action publique* (pp. 115–156). Collection U.

Kingdon, J. W., & Stano, E. (1984). *Agendas, alternatives, and public policies* (Vol. 45, pp. 165–169). Little, Brown.

Lopez, C. (2022). *L'articulation entre les politiques sportives fédérales et locales : Une analyse des enjeux de pouvoir par la sociologie de l'action publique dans le contexte de « réforme » de la gouvernance du sport en France* (Thèse de doctorat). Université Paris-Saclay.

Lopez, C., Djaballah, M., & Charrier, D. (2022). Developing collaborative local sport policies through major sport events: The case of the 2018 Ryder Cup. *Managing Sport and Leisure*, 29(6), 883–897.

Lopez, C., Djaballah, M., & Charrier, D. (2023). Les projets olympiques au service des politiques sportives partenariales : Le cas de la Fédération française de cyclisme et de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. *Management et Organisations du Sport*, 5.

Mots-clés : Collectivités locales, Fédérations sportives, Equipements sportifs, Action publique.

Les faillites des clubs de football de 2017 à aujourd'hui

Carin Yann, Fredaigue Lucas

Université de Lille

Le football français est marqué par des déficits récurrents dans de nombreux clubs. Cette situation entraîne des difficultés financières poussant certains d'entre eux dans un processus de faillite. Cette recherche s'inscrit dans la continuité de Carin (2019) en interrogeant les trajectoires de faillite des clubs français de football depuis 2017. Période marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, crise économique et financière et les réformes de l'organisation des championnats.

La question de recherche centrale est la suivante : Quelles sont les trajectoires de faillite des clubs de football français depuis 2017 et en quoi diffèrent-elles des modèles antérieurs identifiés dans la littérature ? L'enjeu est de comprendre si les logiques de défaillance identifiées auparavant se maintiennent, ou si de nouveaux facteurs transforment la dynamique de la faillite, notamment dans le football semi-professionnel.

Nombreux travaux ont été menés sur la défaillance des entreprises dans les différents secteurs de l'économie. Différents modèles de prédiction de la faillite ont été développés (Mzouri & Kandrouch, 2026). Ces modèles reposent sur des combinaisons de ratios de rentabilité, de solvabilité et de liquidité, avec des performances prédictives élevées à court terme. Dans le contexte du football français, des travaux se sont concentrés sur l'utilisation de ces modèles de prédiction pour les championnats professionnels de Ligue 1, de Ligue 2 et des championnats de 3ème et 4ème division (Carin, 2019 ; Llorca, 2015). Leurs résultats montrent que ces modèles de prédiction classiques ne captent ni la centralité de la performance sportive, ni la volatilité des revenus (relégations, parcours de coupe, indemnités de formation), ni le rôle des actionnaires, mécènes et des collectivités. D'autres travaux ont mis en évidence trois profils de contraintes budgétaires montrant que les clubs français compensent leurs déficits par des ventes de joueurs et les apports des actionnaires mais peinent à absorber la volatilité des revenus (Dermit-Richard et al., 2019). A partir d'entretiens auprès de la DNCG et de dirigeants de clubs, des recherches ont mis en évidence des trajectoires d'entrée dans la défaillance des clubs (Carin & Terrien, 2021). Les travaux de Carin et Brocard (2024) soulignent le rôle de la Direction Nationale de Contrôle de Gestion (DNCG) et des règlements administratifs dans la prévention des faillites mais aussi les difficultés pour les clubs à bénéficier des procédures collectives classiques.

La recherche adopte une démarche qualitative centrée sur les clubs français de football ayant connu une faillite entre 2017 et 2025. Le choix de cet intervalle temporel se justifie par la convergence de deux facteurs majeurs : la crise sanitaire de la Covid-19 (2019-2020) et les réformes structurelles des championnats amateurs de national en 2022). A partir du recensement des clubs concernés dans les différentes divisions (Ligue 2, National, National 2 et 3), 6 clubs ont été identifiés. Une série de 9 entretiens semi-directifs a été menée auprès de 7 dirigeants de clubs (Présidents, directeurs financiers) et de 2 membres de la Commission de Contrôle des clubs de la Fédération Française de Football.

L'exploitation des entretiens repose sur une analyse thématique permettant d'identifier les vulnérabilités structurelles, les événements déclencheurs, les stratégies de réponse et les issues observées. Cette approche méthodologique vise à reconstituer les trajectoires d'entrée dans la défaillance et à comparer les profils observés depuis 2017 avec les modèles antérieurs.

Si les travaux de Carin (2019) identifiaient une continuité de facteurs historiques (dépendance excessive à un financeur principal, dérive de la masse salariale, mauvaise anticipation des recettes), la présente recherche révèle dans un premier temps une accélération du processus d'entrée dans la défaillance. Contrairement aux trajectoires lentes observées précédemment,

des clubs peuvent désormais passer d'une situation perçue comme stable à la cessation de paiements en moins de deux saisons. Cette compression temporelle rend la détection précoce plus difficile et complique l'intervention des instances de régulation financière. Le deuxième résultat concerne l'émergence d'une trajectoire liée aux réformes des championnats post-2022. La réforme des championnats N2-N3 et l'augmentation du nombre de relégations accentuent la pression sur le maintien et poussent les clubs à des stratégies de dépense à court terme, souvent incompatibles avec leurs ressources réelles. Cette dynamique n'existait pas dans le cadre analytique de Carin (2019).

Ces résultats montrent que les logiques de défaillance identifiées par Carin (2019) demeurent mais que les crises et les réformes des championnats transforment les trajectoires d'entrée dans la défaillance et les marges de manœuvre des clubs.

Bibliographie

Carin, Y. (2019). *La faillite des clubs français de football : Un secteur spécifique* (Thèse de doctorat). Université de Limoges.

Carin, Y., & Brocard, J.-F. (2024). Preventing club bankruptcy: Exploring new financial regulation approaches in French football. *Sport, Business and Management: An International Journal*, 14(2), 236–260.

Carin, Y., & Terrien, M. (2021). Mort subite ? Trajectoires d'entrée dans la défaillance des clubs de football français. *Management & Avenir*, 124, 45–68.

Dermit-Richard, N., Scelles, M., & Evrard, A. (2019). Contraintes budgétaires et viabilité des clubs de football européens. *Revue française de gestion*, 287, 89–105.

Llorca, M. (2015). Soutenabilité financière des clubs de football et fair-play financier : Une étude empirique des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2. *Séminaire Desport*.

Mzouri, R., & Kandrouch, A. (2026). Défaillance des entreprises : Revue de littérature. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 7(2), 645-670.

Mots-clés : Football, Faillite, Régulation financière, Crises.

Les formations professionnelles aux métiers de l'escalade : controverses autour d'une marketization extensive

Rogeaux Augustin

Université Paris-Saclay

Cette communication propose d'analyser la stratégie politique de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) en matière de formation professionnelle. L'objectif est de montrer en quoi l'orientation de la politique fédérale, dans un contexte de Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) (Honta & Juhle, 2016 ; Lozach, 2010), a considérablement transformé l'organisation de ces formations. En 2011, l'ancien Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) est remplacé par trois Diplômes d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS), alors que l'escalade dite sportive (sur certains sites naturels et en structure artificielle) sort de la catégorie des activités en environnement spécifique dont la formation professionnelle est assurée exclusivement par l'Etat. Cela a créé un marché inédit des formations professionnelles en escalade, dont la FFME s'est emparée ; mais ce processus de développement des formations par la fédération a été largement controversé.

Pour analyser ce processus d'innovation organisationnelle, nous nous appuyons sur la sociologie de l'acteur-réseau (Akrich et al., 2006), afin de retracer, réassembler, son processus de structuration. De plus, nous mobilisons le concept de « marketization extensive » (Callon, 2015) pour investiguer la mise en place d'un marché nouveau, dans la mesure où ce secteur n'était pas organisé au sein d'un marché, mais régi par l'Etat. L'objectif de cette communication est d'éclairer en quoi le développement d'une offre de formation professionnelle par la FFME participe à la marketization extensive de l'activité fédérale, ainsi que de dépeindre la controverse qui en découle. Notre méthodologie repose sur une analyse qualitative de sources écrites et orales : documents organisationnels (n=142), articles de presse (n=198), et entretiens semi-directifs (n=28). Nous avons élaboré une grille d'analyse commune pour relever à la fois des événements structurants dans l'évolution de l'offre de formation, identifier les actants en présence et saisir les arguments mobilisés dans la controverse.

Ce travail démontre comment la FFME s'est emparée de la formation professionnelle dans une perspective de rentabilité, en s'appropriant les mécanismes marchands. Dans un premier temps, celle-ci a pris en charge le DEJEPS perfectionnement sportif, désormais classé hors environnement spécifique. Puis la fédération a créé dans un second temps de nouvelles formations professionnelles, plus courtes, aux exigences et prérogatives réduites, pour augmenter le nombre de stagiaires et générer davantage de bénéficiaires. Cette politique vise également à répondre aux attentes des salles d'escalade privées, qui cherchent une main d'œuvre moins qualifiée et rapidement disponible.

Enfin, nous analysons la controverse qui accompagne ces transformations, afin de questionner sa dimension instituante (Lemieux, 2007), c'est-à-dire sa capacité à infléchir la stratégie de la direction fédérale. L'affaiblissement des prérogatives d'encadrement, le manque de concertation de la fédération vis-à-vis des syndicats de la profession, et la logique libérale sous-jacente à la refonte des formations sont les points d'achoppement majeurs qui structurent la controverse. Toutefois, malgré les débats, les opposants n'ont pas été en mesure d'entraver le projet fédéral en matière de formation professionnelle. Sa poursuite conduit ainsi à morceler l'encadrement professionnel de l'escalade en une multitude de diplômes aux prérogatives variables. Cela témoigne également d'une politique assumée d'investir la formation professionnelle comme source de profits pour la FFME, témoignant d'un virage managérial plus large dans la stratégie de celle-ci.

Bibliographie

Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Les Presses de l'École des Mines.

Callon, M. (2015). Innovation et emprise croissante des forces marchandes. *Le Libellio d'AEGIS*, 11(4), 43–61.

Honta, M., & Julhe, S. (2016). Quand le mandat s'étirole : Des cadres du ministère chargé des Sports saisis par l'affaiblissement et la mise en concurrence de leur activité professionnelle. *Sciences sociales et sport*, 9(1), 115–152.

Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, (1), 191–212.

Lozach, J.-J. (2010). *Les CREPS dans la tourmente de la RGPP* (Rapport d'information du Sénat n° 184).

Mots-clés : Escalade, Formation professionnelle, Marketization, Controverse.

Les petites villes rurales à vélo. La place des mobilités actives dans les action publiques et associatives de mobilité solidaire en territoires rurapolitains

Puech Julien

CNRS

Cette communication cherche à comprendre dans quelle mesure les actions politiques et associatives de mobilités « solidaires » (1) mis en place dans les petites villes comprennent des dispositifs de mobilités actives (2). La focale est placée sur deux territoires « rurapolitains » (3) (Quéva, 2026) : Noyon (Oise) et Chauny (Aisne). Ces villes sont marquées par des contraintes de mobilité au regard de la dépendance à l'automobile, de la faiblesse des réseaux de transports en commun, et des difficultés d'accès aux services, notamment pour les populations les plus précaires. Des politiques publiques de transport – comme la gratuité à Noyon, ou le transport à la demande à Chauny – sont mises en œuvre par les acteurs locaux pour faciliter l'accès aux centres. Toutefois, les initiatives de mobilités solidaires destinées aux plus précaires sont davantage portées par le monde associatif ou des actions informelles (Chouraqui et al., 2025). Pour comprendre l'évolution des actions politiques de mobilité active, ce travail s'inscrit dans une approche configurationnelle empruntée aux travaux de Norbert Elias permettant d'analyser les réseaux de relations entre les acteurs publics et associatifs des mobilités solidaires, marqués par des rapports de force institutionnels et économiques (Huré, 2015). L'enjeu au plan scientifique est de comprendre plus largement la genèse politique et associative du gouvernement des mobilités des populations précaires dans les petites villes.

Si ces différents dispositifs permettent de répondre pour partie aux contraintes de mobilité des plus précaires, évacuent-ils le référentiel des mobilités actives en raison de l'urgence de la situation des personnes qui en bénéficient ? Qui est au cœur du système de relations des associations avec l'action publique, qui est en périphérie, quels sont les meneurs des initiatives, les acteurs-relais, ou les freins à la mise en œuvre des dispositifs de mobilité active ?

Ce travail s'appuie sur une enquête de terrain menée début 2026 avec des acteurs publics et associatifs de l'insertion professionnelle, des solidarités et des transports à Noyon et Chauny. Trente entretiens semi-directifs ont été réalisés puis systématiquement retranscrits et analysés, autour des problématiques de mobilité sur le territoire, et des actions des différentes structures en matière de mobilité solidaire, active et durable.

Deux types d'acteurs s'emparent en particulier de la question des mobilités actives : les professionnels de l'insertion, et les bénévoles des associations faisant la promotion du cyclisme comme mode de déplacement. Les acteurs de l'insertion font de la mobilité autonome un levier d'employabilité et enjoignent leurs bénéficiaires à des déplacements intra-urbains en vélo, par défaut lorsqu'ils ne disposent pas du permis. Plusieurs dispositifs co-organisés avec l'action sociale municipale visent les populations des quartiers prioritaires. Dans le même espace, des associations d'accueil des migrants plus marginales les équipent de vélos d'occasion pour leurs déplacements quotidiens et leur permettre d'accéder à des formations et emplois. Certaines populations précarisées sur le plan économique, administratif et social se retrouvent contraintes à des mobilités marginales et, paradoxalement, plus actives que les groupes sociaux plus favorisés. Regroupant des populations en difficultés économiques, les petites villes deviennent le lieu d'une écologie de certaines populations précaires rappelées au réalisme par leur conditions matérielles d'existence (Comby & Malier, 2021).

Les mobilités durables sont de ce fait souvent reléguées en marge des pratiques de mobilité. Si des locations de vélos électriques à longue durée commencent à être mises en place par les

intercommunalités, elles sont décrites comme un « effet de mode » sans objectif politique de transformation du territoire par l'aménagement d'équipements cyclables, perçus comme secondaires lorsque les ressources de ces collectivités se raréfient (Flipo & Ortar, 2022). Malgré tout, des associations de cyclotourisme promeuvent la pratique du vélo et des mobilités durables auprès des pouvoirs publics. Dépassant leurs objectifs de loisir et de tourisme à bicyclette, ces associations tentent de se constituer comme des « ressources » (Lebeau, 2024) pour légitimer des politiques de mobilité actives et durables dans ces territoires rurapolitains.

(1) La mobilité solidaire peut se définir comme l'accompagnement en matière de mobilité adressé à des personnes qui ne peuvent pas répondre à leurs propres besoins de déplacements dans leur mobilité quotidienne (Chouraqui et al., 2025).

(2) Les mobilités actives sont « l'ensemble des modes de déplacement pour lesquels la force motrice humaine est nécessaire, avec ou sans assistance motorisée » (article L.1271-1 du code des transports).

(3) « La rurapolis désigne une ville située hors de l'influence des métropoles, constituant une centralité locale pour les espaces ruraux environnants » (Quéva, 2026, p.5).

Bibliographie

Chouraqui, J., Duhamel, C., Fillonneau, I., Quéva, C., Vacchiani-Marcuzzo, C., & Weber, S. (2025). Lutter contre les contraintes de mobilité dans les villes petites et moyennes : Action publique et solidarités locales. *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*. <http://journals.openedition.org/tem/12626>

Comby, J.-B., & Malier, H. (2021). Les classes populaires et l'enjeu écologique : Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses. *Sociétés contemporaines*, 124(4), 37–66.

Flipo, A., & Ortar, N. (2022). Les territoires ruraux à l'épreuve de la transition mobilitaire : Conflits et coopérations dans un système d'acteurs en transformation. *Noréis*, 264/265, 87-102.

Huré, M. (2015). Les cycles du pouvoir politique : Le gouvernement public-privé du vélo à Barcelone (1981–2015). *Pôle Sud*, 43(2), 91–114.

Lebeau, G. (2024). Réactiver les mobilités en milieu rural : L'émergence de nouveaux acteurs « ressources » pour engager des politiques cyclables globales : L'exemple du SMAVLOT 47 sur le territoire du Pays de la Vallée du Lot et Bastides. *Pour*, 249/250(2–3), 399–412.

Quéva, C. (2026). *Rurapolis – La ville hors des métropoles : Centralités, inégalités et solidarités* (Habilitation à diriger des recherches). EHESS.

Mots-clés : Mobilités solidaires, Mobilités actives, Associations, Petites villes, Territoires rurapolitains.

Les processus de socialisation au sein des centres de formation de football au Maroc : représentations des joueurs et des entraîneurs autour de la dimension sociale

Mazzal Brahim, Zahidi Abdelfetah

Université Abdelmalek Essaadi de Tétouan (Maroc)

L'étude des processus de socialisation dans les centres de formation de football au Maroc soulève des questions fondamentales concernant l'articulation entre les dimensions sportive, éducative et sociale. Les jeunes joueurs, âgés de 12 à 15 ans, vivent une phase critique de transition lorsqu'ils intègrent un centre de formation résidentiel, quittant ainsi leur cadre familial pour rejoindre un environnement collectif structuré autour des pratiques footballistiques (Roderick, 2006). Cette transition, souvent accompagnée d'une rupture éducative et affective, engendre des effets complexes sur le développement identitaire et social des enfants (Clarke & Harwood, 2014). La problématique centrale de cette recherche repose sur l'analyse des effets de cette socialisation institutionnelle sur les joueurs, en considérant les perceptions des entraîneurs, du personnel éducatif et des familles. Elle interroge les modalités par lesquelles les centres de formation, en l'absence de modèles éducatifs unifiés, influencent le sentiment d'appartenance, la socialisation culturelle et l'insertion sociale des jeunes sportifs. Cette approche permet de comprendre non seulement les pratiques internes des centres mais également la manière dont les jeunes, dans leur rapport aux normes et à la culture du centre, vivent une forme d'aliénation sociale, caractérisée par le passage d'une socialisation familiale à une socialisation institutionnelle standardisée (Sechaud, 2018).

La recherche s'appuie sur la théorisation ancrée (Corbin & Strauss, 2014), utilisée à la fois comme méthode et méthodologie, permettant de générer des concepts directement émergents des données collectées sur le terrain, plutôt que de se conformer à un cadre théorique préétabli. Cette approche favorise l'émergence de représentations et de significations pertinentes, en intégrant la dimension sociale de l'expérience sportive et en tenant compte des perceptions des joueurs et des encadrants. La collecte des données a été réalisée à l'aide de techniques qualitatives complémentaires : observation participante et auto-ethnographie (Ellis et al., 2011). En tant que coach au sein de l'un des centres étudiés, Au niveau de l'analyse et de l'interprétation, les données ont été traitées selon une analyse thématique rigoureuse, incluant le codage, la catégorisation, la thématisation et la conceptualisation. Cette démarche a permis de dégager des motifs récurrents, d'identifier les relations et les logiques sociales sous-jacentes, et de construire des concepts robustes reflétant la réalité sociale des jeunes joueurs dans les centres de formation.

La population cible de l'étude comprenait 15 entretiens semi-directifs, répartis sur deux périodes de terrain, avec un va-et-vient constant auprès du cadre technique et administratif des centres de formation. En complément, 6 focus groups ont été réalisés, soit 2 focus groups par centre, chacun regroupant 10 joueurs âgés de 12 à 15 ans. L'étude a été conduite dans trois centres de formation de football au Maroc. Une observation participante en auto-ethnographie a été menée dans deux centres, portant sur les joueurs de 12 à 15 ans. Les données, collectées jusqu'à saturation, ont été analysées thématiquement pour dégager des motifs récurrents et comprendre les logiques sociales de l'expérience des joueurs.

Dans le contexte des centres de formation sportive, certains jeunes joueurs se trouvent dans une situation intermédiaire marquée par une forme d'aliénation sociale, puisqu'ils ne s'inscrivent plus pleinement dans les normes familiales dont ils se sont progressivement éloignés, ni dans celles, encore en construction, du cadre institutionnel du centre. Cette position les rend dépendants

d'une culture dominante interne, constituée de pratiques, valeurs et référents partagés, où certaines appartenances territoriales ou sociales s'imposent comme normes majoritaires, orientant les dynamiques d'intégration et plaçant les autres joueurs dans des logiques d'ajustement ou de conformisme culturel.

L'analyse montre que, malgré l'intervention des psychologues et des éducateurs, la prise en charge demeure partielle et insuffisamment intégrée, car elle ne compense pas la continuité éducative et sociale assurée par la famille. Les jeunes vivent ainsi un décalage entre leur socialisation d'origine et les exigences du centre, ce qui engendre des tensions identitaires, des difficultés d'adaptation et un sentiment de déracinement. Cette réalité souligne la nécessité d'adopter une approche globale de la formation, intégrant pleinement la dimension sociale comme composante essentielle du développement du joueur.

Bibliographie

- Clarke, N.J., & Harwood, C. G. (2014). Parenting experiences in elite youth football: A phenomenological study. *Sport, Education and Society*, 15(5), 528–537.
- Corbin, J., & Strauss, A. (2015). Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory (4th ed.). SAGE Publications.
- Ellis, C., Adams, T. E., & Bochner, A. P. (2011). Autoethnography: An Overview. *Historical Social Research*, 36(4), 273–290.
- Roderick, M. (2006). *The work of professional football: A labour of love?*. Routledge.
- Sechaud, M. (2018). Approche socio-ethnographique des processus de socialisation chez les adolescents d'une équipe de football amateur. *Revue Internationale Animation, Territoires et Pratiques Socioculturelles*, (13), 101–114.

Mots-clés : Inclusion, Socialisation, Aliénation sociale, Culture dominante.

Les stations trail à l'heure de la transition : entre innovation touristique et désinnovation territoriale

Bessy Olivier

Université de Pau et des Pays de l'Adour

La progression significative des aménagements dédiés au trail sur l'ensemble du territoire français est un indicateur de la place prise par cette pratique dans la structuration de l'offre récréative et touristique locale. L'offre nationale est passée en 14 ans d'un aménagement en 2011 à 108 en 2025. L'ensemble du territoire français est aujourd'hui couvert par ce type d'aménagement ce qui est très significatif du niveau de développement de cette pratique et de son ancrage territorial. Si les premiers aménagements ont été portés par des territoires de montagne, ils concernent aujourd'hui tous les territoires qu'ils soient ruraux, littoraux et urbains, montrant bien les enjeux dont ils sont porteurs pour les décideurs locaux. Ils s'inscrivent ainsi dans la réflexion plus globale sur le rôle joué par les aménagements dans les dynamiques territoriales et les stratégies de diversification touristique via les sports loisirs de nature (Bessy, 2025 ; Bessy & Pabion-Mouries, 2017 ; Buron & Bessy, 2020 ; Perrin-Maltere, 2021).

Dénommés « Stations trail » ou « Espaces trail » ils ont été pensés par des opérateurs privés (Rossignol /On Piste, Yoomigo) et publics (Uni'Vert trail/FFA et projets intercommunaux singuliers), comme des lieux d'entraînement, de services et de conseils pour répondre à la massification de la pratique, à l'évolution des usages et aux nouvelles stratégies de développement de territoires en transition. Le marché est détenu en grande partie par trois marques soutenues par trois réseaux, deux marchands et un public. Il se compose en 2025 de 52 « Stations de Trail » 42 « Espaces Trail » et 14 « Uni'vert trail ». D'autres aménagements associés à la pratique du trail voient le jour au début de la décennie 2010 à l'image de la Vallée du Trail à Chamonix en lien avec l'UTMB et Grands Causses Espace Trail en lien avec le Festival des Templiers à Millau.

Dans ce contexte, l'objectif de notre communication est double. Elle vise, dans un premier temps, à montrer les enjeux d'attractivité touristique sur les quatre saisons pour les collectivités locales qui se sont dotées de tels aménagements grâce à la mise en œuvre d'une double stratégie d'innovation de services pour les usagers et d'innovation territoriale pour les acteurs en présence en favorisant une gouvernance partenariale entre secteur marchand et secteur public. C'est d'autant plus vrai lorsque ces aménagements sont animés, associés à des événements, et intégrés dans un véritable projet de territoire. Le cas de la première station trail implantée sur le territoire de Saint-Pierre de Chartreuse en Isère en est un bon exemple car la forme de gestion repose sur un partenariat public/privé. Si Benoît Laval de l'entreprise Raidlight est à l'origine du projet, la réalisation de cet aménagement a bénéficié du concours de la commune en pleine reconversion touristique, du syndicat mixte, du PNR de Chartreuse et de Cartusiana, le bureau des accompagnateurs moyenne montagne.

Elle cherche, dans un second temps à montrer les limites de ces aménagements en pointant leur offre trop restrictive, leur concurrence par les applications numériques mais aussi leur gouvernance souvent déficitaire entre opérateurs privés et acteurs publics territoriaux afin de comprendre les difficultés rencontrées par ces aménagements qui débouchent sur des situations de sous-fréquentation voire de friches. Nous parlerons alors de « désinnovation territoriale » pour qualifier ce processus.

Nous utiliserons le cadre de référence de la sociologie des organisations (Crozier & Friedberg, 1977) mais aussi celui de l'innovation territoriale (Gumuchian & Pecqueur, 2007) qui nous permettront d'analyser les synergies positives entre réseaux d'acteurs convergents et les conflits d'intérêts entre réseaux d'acteurs divergents.

La méthodologie repose sur une vingtaine d'entretiens qualitatifs réalisés entre 2021 et 2025 avec les créateurs/concepteurs et les exploitants privés de ces espaces mais aussi avec les commanditaires publics (collectivités territoriales) et les usagers.

L'enjeu de cette communication tient dans l'idée de mieux penser les politiques publiques dans leurs choix de création, d'amélioration ou de reconversion de ces espaces dédiés au trail intégrés dans un écosystème territorial en recomposition entre acteurs publics et opérateurs privés.

Bibliographie

- Bessy, O. (2025). *Courir sans limites : La révolution de l'ultra-trail (1990–2025)*. Outdoor Éditions.
- Bessy, O., & Pabion-Mouries, J. (2017). Les enjeux touristiques du trail pour les territoires de montagne : Deux exemples d'innovations : l'événement Ultra-Trail du Mont-Blanc et la Station Trail de Saint-Pierre de Chartreuse. In B. Vignal, E. Boutroy, & V. Reynier (Eds.), *Une montagne d'innovations* (pp. 189–202). Presses universitaires de Grenoble.
- Buron, G., & Bessy, O. (2020). Trail et transition touristique : Analyse des modes d'habiter l'espace sous l'effet d'une pratique. In C. Bouisset & S. Vaucelle (Eds.), *Transitions et reconfigurations des spatialités* (pp. 217–235). P.I.E. Peter Lang.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Seuil.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (2007). *La ressource territoriale*. Economica.
- Perrin-Malterre, C. (2021). Le trail-running, un moyen de diversification touristique des destinations de moyenne montagne. In T. Riffaud et al., *Tourisme sportif : Territoires et sociétés* (pp. 129–144). Elya Éditions.

Mots-clés : Trail, Espaces, Territoire, Tourisme, Innovation, Transition.

Les trajectoires professionnelles des femmes managers dans les organisations sportives : Le poids des ressources sociales et des « liens faibles »

Pichot Lilian, Mischler Sarah, Knobé Sandrine, Benoit Anne

Université de Strasbourg

À l'instar de l'ensemble des secteurs professionnels (BPI France le Lab, 2022 ; INSEE, 2022)(1), les femmes accèdent moins souvent que les hommes à des postes à responsabilité dans les organisations sportives (INJEP 2023 ; INSEE, 2018). Notre recherche s'intéresse à ces femmes encore peu visibles qui accèdent à des fonctions d'encadrement dans les organisations qui développent une activité économique en lien direct avec le sport (comme les clubs sportifs professionnels) ou indirect (comme les équipementiers ou les distributeurs d'articles de sport). L'accès plus minoritaire des femmes à ces postes à responsabilité questionne les ressources mobilisées pour y parvenir et parmi elles, le poids des relations sociales, communément pensées comme indispensables. Ainsi l'accès à de tels postes pourrait s'expliquer par la possession d'un « capital social » hérité et/ou acquis par l'effet de socialisations familiales ou primaires et par le milieu social d'origine. Les inégalités d'accès résulteraient alors d'un différentiel de contacts utiles socialement acquis. Elles pourraient aussi résulter d'un capital d'autochtonie, spécifique aux mondes sportifs, acquis par une immersion précoce et prolongée, susceptible de produire des privilèges d'accès à certains postes. Pourtant, la trajectoire professionnelle s'inscrit généralement dans la continuité de séquences de formations plus ou moins professionnalisantes influençant l'entrée sur le marché du travail et l'obtention d'un premier emploi (Pichot et al., 2021). Si des ressources personnelles relèvent pour beaucoup des propriétés familiales héritées, d'autres ressources sociales sont construites dans le temps et dans les espaces investis au fil des emplois occupés. Les réseaux de relations dépassent la sphère sociale de proximité et concernent des cercles élargis incluant des recruteurs, des intermédiaires (professionnels sur LinkedIn, responsables de diplôme), porteurs d'informations utiles à l'employabilité sur le marché du travail et dans des secteurs professionnels concurrentiels et bien identifiés. Aussi les réseaux de relations professionnelles construites au cours de la carrière s'avèrent constituer, par la preuve démontrée de ses compétences et la réputation acquise, un levier important d'accès à des postes à responsabilité.

Sur le plan méthodologique, nous avons réalisé 12 entretiens semi-directifs avec des femmes sélectionnées à partir de leur secteur d'activité professionnel pour atteindre une représentativité relative des secteurs d'emploi dans la gestion du sport. Le recueil de données a fait l'objet d'une analyse de contenus thématiques. Ainsi, nous nous attachons à apprécier, de manière longitudinale et comparée, le poids respectif de différentes catégories de ressources dans leurs trajectoires professionnelles d'accès à des postes à responsabilité. Ainsi pour expliquer leur accès à des postes hautement qualifiés, nous cherchons à 1) identifier les manières dont ces femmes ont pu activer des « liens faibles » (Granovetter, 1973), 2) voir dans quelles mesures ces activations sont ancrées dans des « mondes du sport » (Mossé & Amarillo, 2010) et 3) savoir si le mentorat (Bach Ouerdian et al., 2018) ou certains « liens faibles » dits « coopératifs » (Lecoutre & Lièvre, 2019) ont facilité et accéléré leur progression de carrière par l'accès à des informations privilégiées et par la mise en visibilité de leurs compétences.

Dans quelles mesures et circonstances les liens professionnels et les relations sociales sont-ils mobilisables et mobilisés par ces femmes et sont-ils susceptibles de peser sur un parcours professionnel ?

En outre, à l'échelle des trajectoires professionnelles de ces femmes, deux objectifs sont visés :
1) comprendre la contribution relative de ces types de ressources à leur accès et maintien dans

des postes à responsabilité majoritairement occupés par des hommes, et 2) caractériser l'évolution de leurs trajectoires à l'aune des effets de facteurs contingents notamment dans la saisie d'opportunités et dans l'agencement de circonstances de vie qui dépassent la seule sphère professionnelle.

(1) « Fin 2019, les femmes représentent 21 % des 264 000 dirigeants salariés (...) Parmi les 71 000 cadres dirigeants – salariés occupant des hautes fonctions d'encadrement dans les entreprises de plus de 250 salariés du secteur privé –, les femmes ne représentent que 26 % des emplois alors qu'elles constituent la moitié des salariés du privé ». Voir Insee Références (2022), Femmes et hommes, l'égalité en question, p. 160.

Bibliographie

Bach Ouerdian, E. G., Malek, A., & Dali, N. (2018). L'effet du mentorat sur la réussite de carrière : Quelles différences entre hommes et femmes ? *Relations industrielles / Industrial Relations*, 73(1), 117–145.

Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360–1380.

Lecoutre, M., & Lièvre, P. (2019). Le lien faible coopératif : Une poursuite du programme de Granovetter. *Revue française de gestion*, 279, 11–26.

Mossé, P., & Amarillo, H. (2010). Heurs et malheurs des « liens forts » : L'intermédiation de l'emploi des cadres dans le secteur sport. In L. Lima & P. Mossé (Eds.), *Le sport comme métier ? Les STAPS des études à l'emploi* (pp. 117–134). Octarès Éditions.

Pichot, L., Benoit, A., & Knobé, S. (2021). Les catégories de jugement à l'œuvre à l'entrée en formation en STAPS et sur le marché du travail sportif : Tensions entre propriétés sportives, connaissances académiques et savoir-être, savoirs d'expériences. In *Sélections, du système éducatif au marché du travail (Céreq Échanges*, n° 16, pp. 585–596). Céreq.

Mots-clés : Femmes managers, Organisations sportives, Trajectoire professionnelle, Ressources sociales, Liens sociaux.

Nouveau terrain de jeu : une analyse de l'aménagement des pumtracks en France

Pelican Benjamin, Lepillé Romain

Université de Rouen Normandie

La France cherche actuellement à développer des équipements sportifs de loisirs de proximité dans le cadre d'une politique nationale plus large, illustrée notamment par le plan « 5000 terrains de sport » lancé en 2021. Ces programmes visent à créer des équipements de proximité, ou encore des équipements structurants sur l'ensemble du territoire national. Aborder les équipements de loisirs, dans ce contexte d'héritage, revient à se poser la question du financement, de la distribution spatiale et de leur utilisation (Rafoss & Troelsen, 2010).

Parmi les équipements de proximité qui bénéficient aujourd'hui de ces financements publics figurent les pumtracks. Cet équipement se définit comme un circuit artificiel en boucle fermée, constituée de bosses ondulées, de virages sur élevés et parfois de sauts. Conçu initialement pour la pratique de sports à roues tels que le BMX et le VTT, cet équipement s'est progressivement ouvert à une diversité de pratiques incluant le skateboard, la trottinette, les rollers, ou encore les draisienues. Ces installations ont connu une croissance très rapide entre 2015 et 2023, passant d'une à 1 012 implantations (Pelican & Lepillé, 2025).

Cette croissance rapide soulève des interrogations et une attention scientifique particulière quant à la pertinence et à la durabilité de ces aménagements. L'expérience historique de l'aménagement des skateparks en France dans les années 1990 offre un éclairage critique particulièrement pertinent. Cette période a en effet été marquée par des constructions ou des implantations d'équipements modulaires souvent inadaptés aux pratiques réelles, créant des espaces impraticables et rapidement délaissés par les usagers (Lepillé, 2023). Cette inadéquation entre l'offre d'équipements et les besoins réels des pratiquants pose la question de la reproduction potentielle de ces erreurs dans le contexte actuel d'expansion des pumtracks.

Cette problématique s'inscrit pleinement dans les enjeux contemporains de l'aménagement du territoire, concept polysémique englobant des actions et des échelles d'intervention variées (Brunet, 2012). Dans ce contexte théorique et politique, l'analyse des implantations de pumtracks en France met en lumière des enjeux qui dépassent la simple question de l'offre sportive, renvoyant à des logiques territoriales contemporaines, à des mécanismes de financement public et à l'articulation entre politiques nationales et besoins locaux. Ainsi l'objectif de cette recherche est d'analyser les médiations territoriales (Di Méo, 2001) mises à l'œuvre dans le cadre de l'implantation des pumtracks et de définir différentes typologies de ces installations.

Le travail repose sur l'analyse d'une base de données originale spécifiquement dédiée aux pumtracks français, développée en partenariat entre une université française et trois entreprises spécialisées dans la conception et la construction de ces équipements : Bike Solutions, H-tracks et Velosolutions. La base de données comporte 34 variables descriptives permettant de caractériser chaque pumtrack selon plusieurs dimensions analytiques complémentaires. Ces variables couvrent les caractéristiques techniques de l'équipement, notamment le type de revêtement, les dimensions, la configuration spatiale et les équipements connexes. Elles intègrent également les données géographiques de localisation, incluant la commune d'implantation, le type d'environnement urbain et l'accessibilité. Les variables institutionnelles renseignent sur le maître d'ouvrage, les modalités de financement, les partenariats publics-privés et les conditions d'accès. Enfin, les variables temporelles documentent l'année de construction, les phases de rénovation et l'évolution des usages observés. Au 6 février 2026, la base de données recense 1015 pumtracks sur le territoire français métropolitain et ultramarin.

Cette analyse permet d'identifier des spécificités des pumtracks (e.g., échelle communale, espace ouvert), ce qui fait apparaître des différences significatives (e.g., modulaire/permanent, loisirs/compétitifs). Ensuite, ces éléments seront discutés pour dégager des typologies qui serviront ensuite dans la deuxième étape du projet, qui consistera à mener une étude ethnographique pour observer et analyser concrètement ce qui fait qu'un équipement de loisirs, de ce type, remplit sa fonction en termes de fréquentation, de représentation des genres, ou encore de cohabitation des usages.

Bibliographie

Brunet, R. (2012). La géographie, science des territoires et des réseaux. *Cahiers de géographie du Québec*, 39(108), 477-482.

Di Méo, G. (2001). *La géographie en fêtes*. Ophrys.

Lepillé, R. (2023). *Analyse sociogéographique des données institutionnelles sur le skateboard : « Une approche » par le haut* (Bourse olympique obtenue auprès de l'Académie nationale olympique française [ANOF] et du Centre d'études olympiques français [CEOF], soutenue le 23 juin 2023 à Rouen).

Pelican, B., & Lepillé, R. (2025, 9–11 décembre). Analyse géographique de l'implantation des pumtracks en France : D'un inventaire national à la construction de typologies. Communication présentée au colloque *Les enjeux des Jeux*, Toulouse, France.

Rafoss, K., & Troelsen, J. (2010). Sports facilities for all? The financing, distribution and use of sports facilities in Scandinavian countries. *Sport in Society*, 13(4), 643–656.

Mots-clés : Équipements sportifs, Aménagement du territoire, Politiques publiques, Usages et pratiques sportives.

Observer les territoires en course : une géographie des images et représentations cyclistes au Rwanda, étude croisée des Championnats du monde de cyclisme et du Tour du Rwanda 2025

Fradin Clément

Université Rennes 2

Cette communication est issue de deux années de travail, qui ont donné lieu à la rédaction de deux mémoires de recherche. Ces travaux ont été complétés au cours de cette année pré-doctorale, notamment par l'analyse des Championnats du monde de cyclisme organisés à Kigali en septembre 2025.

Le Rwanda est devenu le premier État africain à organiser les championnats du monde de cyclisme sur route. Cette actualité historique couronne une stratégie sportive événementielle menée depuis plus d'une décennie. Le Rwanda a multiplié l'accueil d'événements, comme l'Afrobasket et les championnats d'Afrique de volleyball en 2021, ou encore le championnat mondial des clubs vétérans masculins de football (2024). Parmi tous ces événements, les courses cyclistes jouent un rôle particulier, avec cet événement exceptionnel (Championnats du monde) ou par l'organisation annuelle du Tour du Rwanda, course africaine majeure.

Le cyclisme sur route est un sport éminemment spatial qui s'inscrit et se déploie dans des espaces du quotidien, des espaces publics vécus. Il a fait l'objet d'études en géographie sous différents prismes synthétisés dans l'étude de Fumey (2006). Elle montre également les biais du vélo géographique en tant qu'outil presque exclusivement centré sur le Tour de France et sur ses aspects cartographiques des tracés des épreuves. Or, pour être compris et suivi par les spectateurs, les acteurs du champ cycliste ont généré tout un panel d'images et de représentations par la presse écrite, les médias télévisés et les réseaux sociaux numériques, et par des éléments propres aux compétitions comme les tracés, les cartes et les hauts lieux sportifs. Cet univers médiatique a été étudié par les sciences de la communication (Bertho-Lavenir, 2007), qui ont mis en lumière la création d'une mythologie des courses. Par le cyclisme, on assiste à une artialisations des territoires, où le médium devient le message et le producteur de représentations spatiales.

L'objectif de cette communication est de montrer la pertinence des courses cyclistes et de leur univers médiatique en tant qu'outil d'analyse géographique. Pour ce faire, nous présenterons les résultats de travaux d'étude menés sur le Tour du Rwanda 2025 et les Championnats du monde. Au-delà, des disciplines liées aux images, tout un pan de la recherche géographique a été mobilisé. Les travaux de géographie des représentations (Debarbieux, 2015) ou encore l'étude des œuvres cinématographiques permettent de questionner la manière dont les images font géographie. Cela a pu être testé et questionné à travers la mise en place de grilles d'analyse et d'observation critiques des courses, de leur diffusion, des commentaires et des récits journalistiques. Il est intéressant de questionner la réception des images avec les commentaires laissés par les spectateurs, par l'analyse des espaces commentaires des articles journalistiques, des nouveaux médias numériques ou des images partagées par les comptes officiels des courses. Ainsi, les acteurs producteurs d'images spatiales et ceux récepteurs sont mis en perspective par des méthodes alliant géographie sociale, culturelle et sciences de la communication.

Les courses cyclistes au Rwanda participent à la création d'une géographie inégale et biaisée. Elles mobilisent des imaginaires permettant une stratégie politique de maîtrise et de contrôle de l'image et du récit sur soi (Robinet, 2025), face aux « stigmates spatiaux » et imaginaires que le

génocide et la guerre civile des années 1990 ont pu laisser. L'analyse des territoires mis en course met en avant cette perspective et sert de base à une analyse plus large des politiques imagièrès menées par le pouvoir rwandais, ainsi que des enjeux développementalistes, géopolitiques et sociaux qu'elles recouvrent (Dodd Mullikin, 2022). Derrière les images spatiales des courses, ce sont les velléités territoriales du Rwanda au Kivu, la promotion des réalisations gouvernementales et la modernité du pays qui sont perçues. Les images cyclistes sont mobilisées comme un levier d'action, par le pouvoir de Paul Kagame, afin d'exister et de s'inscrire dans la mondialisation et sur la scène internationale.

Cette communication vise à souligner la pertinence de cet outil tout en évoquant les différents tâtonnements pour le conceptualiser, le justifier et interroger ses biais. Ce travail de recherche de master ouvre la voie à un futur travail doctoral.

Bibliographie

- Bertho-Lavenir, C. (2007). Le paysage derrière la route : Le Tour de France à la télévision. In E. Cohen & M.-F. Lévy (Eds.), *La télévision des Trente Glorieuses : Culture et politique* (pp. 269–291). CNRS Éditions.
- Debarbieux, B. (2015). *L'espace de l'imaginaire : Essais et détours*. CNRS Éditions.
- Dodd Mullikin, J., Ansoms, A., Marter-Kenyon, J., Cottyn, I., Legrand, V., Niyonkuru, R.-C., & Fumey, G. (2006). Le Tour de France ou le vélo géographique. *Annales de géographie*, 650, 388-408.
- Robinet, F. (2025). Trente ans de négation du génocide des Tutsis : Genèse, déploiement, (re)configurations. *Revue d'histoire de la Shoah*, 221, 311–340.

Mots-clés : Géographie du sport, Rwanda, Sport cycliste, Représentations spatiales, Imaginaires géographiques.

Occupation et fréquentation des équipements sportifs. Présentation de l'étude nationale commandée par le Ministère des Sports

Morteau Alexandre

Centre de Droit et d'Économie du Sport

Début 2025, le ministère des Sports a diligenté une étude auprès d'Olbia Conseil, de Média Filière et du CDES pour évaluer le taux d'occupation des équipements sportifs (ES) à l'échelle nationale, et ainsi objectiver le degré de saturation des infrastructures, souvent postulé mais peu démontré empiriquement. En effet, les données publiques sont rares et la littérature scientifique s'est peu intéressée à cette problématique, en dehors des travaux consacrés aux équipements en accès libre et d'une recherche pionnière conduite pour la mairie de Strasbourg (Knobé & Schorlé-Stefan, 2002).

La communication propose de revenir en trois temps sur cette problématique avec, en premier lieu, une présentation des résultats empiriques de l'enquête auquel l'auteur a participé suivie, dans un second temps, par une analyse des limites méthodologiques de l'étude, avant d'ouvrir sur une perspective de sociologie des politiques publiques pour interroger cette commande ministérielle dans ce qu'elle révèle de l'action publique contemporaine en matière de sport.

La présentation débute par une proposition de cadre définitionnel visant à uniformiser la terminologie utilisée dans la littérature, qui peut prêter à confusion dans l'analyse des phénomènes observés. On opère ainsi une distinction entre l'occupation, qui correspond à une présence théorique dans les équipements sportifs (matérialisée principalement par les créneaux réservés), et la fréquentation, qui désigne quant à elle la présence effective dans les infrastructures.

Les résultats empiriques permettent de dresser un premier état des lieux de la situation au sein des équipements sportifs (Olbia Conseil et al., 2025). Les données quantitatives produites par le groupement suggèrent une situation proche de la saturation en semaine en période scolaire, mais une chute de l'occupation lors des week-ends et des périodes de vacances. Les mêmes données permettent d'objectiver les plages horaires les plus demandées et, réciproquement, celles qui permettraient d'optimiser les installations et de développer de nouvelles modalités de pratique (ex : le sport en entreprise). Le croisement de ces données d'occupation avec des mesures de fréquentation réalisées par des collectivités volontaires confirme qu'un nombre non négligeable de créneaux réservés, de l'ordre de 8% à 20%, ne sont pas honorés par leurs bénéficiaires. De leur côté, les équipements en accès libre semblent connaître des fréquentations disparates selon leurs modalités d'implantation : alors que certaines structures ont trouvé leur public, d'autres se caractérisent par l'absence persistante de pratiquants, ce qui fait écho à des observations identifiées de longue date dans la littérature.

La présentation des résultats sera toutefois nuancée par une analyse critique de la méthodologie de l'étude, produit des contraintes (budgétaires, temporelles et thématiques) de la commande initiale et des choix opérés par le groupement : nombre limité d'observations sur le terrain, sous-représentation des communes rurales, articulation délicate entre monographie régionale et dispositifs d'enquête à l'échelle nationale, variabilité des données entre les différents types d'équipements, etc.

Les limites méthodologiques et la structure de l'étude dessinent en creux la logique qui sous-tend l'action publique étatique en matière d'équipements sportifs. Si le diptyque occupation / fréquentation était peu exploré jusqu'à présent, sa mise à l'agenda ne constitue pas pour autant

un changement de paradigme par rapport aux « impensés » identifiés par François-Emmanuel Vigneau (2015). Le recensement des équipements sportifs et, ici, les tentatives pour en évaluer le degré de saturation illustrent « l'omniprésence d'une réflexion quantitative visant à corriger les éventuelles disparités entre les territoires, mais aussi (...) la difficulté de l'analyse de la demande » (Riffaud, 2020, p. 120). Ce phénomène invite, d'une part, à penser les politiques sportives à partir d'une perspective d'instrumentation de l'action publique, c'est-à-dire « l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale » (Lascoumes & Le Galès, 2005, p. 12). Il conduit, d'autre part et comme l'indique Thomas Riffaud, à s'interroger sur l'intégration des usagers dans la définition des politiques d'équipements sportifs, autrement dit sur la combinaison entre approches verticales et horizontales des politiques publiques afin de mieux prendre en compte l'ensemble des pratiques.

Bibliographie

Knobé, S., & Schorlé-Stefan, C. (2002). Des études systématiques de fréquentation comme outil d'aide à la décision politique : Le cas de la gestion des installations sportives strasbourgeoises. *Revue européenne de management du sport*, 1–19.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2005). Introduction : l'action publique saisie par ses instruments. In *Gouverner par les instruments* (pp. 11–44). Presses de Sciences Po.

Olbia Conseil, Média Filière, & CDES. (2025). *Analyse de la fréquentation des équipements sportifs : Synthèse*.

Riffaud, T. (2020). Politiques sportives et société « liquide » : Quels équipements et quelle gouvernance ? In *Gouvernance du sport et management territorial : Une nécessaire co-construction* (pp. 117–130).

Vigneau, F-E. (2015). Les équipements sportifs : Enjeux et impensés d'une politique publique. *Informations sociales*, 187(1), 38–45.

Mots-clés : : Equipements sportifs, Occupation, Politiques sportives, Méthodologie.

Panorama du secteur industriel des applications numériques de sport et d'activité physique : une analyse à l'échelle des produits et stratégies des entreprises françaises

Soulé Bastien, Staii Adrian, Lebreton Luc, Vignal Bénédicte, Boutroy Eric, Routier Guillaume

Université Claude Bernard Lyon 1

Le rythme de création d'applications numériques de sport et d'activité physique (ASAP) s'est notablement accru lors de la décennie 2010 (Soulé et al., 2021). Cette communication propose un état des lieux, à l'échelle nationale, des ASAP françaises actives fin 2024 dans trois sous-secteurs majeurs de ce pan de l'économie digitale : l'activité physique au travail, l'APA/santé et le loisir sportif. Ce panorama a été réalisé dans le cadre du projet AdApps, financé par l'ANR, croisant sociologie (du numérique, des agencements marchands) et sciences de l'information et de la communication. Essentiellement descriptif, il ne revendique pas d'inscription disciplinaire ou théorique spécifique mais peut s'avérer utile aux chercheuses et chercheurs réalisant des travaux sur la « digitalisation du sport », que ce soit en économie industrielle, en stratégie des entreprises ou en sociologie économique. Ce recensement a moins vocation à l'exhaustivité qu'à identifier des tendances structurelles et sectorielles de la dynamique industrielle en cours. A partir des résultats portant sur un corpus de 64 ASAP, la communication s'attardera sur plusieurs éléments saillants : profil des fondateurs, typologie des ASAP, pratiques et publics ciblés, promesses et discours promotionnels, fonctionnalités offertes, modèles de revenus explorés, principales évolutions techniques et stratégiques.

Plusieurs constats ressortent de cet état des lieux : le caractère fragmenté de l'offre, la relative instabilité du secteur, et surtout les évolutions récurrentes des services proposés. Ces dernières sont liées à de nombreuses tentatives d'enrôlement de parties prenantes, ouvrant sur divers modèles d'affaire, des cibles changeantes et une variété de formes de valuation développées par les professionnels de ce secteur de l'économie digitale. A tel point que les processus d'exploration et de réorientation constituent une sorte de standard sectoriel. Une certaine fragilité peut par conséquent être évoquée, qu'elle concerne les fonctions techniques, les sources de revenus, les écosystèmes constitués (souvent précaires) et les configurations partenariales (elles aussi mouvantes).

Cette absence de cristallisation et le caractère répandu des échecs entrepreneuriaux sont sans doute explicatifs d'un tassement du rythme de création d'ASAP, quand bien même d'importants capitaux circulent pour soutenir des initiatives émanant pour l'essentiel du monde des start-ups. Si les promesses techno-scientifiques (Dandurand et al., 2022) demeurent prégnantes, les initiatives semblent néanmoins bridées du fait des difficultés qui apparaissent lorsqu'il s'agit de dégager des solutions techniques pertinentes et des voies de développement pérenne.

Un tel panorama fournit finalement des éléments de cadrage cohérents avec les résultats embryonnaires d'autres travaux menés à une échelle complémentaire (celle de la casuistique, à partir d'une petite dizaine de cas étudiés en profondeur) dans le cadre du projet AdApps. La description, généralement considérée comme porteuse de limites épistémologiques par rapport à l'explication ou à la compréhension, contribue néanmoins au développement d'un regard synthétique, à une échelle macro, sur un domaine pour l'instant essentiellement appréhendé à travers la granularité plus fine des usages et appropriations de ces dispositifs numériques (Quidu, 2021).

Bibliographie

Dandurand, G., Meurs, M. J., Letendre, D., & Lussier-Lejeune, F. (2022). *Attentes et promesses technoscientifiques*. Presses de l'Université de Montréal.

Quidu, M. (2021). L'auto-quantification de son activité sportive altère-t-elle la qualité de l'expérience vécue ? Un scénario possible de l'abandon massif des pratiques de self-tracking. *Implications philosophiques*. <https://www.implications-philosophiques.org/lauto-quantification-de-son-activite-sportive-altere-t-elle-la-qualite-de-l'experience-vecue-un-scenario-possible-de-labandon-massif-des-pratiques-de-self-tracking/>

Soulé, B., Marchant, G., & Verchère, R. (2021). Sport and fitness app uses: A review of humanities and social science perspectives. *European Journal for Sport and Society*, 19(2), 170–189.

Mots-clés : Numérique, Applications, Marché, Stratégie, Promesses, Fonctionnalités.

Piloter la performance des salles privées d'escalade indoor par la connaissance des publics

Payan Léopold

Université Claude Bernard Lyon 1

En France, l'essor conjoint de l'« indoorisation » de l'escalade (artificialisation des supports, urbanisation et intériorisation des lieux de pratique) (Van Bottenburg et Salome, 2010) et de la marchandisation des équipements a profondément reconfiguré le champ de la grimpe (Suchet, 2011). Les salles privées commerciales sont devenues des opérateurs centraux de l'offre, au point de concurrencer voire de dépasser les formes plus traditionnelles d'organisation publique et fédérale (Aubel & Lefèvre, 2022, Rogeaux, 2023).

Pourtant, cette croissance du secteur privé n'est pas systématiquement synonyme de réussite économique. En effet, après une « course à l'armement » entre 2010 et 2020, de nombreux exploitants peinent aujourd'hui à atteindre la rentabilité, et c'est dans ce contexte de fragilité économique et de cycle de vie arrivant à maturité que s'inscrit cette recherche menée dans le cadre d'une thèse CIFRE en STAPS (en partenariat avec un grand opérateur privé de salles d'escalade en France, anonymisé dans le cadre de cette communication). L'objectif est ainsi d'améliorer au sein de cette structure la capacité à maîtriser certains facteurs clés de succès et à développer un avantage concurrentiel fondé sur une différenciation par le haut (Soulé et al., 2015).

C'est pourquoi, afin de répondre à cet objectif managérial, nous avons mené une vaste enquête quantitative à l'automne 2022 auprès de la clientèle de l'opérateur, dans l'ensemble de ses 29 salles. Pour assurer une collecte de grande ampleur, nous avons combiné une passation en présentiel sur tablette et une auto-administration en ligne via la base clients. Ce dispositif a permis de recueillir 15 635 questionnaires exploitables, après nettoyage et redressement statistique à partir des données internes de l'entreprise (CRM), de manière à rapprocher au mieux l'échantillon de la structure réelle de la clientèle.

Le questionnaire comprend plusieurs volets portant sur les caractéristiques sociodémographiques, les logiques de pratique et styles sociosportifs, les formes et le portefeuille de pratiques (indoor/outdoor, bloc/voie, compétition/loisir), les modalités d'usage et d'appropriation des salles, ainsi que les attentes et la satisfaction à l'égard des équipements, des services et de l'ambiance.

À partir des données recueillies, nous avons articulé deux démarches managériales classiques, la segmentation de la clientèle et l'analyse de la satisfaction, encore trop rarement mobilisées de façon méthodiquement robuste par les praticiens. Cette approche vise à construire un dispositif opérationnel, stable et répliquable, permettant à l'entreprise de piloter dans la durée l'évolution de ses publics et de ses performances de service, via la mise en place d'un baromètre inscrit dans une logique d'amélioration continue.

La présentation de nos résultats s'organise en trois temps : (1) segmenter les consommateurs afin de dresser des portraits fondés sur des critères sociodémographiques et sociosportifs, tout en décrivant leurs usages pluriels de la salle (formes de pratique, fréquence, portefeuille de lieux et d'activités) ; (2) évaluer, au regard de cette segmentation, les attentes et la satisfaction vis-à-vis de l'escalade en structure artificielle et des services associés ; et (3) discuter les implications de ces profils pour le pilotage stratégique d'un réseau multisites.

(1) La CAH met au jour des profils nettement différenciés : un « grimpeur de résine » 100% indoor, pour qui l'escalade relève d'un loisir urbain accessible ; un « grimpeur récréationnel »

centré sur le jeu, l'ambiance et la convivialité ; un profil « fitness entraînement » utilisant la SAE comme substitut à la salle de musculation ; un segment « zappeur » aux pratiques irrégulières ; un « performer » valorisant la progression et l'engagement ; enfin, des « héritiers de l'outdoor » dont l'imaginaire reste lié à la grimpe en milieu naturel. (2) En complément et logiquement, l'analyse de la satisfaction met en évidence des styles d'usage également différenciés selon les profils, opposant des postures fonctionnelles centrées sur l'efficacité sportive à des attentes relationnelles orientées vers l'ambiance et les services. (3) Cette diversité des styles d'engagement et des attentes complexifie mécaniquement le pilotage stratégique des SAE.

Cette analyse combinera donc une meilleure connaissance des consommateurs (angle mort des structures privées, souvent prises dans des logiques d'expansion) avec une hiérarchisation des besoins fondée sur des techniques d'analyse de la satisfaction encore peu mobilisées dans ces organisations (Tetraclasse, IPA, régression polynomiale), afin d'orienter et de piloter plus finement la performance des différentes salles. Il s'agira ainsi de mettre en place un marketing stratégique – clarification de l'identité, des cibles et du positionnement – et un marketing opérationnel efficient – mobilisation cohérente des 7P – de façon à accompagner la transition du réseau de salles vers une phase de maturité maîtrisée, en sécurisant durablement son modèle économique.

Bibliographie

- Aubel, O., & Lefèvre, B. (2022). What climbing means...: The diversity of climbers in 2020. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 40, 100585.
- Rogeaux, A. (2023). *La trajectoire organisationnelle de l'escalade en France et ses innovations sociotechniques: de la mise en forme olympique au virage managérial*. Thèse de doctorat, Université Rennes 2.
- Soulé, B., Boutroy, E., & Gueye, M. (2015). *Les organisations sportives et leurs stratégies dans les secteurs marchand et non marchand*. De Boeck Supérieur.
- Suchet, A. (2011). Sports d'aventure et tourisme au début de la construction européenne en Pyrénées. La coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne durant les Jeux Pyrénéens de l'Aventure 1993. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, (99-4).
- Van Bottenburg, M., & Salome, L. (2010). The indoorization of outdoor sports: An exploration of the rise of lifestyle sports in artificial settings. *Leisure Studies*, 29(2), 143–160.
- Wheaton, B. (2004). *Understanding lifestyle sport: Consumption, identity and difference*. Routledge.

Mots-clés : Étude quantitative, Escalade, « Indoorisation », Marchandisation, Stratégie marketing.

Pluralisme institutionnel et engagement social : les logiques institutionnelles qui sous-tendent les pratiques des structures dédiées à l'engagement social des clubs professionnels français

Boucher Werner, François Aurélien, Dermit-Richard Nadine

Université de Rouen Normandie

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le sport professionnel suscite un intérêt particulier de la part des universitaires et des professionnels du secteur depuis ces deux dernières décennies (Anagnostopoulos et al., 2024). Afin de piloter et développer leurs initiatives sociales et communautaires, de nombreux clubs ont fait le choix d'externaliser leur stratégie RSE au travers d'organisations à but non lucratif (Zeimers et al., 2019). Depuis une dizaine d'années, ce modèle tend à s'institutionnaliser en France au regard du nombre croissant de structures dédiées à l'engagement social (SDES), principalement sous la forme de fondations d'entreprise et/ou de fonds de dotation, recensé chez les clubs professionnels (Boucher et al., 2025). En effet, si ces dernières ont dans un premier temps été observées de manière éparsée dans le football, elles se sont par la suite étendues et multipliées dans d'autres sports collectifs tels que le rugby, le hockey sur glace, le basketball et le handball. Ainsi, si en 2010 le sport professionnel français ne comptait seulement que 5 SDES, ce sont 57 SDES créés par 51 clubs qui ont été recensés à la fin 2024. S'il s'avère que les SDES constituent une forme juridique distinctes de leur club fondateur, ces deux entités ne forment en réalité qu'une seule et même unité organisationnelle liée par une relation institutionnelle (Anagnostopoulos et al., 2024). Celle-ci traduit un processus d'hybridation de l'engagement social caractérisé notamment par une gouvernance, des actions et des ressources communes entre clubs et SDES où se forment les pratiques d'engagement social (Boucher et al., 2025). Pour explorer cette relation et l'hybridité qui s'en émane, nous mobilisons l'approche des logiques institutionnelle (LI). Issues de grands ordres institutionnels, elles sont définies comme un « ensemble de pratiques matérielles, d'hypothèses, de valeurs, de croyances et de règles socialement et historiquement construites par lesquelles les individus et organisations donnent une signification à la réalité sociale » (Thornton et al., 2012, p. 2). Étant à but non lucratif, les SDES sont considérées comme des organisations soumises à une complexité et un pluralisme institutionnel (Skelcher & Smith, 2015), justifiant par conséquent l'approche des LI comme adaptée afin de mieux saisir le cadre de l'action des pratiques organisationnelles. Ainsi, notre étude vise à explorer les LI sous-jacentes aux initiatives sociales mises en œuvre par les SDES des clubs sportifs professionnels français, afin de déterminer comment ces derniers naviguent entre les ordres institutionnels associés à chaque logique.

Pour répondre à cette problématique, notre méthodologie s'inscrit dans le cadre d'études de cas multiples (n=7), en empruntant une démarche inductive, au travers de la méthode Gioia. Cette méthode a permis de faciliter l'identification des LI de manière inductive, au sein des sept clubs professionnels français, grâce également à une collecte de données issues de sources primaires et secondaires. À ce titre, nous avons mené un ensemble d'entretiens semi-directifs (n=20) auprès d'acteurs opérationnels et issus de la gouvernance des SDES, tout en collectant les statuts, rapports d'activités et financiers, ainsi que d'autres documents en lien avec le club et sa structure sociale (archives institutionnelles, brochures, plaquettes de mécénat...). Les entretiens ont été retranscrits dans leur intégralité et ont fait l'objet d'une analyse thématique à l'aide du logiciel NVivo. Ils ont par la suite été confrontés aux données secondaires recueillies dans le cadre d'une triangulation des sources, élément fort des études mobilisant les LI (Thornton et al., 2012).

Les résultats issus de l'analyse comparative ont permis d'identifier quatre LI, reconnues à travers les relations moyens-fins observées dans les pratiques. Ces logiques ont par la suite été rattachées à leurs quatre ordres institutionnels d'origine et auxquels elles sont liées : le marché, la communauté, le sport et l'État. Il a de ce fait été permis d'établir une hiérarchie des LI et des ordres institutionnels qui sous-tendent les pratiques d'engagement social mises en œuvre par les clubs professionnels via leurs SDES.

Cette étude explorant les pratiques des SDES au sein de la relation institutionnelle entretenue avec leur club fondateur contribue à la recherche sur les constellations de LI dans des environnements institutionnels complexes. Elle permet notamment d'identifier l'ordre du marché comme une principale composante de la signification que les clubs attribuent à leur engagement social. De surcroît, cette recherche invite à repenser l'architecture juridique et opérationnel du couple club-SDES afin de réduire les tensions organisationnelles causées par le conflit entre les ordres institutionnels. Enfin, elle fournit un cadre analytique pour de futures études sur l'institutionnalisme organisationnel et la philanthropie sportive.

Bibliographie

- Anagnostopoulos, C., Winand, M., Papadimitriou, D., & Zeimers, G. (2024). Implementing corporate social responsibility through charitable foundations in professional football: The role of trustworthiness. *Managing Sport and Leisure*, 29(5), 771-791.
- Boucher, W., François, A., & Dermit-Richard, N. (2025). The charitable foundation model of corporate social responsibility implementation: The case of French professional team sport organizations. In C. Anagnostopoulos (Ed.), *Research handbook on CSR in sport* (pp. 140-160). Edward Elgar.
- Skelcher, C., & Smith, S. R. (2015). Theorizing hybridity: Institutional logics, complex organizations, and actor identities: The case of nonprofits. *Public Administration*, 93(2), 433-448.
- Thornton P. H., Ocasio W. & Lounsbury M. (2012). *The Institutional Logics Perspective: A New Approach to Culture, Structure, And Process*. Oxford University Press.
- Zeimers, G., Anagnostopoulos, C., Zintz, T., & Willem, A. (2019). Corporate social responsibility (CSR) in football: Exploring modes of CSR implementation. In *Routledge handbook of football business and management* (pp. 114-130). Routledge.

Mots-clés : Logiques institutionnelles, Ordres institutionnels, Etude de cas multiples, SDES, Sport professionnel.

Portées et limites des données d'outdoorvision dans l'étude et la compréhension des logiques de fréquentation d'espaces naturels sensibles du département de la Drôme (France)

Lesné Robin, Rohaut Julien, François Hugues, Langenbach Marc, Mao Pascal, Robinet Nicolas

Université du Littoral Côte d'Opale, ²Université de Lille, ³Université Grenoble Alpes

La numérisation des loisirs sportifs de nature (Mao & Obin, 2018) et, conséquemment, l'essor des traces géonumériques dessinent de nouvelles perspectives en termes de renouvellement des techniques d'observation de la fréquentation récréative des espaces naturels. Apparaît ainsi la possibilité de prédire la fréquentation au regard de plusieurs facteurs contextuels, ce qui pourrait constituer une ressource inédite pour les gestionnaires d'espaces naturels en matière de management de la fréquentation récréative, laissant imaginer un fonctionnement moins réactif et plus proactif.

Si les traces géonumériques constituent une solution avec de multiples limites pour étudier les flux de loisirs sportifs dans les espaces urbains (Lee & Sener, 2021), elles sont doublement encourageantes pour les espaces naturels. D'une part, les solutions par présence d'agents in situ et/ou automatisées ont des limites liées notamment à la dimension ouverte des espaces sont bien connues (Nettles et al., 2022). D'autre part, les travaux récents tendent à valider méthodologiquement cette solution (Horst et al., 2023 ; Ketchin & Long, 2025 ; Norman et al., 2019 ; Tenkanen et al., 2017). Leurs arguments reposent sur la cohérence, voire corrélation, entre les traces et les mesures in situ, ainsi que sur la robustesse de leur représentativité relative dans le temps et l'espace. Cette littérature enrichie d'autres travaux invite toutefois à deux précautions – croiser les traces avec des mesures in situ ; et multiplier les sources de traces – et soulève trois limites – le volume minimale de flux ; les biais liés aux plateformes ; et les inégalités sociales dans la numérisation des pratiques récréatives – sur lesquelles nous reviendrons.

Ainsi, la communication visera à rendre compte de plusieurs études réalisées entre 2024 et 2025 à partir de traces géonumériques de pratiques de sports de nature d'Outdoorvision, plateforme du Ministère des Sports procédant par agrégation de données de plateformes marchandes et/ou associatives. Ces études ont été réalisées sur trois espaces naturels sensibles du département de la Drôme (France). Dans un premier temps, l'exposé rendra compte des enjeux techniques et méthodologiques d'acquisition, de traitement et surtout de nettoyage des données. Bien qu'Outdoorvision intègre des protocoles de retrait des valeurs aberrantes préalables à la livraison des données, elle conserve des enregistrements incohérents.

Une première analyse, d'ordre temporel, permet de mettre en évidence une logique de saisonnalité globale dans les loisirs sportifs de nature. De manière plus fine, elle nous amène à distinguer des espaces naturels ruraux, qui concentrent des fréquentations d'excursionisme et touristiques plutôt étalées sur la journée, et un espace naturel périurbain, accueillant des pratiques de manière nettement plus homogène tout au long de l'année mais concentrée sur les temporalités de loisir du quotidien. Une seconde analyse porte sur l'étude de la diffusion spatiale de la fréquentation. Nous montrerons que l'espace naturel périurbain présente des densités de fréquentation plus élevées que les espaces naturels ruraux, mais avec un phénomène de concentration des flux moins marqué et variant bien plus selon le type de journée. Une troisième analyse croise les données météorologiques et celles de fréquentation, permettant d'établir des relations ou absences de relation, donc d'identifier les conditions climatiques situées plus ou moins favorables aux activités et, in fine, de produire un modèle prédictif de la fréquentation

sportive de nature. Dans l'espace naturel périurbain, les facteurs météorologiques ne semblent pas influencer la fréquentation. Quant aux espaces naturels ruraux, si les précipitations semblent peu jouer, la température semble positivement corrélée. Si ce résultat est logique compte tenu de la saisonnalité de la pratique, le fait que cette corrélation soit plus forte les journées de weekend semble indiquer un effet de la température au-delà de l'effet de saisonnalité. Nous construisons alors un modèle prédictif de la fréquentation en intégrant toutes les données contextuelles disponibles. La mesure de sa performance est satisfaisante.

Finalement, nous ouvrirons la discussion en exposant la suite déjà en cours de ce travail suivant deux perspectives : la prise en compte des précautions et limites méthodologiques relevées dans la littérature, en intégrant le croisement des données avec celles d'eco-compteurs et avec celles de Strava ; et l'élargissement de l'étude à un nouveau terrain, le Parc National des Ecrins.

Bibliographie

- Horst, L., Taczanowska, K., Porst, F., & Arnberger, A. (2023). Evaluation of GNSS-based volunteered geographic information for assessing visitor spatial distribution within protected areas: A case study of the Bavarian Forest National Park, Germany. *Applied Geography*, 150.
- Ketchin, M., & Long, J. A. (2025). Estimating park visitation in Canadian national parks using volunteered geographic information (VGI). *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 50.
- Lee, K., & Sener, I. N. (2021). Strava Metro data for bicycle monitoring: A literature review. *Transport Reviews*, 41(1), 27-47.
- Mao, P., & Obin, O. (2018). La transition numérique des sports de nature : Vers des sports nature 3.1. *Nature et Récréation*, 6, 13–25.
- Nettles, J. M., Brownlee, M. T. J., Sharp, R. L., & Verbos, R. I. (2022). The utilization distribution: Wildlife research methods as a tool for understanding visitor use in remote parks and protected areas. *Human Dimensions of Wildlife*, 27(2), 151-163.
- Norman, P., Pickering, C. M., & Castley, G. (2019). What can volunteered geographic information tell us about the different ways mountain bikers, runners and walkers use urban reserves? *Landscape and Urban Planning*, 185, 180-190
- Tenkanen, H., Di Minin, E., Heikinheimo, V., Hausmann, A., Herbst, M., Kajala, L., & Toivonen, T. (2017). Instagram, Flickr, or Twitter: Assessing the usability of social media data for visitor monitoring in protected areas. *Scientific Reports*, 7, 1-11.

Mots-clés : Sports de nature, Espaces naturels, Traces géonumériques, Informations géographiques volontaires, Modèles prédictifs.

Pratiquer les sports de nature en montagne et s'adapter durablement au changement climatique

Crépeau Anne-Sophie, Perrin-Malterre Clémence

Université Grenoble Alpes, Université Savoie Mont Blanc

Le changement climatique induit de nombreux impacts sur les territoires de montagne, leurs caractéristiques spécifiques les rendant particulièrement vulnérables. Ces impacts sont déjà visibles sur les activités touristiques et récréatives (Pröbstl-Haider et al., 2021) et conduisent au développement de stratégies d'adaptation, notamment autour de l'activité du ski. Les conséquences du changement climatique sur les conditions de pratique des sports de montagne en période estivale sont désormais documentées et montrent que l'élévation des températures pourrait rendre la pratique trop dangereuse physiologiquement, celle-ci étant déconseillée au-dessus de 32°C afin d'éviter les risques d'hyperthermie. La pratique devient également trop risquée en raison d'instabilités météorologiques et géomorphologiques. Par ailleurs, les perceptions des touristes face au changement climatique et leurs comportements associés ont commencé à être abordés dans la sphère académique, notamment sous l'angle des modes de substitution (McCreary et al., 2019). En France, le ministère des sports, certaines fédérations sportives et ONG se penchent également sur la question de l'adaptation des pratiques sportives face au changement climatique. En revanche, la contribution de ces pratiques au changement climatique et les actions envisageables pour l'atténuer, elles ne sont que rarement questionnées. Dans la suite de ces travaux, cette communication s'inscrit dans la thématique durabilité et transition écologique de ce congrès. Elle propose d'aborder de manière conjointe les questions d'adaptation et d'atténuation dans une approche systémique et en s'appuyant sur le concept d'adaptation durable (Njoroge, 2014). Elle questionne les comportements adoptés par les pratiquants autonomes et leurs conditions d'émergence, dans le domaine des sports de nature. En privilégiant un angle d'analyse au prisme de la socialisation (Darmon, 2023) et des dispositions sociales (Lahire, 2012), elle entend répondre au questionnement scientifique suivant :

Quels sont les facteurs et dispositions sociales qui favorisent l'inscription des pratiquants autonomes de sports de nature dans une trajectoire d'adaptation durable ?

La recherche est basée sur une méthodologie mixte mêlant enquête quantitative auprès de 1500 pratiquants, et 45 entretiens semi-directifs. Les résultats mettent en évidence quatre catégories distinctes chez les pratiquants autonomes, selon les comportements qu'ils adoptent en matière d'adaptation et d'atténuation. Ils révèlent notamment le rôle majeur de la socialisation dans la construction de dispositions sociales favorisant une adaptation durable chez les pratiquants interrogés. Ainsi, une socialisation précoce, intense et durable à la nature et aux sports de nature leur permet de développer un niveau élevé de connexion à la nature et la construction d'une forte sensibilité environnementale. Lorsque ces facteurs sont couplés à l'identification de l'origine anthropique du changement climatique et à une forme d'éco-anxiété, les individus s'engagent dans une trajectoire d'adaptation durable et font notablement évoluer leurs pratiques quotidiennes, aussi bien dans le cadre familial que dans la pratique sportive. Ainsi, ils mettent en place des actions pro-environnementales et des actions d'atténuation allant de la diminution de la consommation de viande à des achats de matériel marqués par la sobriété, en passant par le changement d'habitudes et d'activités, tant dans le cadre de la pratique sportive que dans le quotidien. Cette porosité des changements entre sphère des loisirs et du quotidien s'illustre également dans la limitation voire le renoncement à l'usage de la voiture individuelle, qui témoigne également d'une articulation entre socialisation à et par la mobilité et socialisation sportive.

Les résultats permettent de formuler des préconisations à destination des instances d'éducation locales et nationales. La socialisation précoce à la nature et aux sports de nature étant un facteur majeur d'adaptation durable, les sphères scolaires et associatives pourraient jouer un rôle majeur dans la construction de ces dispositions auprès des jeunes générations. Les résultats ont montré l'importance d'une socialisation à la nature précoce, intense et durable, et invitent donc à agir dans la sphère scolaire pour pouvoir toucher tous les enfants. Certains enseignants s'inscrivent déjà dans cette dynamique en organisant dès la maternelle des temps réguliers hors les murs, ce qui peut être renforcé dans la suite du cursus scolaire, par des expériences en nature et par la pratique de sports de nature, en privilégiant une sensibilisation à l'environnement, plutôt qu'une dimension sportive.

Bibliographie

Darmon, M. (2023). *La socialisation*. Armand Colin.

Lahire, B. (2012). *Monde pluriel*. Seuil.

McCreary, A., Seekamp, E., Larson, L. R., Smith, J. W., & Davenport, M. A. (2019). Predictors of visitors' climate-related coping behaviors in a nature-based tourism destination. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 26, 23–33.

Njoroge, J. M. (2014). An enhanced framework for regional tourism sustainable adaptation to climate change. *Tourism Management Perspectives*, 12, 23–30.

Pröbstl-Haider, U., Hödl, C., Ginner, K., & Borgwardt, F. (2021). Climate change: Impacts on outdoor activities in the summer and shoulder seasons. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 34, 100344.

Mots-clés : Sports de nature, Moyenne montagne, Changement climatique, Adaptation durable, Atténuation.

Quand le jeu vidéo n'aime pas les femmes : identification des facteurs d'exclusion et recommandations à l'égard du secteur vidéoludique

Wiecek Sarah· Lebrun Anne-Marie, Bouchet Patrick

Université de Lorraine, Université Bourgogne Europe

Le jeu vidéo est le loisir numérique préféré des Français en 2024, touchant environ 38 millions de joueurs (SELL, 2025). Bien qu'il y ait autant de femmes que d'hommes qui jouent aux jeux vidéo, certaines études mettent en évidence les barrières rencontrées par les joueuses lors de leur pratique, et le sentiment d'exclusion dont elles témoignent (Lignon, 2013). Les principaux facteurs d'exclusion identifiés dans la littérature concernent l'hypersexualisation des avatars féminins et le harcèlement lié au genre (Guechtouli et al., 2022). Cependant, les résultats de ces études qualitatives n'ont pas été confirmés par d'autres types de méthodes, notamment quantitatives ou expérimentales.

En marketing, la notion d'exclusion est souvent mobilisée pour parler d'exclusion de marché (Saren et al., 2019). Les définitions de l'exclusion renvoient à des barrières qui marginalisent, désavantagent ou limitent la participation des consommateurs. La focale est mise sur le niveau de pauvreté ou l'ethnicité, sans en prendre en compte le sentiment d'exclusion en tant que tel, c'est-à-dire comme le refus d'accès à une relation (Abrams et al., 2004).

Les facteurs d'exclusion manipulés (hypersexualisation des avatars, commentaires et harcèlement liés au genre) sont issus de la littérature qualitative (Guechtouli et al., 2022). Les commentaires et le harcèlement liés au niveau de jeu ainsi que la difficulté élevée proviennent de nos travaux antérieurs (Wiecek et al., 2025). Le harcèlement et les commentaires hostiles correspondent à des formes explicites d'exclusion, tandis que les avatars hypersexualisés et la difficulté du jeu représentent des facteurs implicites (stéréotypes et normes vidéoludiques).

Dans un premier temps, cette recherche propose de vérifier si les résultats issus de la littérature et de nos travaux antérieurs se retrouvent dans un contexte expérimental. Dans un second temps, elle vise à explorer si certaines hypothèses sur le sentiment d'exclusion seraient à nuancer.

Nous formulons les hypothèses suivantes :

H1. En contexte d'inclusion, les joueuses exposées à un facteur d'exclusion (e. g., avatar hypersexualisé harcèlement lié au genre), devraient éprouver un sentiment d'exclusion plus fort que dans la condition contrôle.

H2. En contexte d'exclusion, les joueuses exposées à un facteur d'exclusion (e. g., avatar hypersexualisé harcèlement lié au genre), devraient éprouver un sentiment d'exclusion plus fort que dans la condition contrôle.

Cette étude relève d'une méthodologie expérimentale afin d'étudier la relation causale entre les facteurs d'exclusion identifiés et le sentiment d'exclusion. Avec la Bellecour École de Lyon, nous avons créé un jeu vidéo inspiré du paradigme du Cyberball (Williams et al., 2000). Ce jeu prend la forme d'un jeu de lancer de balle, dans lequel le participant fait face à deux autres joueurs fictifs. Selon les conditions, les deux autres joueurs n'envoient pas la balle au participant de toute la partie ce qui crée une situation de rejet et provoque un sentiment d'exclusion. Le sentiment d'exclusion est évalué à travers l'échelle de satisfaction des besoins fondamentaux qui comporte

4 sous-dimensions : estime de soi, appartenance, existence significative et sentiment de contrôle. L'échantillon est constitué de 326 participants ($M_{\text{âge}} = 21.2$, $ET_{\text{âge}} = 5.2$).

Nos résultats indiquent que seuls les commentaires hostiles et le harcèlement, qu'ils soient basés sur le genre ou le niveau de jeu, sont significatifs en contexte d'inclusion. Ainsi, les participantes ont eu un sentiment d'exclusion significativement plus fort dans ces conditions-là que dans la condition contrôle. De plus, une régression linéaire des facteurs d'exclusion nous indique que notre modèle explique 41 % de la variance du sentiment d'exclusion, ce qui est remarquable.

Concernant le contexte d'exclusion, seuls les commentaires hostiles basés sur le genre renforcent le sentiment d'exclusion des joueuses par rapport à la condition contrôle.

Cette recherche vise à enrichir la compréhension des mécanismes d'exclusion à travers une méthodologie mixte. Étonnamment, l'hypersexualisation des avatars féminins renforce le sentiment d'inclusion, ce qui nous amène à repenser les mécanismes d'exclusion opérant dans les jeux vidéo. Dans ce contexte, les avatars hypersexualisés ne semblent plus constituer un facteur direct d'exclusion au sein de l'expérience de jeu. Ils pourraient toutefois refléter une tension entre les normes sociales contemporaines, qui répriment l'hypersexualisation des femmes, et les représentations acceptées dans les jeux vidéo. Il est donc possible que l'exclusion ne se limite pas à un mécanisme immédiat et inconscient. Il pourrait plutôt s'agir d'un processus à deux vitesses comprenant également un système d'exclusion plus tardif, conscientisé et relatif aux expériences ayant eu lieu dans le passé.

D'un point de vue managérial, nous proposons des recommandations à destination des éditeurs de jeux, des institutions éducatives et sociales, ainsi qu'aux politiques publiques et acteurs du numérique. Pour les éditeurs de jeux, il s'agit notamment de réguler les facteurs d'exclusion à travers la co-conception, les représentations et la modération des violences. Pour les institutions éducatives, il s'agirait plutôt de former les enseignants et étudiants en game design aux enjeux d'inclusion. Et pour les politiques publiques, les recommandations visent plutôt à valoriser les initiatives inclusives de l'industrie vidéoludique et la régulation des discriminations.

Bibliographie

- Abrams, D., Hogg, M. A., & Marques, J. M. (Eds.). (2004). *Social psychology of inclusion and exclusion*. Psychology Press.
- Guechtouli, M., Scotto, M. J., Fourrier, G., & Boyer, A. (2022). La place des femmes dans l'esport: la lente inclusion. *Question (s) de management*, 38(1), 29-47.
- Lignon, F. (2013). Des jeux vidéo et des adolescents : à quoi jouent les jeunes filles et garçons des collèges et lycées?. *Le Temps des médias*, 21(2), 143-160.
- Saren, M., Parsons, E., & Goulding, C. (2019). Dimensions of marketplace exclusion: Representations, resistances and responses. *Consumption Markets & Culture*, 22(5-6), 475-485.
- Sell. (2025). *Bilan du marché français 2024*. L'essentiel du jeu vidéo.
- Wiecek, S., Lebrun, A.-M., & Bouchet, P. (2025). Beyond the screen: Identity-driven exclusion in gaming communities of minority groups in France. *Leisure Studies*, 1-22.
- Williams, K. D., Cheung, C. K. T., & Choi, W. (2000). Cyberostracism: Effects of being ignored over the Internet. *Journal of Personality and Social Psychology*, 79(5), 748-762.

Mots-clés : Jeux vidéo, Loisirs, Genre, Inclusion, Exclusion.

Quels engagements des étudiants STAPS sur le marché de l'occasion des articles de sport ?

Vignal Bénédicte

Université Claude Bernard Lyon 1

La question de l'économie circulaire traverse de nombreux domaines visant à limiter les consommations, produire de manière plus durable, réduire le gaspillage et la production de déchets, la sphère sportive n'y échappe pas. Plusieurs initiatives peuvent être associées à ces dispositions : recyclage, partage, location, réutilisation etc. Cette communication s'intéresse à une des composantes de l'économie circulaire, le marché de la « seconde main », ici appliqué au secteur des articles de sport.

L'émergence du marché des articles de sport d'occasion n'est pas récente : on peut penser aux petites annonces, aux marchés aux puces ou encore aux bourses aux skis, plus spécialisées, où des associations jouaient le rôle d'intermédiaires entre particuliers souhaitant vendre ou acheter des articles d'occasion. Depuis les années soixante-dix, ce marché s'est progressivement transformé avec l'arrivée de divers intermédiaires venus encadrer et accompagner les relations entre particuliers (plateformes numériques généralistes de la seconde main ou spécialisées dans le vestiaire sportif). L'initiative du Trocathlon (Chantelat & Vignal, 2002) par Décathlon illustre également cette structuration progressive. En dehors de la mise en relation de particuliers, de grandes enseignes sont devenues des acteurs de ce marché en proposant d'animer celui-ci à partir des produits qui leur sont retournés, qu'ils reconditionnent pour leur donner une « seconde vie ».

La prise de conscience environnementale et/ou la pression sur le pouvoir d'achat contribuent au développement du marché de l'occasion. D'un côté les professionnels du marché annoncent un mouvement de fond, parfois qualifié de « forte expansion » où la proportion de français ayant acheté d'occasion serait passée de 25% en 2009 à 48% en 2018 (Brice Mansencal et al., 2022), puis à 64% en 2023. Montrant l'augmentation des Français qui auraient acheté un produit d'occasion au cours des 12 derniers mois. Les jeunes (18-24 ans) seraient particulièrement enclins à rechercher des produits d'occasion (Sessego & Hébel, 2019). Pour autant le marché de l'occasion des articles de sport peine à se développer selon Edwige Michau, cofondatrice de Barooders, « 250 millions d'équipements sont vendus en Europe, et seulement 1 % sont issus de l'économie circulaire. »

In fine qu'en est-il réellement ?

Cette recherche s'inscrit dans le champ de l'analyse sociologique des consommations, et s'ancre dans le courant de la « nouvelle sociologie économique ». En partant du principe que le marché n'est en rien une sphère autonome et en essayant de dépasser les seules dimensions économiques de ce dernier, il s'agit de concevoir les échanges marchands comme des activités sociales. Le marché de l'occasion des articles de sport a finalement été peu étudié, en dehors de travaux portant sur l'asymétrie de l'information entre vendeur et acheteur, les interactions sociales dont la confiance et les intermédiations marchandes en présence (Chantelat & Vignal, 2002).

L'objectif de cette communication est d'interroger l'engagement (ou non) des jeunes sportifs sur ce marché de l'occasion des articles de sport. Il s'agira d'éclairer leurs logiques de consommation : peut-on parler d'une consommation engagée (Dubuisson-Quellier, 2023), visant un alignement entre acte d'achat et objectifs politiques (dont l'écologie) ? S'agit-il d'une consommation identitaire ou d'un engagement de façade (Le Velly, 2006 ; Sessego & Hébel,

2019) ? Il conviendra de comprendre la consommation, notamment l'appropriation des biens d'occasion dans les usages et le sens que cela revêt.

A partir de la littérature, différentes hypothèses émergent et ont été questionnées dans le cadre d'une enquête exploratoire par questionnaire menée auprès d'étudiants en STAPS (n=1500). Les principaux thèmes abordés seront : l'engagement en tant qu'acheteur ou vendeur sur ce marché des articles de sport d'occasion (ASO) ; les profils sociodémographiques et sportifs des acteurs ; les canaux utilisés ; les raisons et freins à l'engagement et les usages des ASO.

Les résultats permettront de caractériser les profils des acheteurs, des vendeurs, mais aussi des non-impliqués. Les raisons de cet engagement ainsi que les freins (confiance, hygiène, sécurité) seront abordés, de même que les types de produits plébiscités, entre collection et contraintes de la multi-pratique sportive. Les résultats questionneront les logiques de consommation entre frugalité choisie, stratégie économique ou surconsommation pour proposer une réponse à la problématique.

L'enjeu de cette présentation sera de proposer une analyse de l'engagement sur ce marché de la seconde main des jeunes sportifs diplômés, en éclairant leurs logiques de consommation et l'expression d'une consommation engagée.

Cette analyse sociologique de la consommation d'articles de sport d'occasion pourra nourrir les discussions autour des stratégies développées par les acteurs de ce marché et les implications managériales.

Bibliographie

Brice Mansencal, L., Guillard, V., & Millot, C. (2022). *Objets d'occasion : Surconsommation ou sobriété ?* ADEME.

Chantelat, P., & Vignal, B. (2002). L'intermédiation du marché de l'occasion : Échange marchand, confiance et interactions sociales. *Sociologie du travail*, 44(3), 315-336.

Dubuisson-Quellier, S. (2023). Peut-on s'engager par sa consommation ? In *Écologies* (pp. 435-442). La Découverte.

Le Velly, R. (2006). Le commerce équitable : Des échanges marchands contre et dans le marché. *Revue française de sociologie*, 47(2), 319-340.

Sessego, V., & Hébel, P. (2019). *Consommation durable : L'engagement de façade des classes supérieures*. *Consommation et modes de vie*, 303.

Mots-clés : Consommation, Occasion, Étudiants, Raisons, Freins.

Rentabilité et sobriété face au choc pétrolier (1973) : une approche de la gestion des piscines publiques par l'histoire environnementale

Pabion Lionel

Université Rennes 2

Née dans les années 1970 aux États-Unis, l'histoire environnementale renouvelle complètement le regard sur le passé. Très dynamique en France depuis les années 2000, ce modèle théorique cherche à réintroduire pleinement l'environnement dans l'analyse des processus et dans l'écriture de l'histoire. La mise en perspective de « l'anthropocène » appelle en effet à penser à nouveaux frais l'histoire du XXe siècle (Bonneuil & Fressoz, 2016). Il s'agit d'intégrer davantage les aspects négatifs de la croissance, en particulier ses conséquences environnementales. Cette « autre histoire des Trente Glorieuses » (Pessis et al., 2013) permet également de mettre à distance les schémas sur la modernisation et le progrès technique, ce qui donne de riches outils théoriques pour penser les problèmes contemporains, à l'image du modèle de la transition énergétique dont la pertinence est relativisée par une analyse sur le temps long du XXe siècle (Fressoz, 2024).

Un croisement entre l'histoire des activités physiques et sportives et l'histoire environnementale peut ainsi aboutir à des questions neuves, avec un regard critique sur le modèle de développement actuel, en particulier en ce qui concerne l'événementiel et l'équipement (Pabion, 2025). Le dialogue entre des disciplines comme le management et l'histoire permet aussi de penser les défis du présent grâce aux expériences du passé, en particulier par rapport aux questions entourant la gestion des infrastructures sportives.

C'est par exemple le cas de « l'opération 1 000 piscines », symbolisée par les fameuses piscines Tournesol. Ce vaste plan d'aménagement mené dans les années 1970, dans la continuité des lois de programme lancées à la fin des années 1950, est resté ancré dans les mémoires, tant cette époque a été synonyme de démocratisation des pratiques (Falcoz & Chifflet, 1998). Une majorité du parc actuel des piscines publiques a été construit à cette époque, entre les années 1960 et 1980. Mais l'impact de cette opération est loin d'être négligeable en ce qui concerne la consommation d'énergies fossiles. Dans les communes moyennes tout autant que dans les métropoles, ces équipements représentent souvent de l'ordre de 20 % des consommations énergétiques. Une piscine Tournesol, à la fin de la décennie 1970, consommait entre 100 et 200 tonnes équivalent pétrole par an.

Cette face plus sombre de la démocratisation sportive permet également de réfléchir aux choix d'aménagement faits à l'époque. En l'occurrence, la mise en œuvre d'un plan piloté très directement par l'État, à partir d'installations standardisées et industrialisées, a tranché en faveur de la rentabilité à court terme et de la vitesse de construction, au détriment de la sobriété et de la durabilité de ces équipements. Ces arbitrages ont constitué un héritage très lourd et difficile à réorienter aujourd'hui par les collectivités.

Ce détour historique permet ainsi de réfléchir de manière très directe aux problématiques contemporaines, auxquelles sont confrontés les gestionnaires d'équipements et les concepteurs de politiques publiques d'aménagement. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la question de la sobriété se pose en effet dès l'origine : le choc pétrolier survient quelques mois seulement après la mise en service des premiers exemplaires de l'opération 1 000 piscines en 1972-1973. L'essentiel des piscines sont ainsi construites et inaugurées dans un contexte où l'énergie devient chère, alors qu'elles avaient été conçues en minimisant ce paramètre. Dès le mi-temps de la décennie, des alternatives énergétiques sont ainsi étudiées par le ministère et par les

gestionnaires, y compris des énergies renouvelables comme le solaire. Au début de la décennie 1980, un grand plan d'économies d'énergie est même lancé au niveau national. Pourtant, la prédominance du paramètre comptable de rentabilité sur un temps assez court a presque systématiquement abouti à un faible recours à ces solutions plus sobres et plus durables, dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités dont les modes de gouvernance n'étaient pas adaptés à ce type de charge.

Par une analyse de l'opération 1 000 piscines et de ses suites, cette présentation cherche donc à faire écho aux problèmes contemporains posés par la gestion des piscines publiques. L'analyse est menée à partir d'un large corpus de sources archivistiques à la fois nationales (fonds du Ministère de la Jeunesse et des Sports), départementales (fonds préfectoraux de l'Ille-et-Vilaine, de l'Ardèche et de la Drôme) et locales, jusqu'au niveau de la commune, avec quelques exemples approfondis dans des métropoles (Rennes), des villes moyennes (Valence) et des chefs-lieux de canton ruraux (Vernoux-en-Vivarais). Seule la variation des échelles permet en effet de recomposer les problèmes posés par l'entretien de ces équipements.

Bibliographie

- Bonneuil, C., & Fressoz, J.-B. (2016). *L'événement anthropocène : La Terre, l'histoire et nous*. Éditions Points.
- Falcoz, M., & Chifflet, P. (1998). La construction publique des équipements sportifs : Aspects historique, politique et spatial. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 79(1), 14-21.
- Fressoz, J.-B. (2024). *Sans transition : Une nouvelle histoire de l'énergie*. Points.
- Pabion, L. (2025). Toujours plus vite, plus haut, plus fort ? Pour une histoire environnementale du sport. 20 & 21. *Revue d'histoire*, 165(1), 151-164.
- Pessis, C., Topçu, S., & Bonneuil, C. (2013). *Une autre histoire des Trente Glorieuses : Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*. La Découverte.

Mots-clés : Piscines publiques, Histoire, Énergie, Sobriété, Durabilité.

Roland-Garros, une double réussite sportive et économique sous l'impulsion de Philippe Chatrier

Méry Stéphane

Université Polytechnique Hauts-de-France

Roland-Garros constitue un cas emblématique de transformation d'un événement sportif en ressource stratégique au service d'une organisation fédérale. Cette communication propose d'analyser le rôle de Philippe Chatrier dans cette mutation en interrogeant les mécanismes de gouvernance qui ont permis de produire simultanément croissance économique, démocratisation du tennis et renforcement de l'influence internationale du tennis français. Président de la Fédération Française de Tennis entre 1973 et 1993 et de la Fédération Internationale de Tennis entre 1977 et 1991, Chatrier s'inscrit dans une période marquée par la transformation des organisations sportives et leur professionnalisation (Bayle, 2021).

Dans quelle mesure l'action de Philippe Chatrier relève-t-elle d'un leadership stratégique individuel ou d'une configuration organisationnelle et institutionnelle favorable ? Afin d'éviter une lecture héroïsante, nous mobilisons plusieurs cadres théoriques issus des sciences sociales. D'une part, la sociologie des organisations analyse la fédération comme un système d'action structuré par des jeux d'acteurs et des rapports de pouvoir (Crozier & Friedberg, 1977). D'autre part, les travaux sur la professionnalisation des organisations sportives mettent en évidence les tensions entre logiques bénévoles et logiques salariales (Bernardeau Moreau, 2004). Enfin, les analyses contemporaines de la gouvernance sportive soulignent les recompositions entre autonomie fédérale et dépendance aux ressources économiques (Bayle, 2015).

La méthodologie repose sur une approche qualitative historique combinant analyse documentaire et triangulation des sources. Le corpus comprend des archives fédérales, des données économiques et une revue de littérature (Bayle, 2015, Méry, 2021). À ces matériaux s'ajoute une source biographique permettant d'éclairer les dispositions individuelles du dirigeant sans en faire un principe explicatif exclusif. Les indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution du nombre de licenciés ou des droits télévisuels, sont mobilisés comme révélateurs de transformations organisationnelles. Cette démarche permet d'inscrire l'action de Chatrier dans un contexte institutionnel et d'éviter une interprétation déterministe.

Les résultats mettent en évidence une stratégie structurée autour de quatre axes complémentaires, qui ne relèvent pas d'une planification unilatérale mais de configurations d'acteurs. Le premier axe concerne la transformation de Roland-Garros en ressource stratégique centrale. Initialement en position de relative faiblesse parmi les tournois du Grand Chelem, l'événement fait l'objet d'investissements matériels et symboliques importants. La montée en puissance des droits de diffusion et des partenariats commerciaux illustre une logique de valorisation économique du spectacle sportif, en lien avec les transformations plus larges du champ sportif.

Le deuxième axe repose sur la massification de la pratique. Le développement des infrastructures et le soutien aux clubs traduisent une logique d'élargissement de la base fédérale. Cette orientation peut être interprétée comme une stratégie visant à renforcer la légitimité de l'organisation auprès de ses parties prenantes, notamment les licenciés et les dirigeants bénévoles, tout en consolidant son poids institutionnel (Bernardeau Moreau, 2004).

Le troisième axe concerne la structuration du haut niveau. La professionnalisation de l'encadrement et la standardisation de la formation s'inscrivent dans une dynamique de rationalisation organisationnelle. La fédération devient une organisation experte, capable de

produire de la performance sportive de manière planifiée. Cette évolution renforce le rôle central de l'institution dans la régulation du système sportif et dans la définition des normes de pratique.

Le quatrième axe repose sur un modèle économique intégré fondé sur le réinvestissement des ressources. La dépendance croissante à Roland-Garros illustre une configuration organisationnelle spécifique, ce tournoi est la ressource dominante qui structure l'ensemble du fonctionnement fédéral. Cette situation renforce la capacité d'action de la fédération, tout en créant des formes de dépendance susceptibles de contraindre ses marges de manœuvre à long terme.

L'analyse met toutefois en évidence plusieurs limites. D'une part, l'action de Chatrier s'inscrit dans un contexte favorable, notamment l'avènement de l'ère Open en 1968, qui transforme structurellement le tennis (Méry, 2021). D'autre part, l'approche en termes de système d'action souligne que cette réussite repose sur des compromis entre acteurs aux intérêts divergents, et non sur la seule volonté d'un dirigeant (Crozier & Friedberg, 1977). Enfin, la centralité de Roland-Garros peut être interrogée à l'aune des mutations contemporaines du sport, marquées par la diversification des pratiques notamment la montée du padel, qui concurrencent le modèle du tennis traditionnel (en baisse de licenciés) et interrogent la pérennité des équilibres fédéraux.

En définitive, cette recherche montre que la réussite de Roland-Garros ne peut être réduite à la seule figure de Philippe Chatrier. Elle résulte d'une articulation entre leadership, jeux d'acteurs et transformations institutionnelles. Elle interroge la robustesse des modèles fédéraux fondés sur une ressource dominante et invite à penser leur capacité d'adaptation dans un environnement sportif en recomposition (Méry, 2021).

Bibliographie

- Bayle, E. (2015). *Les grands dirigeants du sport : 23 portraits et stratégies de management*. De Boeck.
- Bayle, E. (2021). La gouvernance de la Fédération Française de Tennis entre 1970 et 2020 : Entre autonomie et dépendances dans la relation à la sphère publique. *Movement & Sport Sciences – Science & Motricité*, 111(1), 21–36.
- Bernardeau Moreau, D. (2004). *Sociologie des fédérations sportives : La professionnalisation des organisations sportives*. L'Harmattan.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Seuil.
- Méry, S. (2021). 1968 : Le tennis fait sa révolution. La réunification du monde « pro » et amateur. In *Le Mai 68 des sportifs et des éducateurs physiques* (pp. 189–202). Presses Universitaires de Rennes.

Mots-clés : Roland, Garros, Philippe Chatrier, Tennis, Fédération, Management.

Sport paralympique de haut niveau au Cameroun : examen d'un protocole d'inclusion mitigé pour les athlètes déficients

Vivien Ekono Rodrigue

Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

La ville de Paris, capitale de la France, a accueilli les derniers jeux paralympiques d'été en 2024. Comme d'autres nations du monde, le Cameroun s'est fait représenter à ce grand rendez-vous sportif international. Ce pays a aligné cinq (5) athlètes déficients (physiques), pour trois (3) disciplines sportives engagées. Ces « lions indomptables » n'ont pas fait dans la figuration ; notamment avec le porte-étendard de la délégation camerounaise, une dame qui a fini au pied du podium des médailles pour sa catégorie en para-taekwondo. Il faut rappeler que l'athlète para-taekwondoiste est championne d'Afrique de sa catégorie en 2022 et 2024. Cet ensemble de résultats satisfaisants devrait favoriser la dynamisation des protocoles d'inclusion des athlètes en situation de handicap dans l'univers sportif camerounais. Un engagement voulu qui se greffe ainsi à l'idée commune de Dejean (2003). Ce qui justifierait davantage la politique nationale en la matière. Cette dernière qui est rendue tour à tour par des instruments réglementaires spécifiques et respectives : d'abord la réglementation relative à la promotion et la protection des personnes déficientes au Cameroun de 2010 ; ensuite celle portant sur la promotion et l'organisation des activités physiques et sportives dans ledit pays de 2018.

Cependant, la performance sportive ci-dessus relevée impose des réflexions sur la stratégie politique particulière de développement du handisport au Cameroun. A savoir, ce que sont les assises et l'effectivité du déploiement de l'action publique y relative ; afin d'atteindre le haut niveau sportif chez les athlètes déficients sur le territoire national. Ce qui nous permet de mettre en lumière les éléments suivants : les composantes de ladite action, ainsi que les acteurs et leur jeu (Hassenteufel, 2011) ; et l'environnement (infrastructures et équipements spécifiques, démarches d'entraînement et de préparation) entourant les actes de suivi de ces sportifs. Ce dernier élément d'action gouvernementale se trouve être une idée partagée par les travaux de Thoenig (2007) ; celui-ci qui expose le lien entre les réalités de la sociologie de l'action publique dans sa globalité. Surtout que malgré la légère progression du nombre d'athlètes déficients camerounais observée aux jeux paralympiques de Paris par rapport à la représentation du pays à Tokyo en 2020 – avec trois (3) athlètes pour deux (2) disciplines sportives –, le quota reste faible. Et depuis la première participation du Cameroun à Londres en 2012, il n'y a que des athlètes déficients physiques. Pourtant, les jeux paralympiques d'été sont ouverts aussi aux déficients visuels et intellectuels. De plus, de nombreuses communications personnelles avec certains athlètes déficients camerounais de haut niveau font état de l'absence de bourses paralympiques attribuées à des espoirs sportifs. Ces derniers, laissés à leur propre résilience, qui sont pressentis pour une qualification potentielle à ces olympiades. Ce qui est pourtant observé chez les sportifs valides de haut niveau du pays.

Face à ces constats, il paraît évident qu'il existe une faiblesse dans le suivi des athlètes déficients à l'ère de l'inclusion dans le sport de haut niveau au Cameroun. Une pesanteur qui embrasse la pensée générale d'Aléokol Mabiémé (2023) dont l'ouvrage de référence traite de l'essor du handisport dans le continent africain. De ce fait, notre interrogation réside sur la nécessité d'un programme garantissant la pratique d'un sport pour tous, égale et équitable dans le pays. Ce qui nous conduit à nous poser la question suivante : quelle stratégie d'actions permet l'atteinte du haut niveau pour les athlètes en situation de handicap au Cameroun ? La présente étude veut examiner l'ambiguïté du protocole d'inclusion permettant aux athlètes déficients du pays de tutoyer les grandes performances sportives, sur les plans continentaux et mondiaux. Les démarches empiriques de cette étude sont de nature qualitative, avec l'administration d'un

entretien individuel semi-directif à cinq (5) sportifs en situation de handicap de haut niveau constituant l'échantillon de recherche. Cette méthode d'investigation nous permet de connaître le ressenti de ces athlètes déficients enquêtés face à cette problématique sensible de la politique des sports au Cameroun. L'interview est administrée à trois (3) hommes et deux (2) femmes, tous athlètes déficients physiques ayant déjà pris part à diverses compétitions internationales. L'insuffisance des mesures de suivi des parasportifs au Cameroun est principalement relevée après le traitement des verbatim des interviewés. Il devient nécessaire de redéfinir le plan national de promotion du sport paralympique ; et donc des activités physiques et sportives adaptées à la situation de handicap dans l'environnement sportif camerounais.

Bibliographie

- Aléokol Mabiémé, J.-M. (2023). *Le développement du sport pour personnes en situation de handicap en Afrique : Essai*. Éditions Jets d'encre.
- Dejean, A. (2003). Les activités physiques et sportives et les personnes en situation de handicap. *Empan*, 51(3).
- Hassenteufel, P. (2011). Introduction. In *Sociologie politique : L'action publique* (pp. 5-28). Armand Colin.
- Thoenig, J.-C. (2005). Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. In D. Filatre & G. de Terssac (Dir.), *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique* (pp. 285-306). Octarès.

Mots-clés : Paralympique, Athlètes, Déficiants, Haut-niveau, Inclusion, Cameroun.

Stratégies d'identification des talents en football. Une analyse par la chaîne de valeur des clubs professionnels français

Feuillet Antoine, Hautbois Christopher

Université Paris-Saclay

Dans le sport, la performance repose souvent sur la quantité de talents disponibles et engagés dans sa production. Ces talents sont vus comme une ressource stratégique pour les organisations sportives investies dans les compétitions (Feuillet et al., 2024b). L'identification précoce de ces talents, leur développement et leur valorisation constituent des éléments-clés dans la performance sportive et/ou économique de ces structures.

La présente recherche s'intéresse au cas particulier du football professionnel français. La Ligue 1 fait partie des principaux championnats de football en Europe bien qu'en retrait sur le plan économique par rapport aux championnats anglais, espagnols ou allemands. De plus, la faillite de Mediapro en 2021 a ébranlé le modèle économique du football professionnel français (Feuillet et al. 2024a).

Cette recherche ambitionne de comprendre les stratégies développées par les clubs de football professionnel français dans ce domaine. Il s'agit entre autres de savoir s'il existe un modèle français unique au sein des clubs professionnels.

Cette recherche est théoriquement basée sur l'approche par la chaîne de valeur que Baltacioglu et al. (2007). Une déclinaison au football de cette approche par la chaîne de valeur a été engagée par Birnir Egilsson (2019) et illustrée par les travaux de Poli et al. (2018). Dans ce modèle, les jeunes talents sportifs sont vus comme des ressources émanant d'un fournisseur (le centre de formation) qui viennent alimenter la production d'un service sportif (le match) par une organisation sportive (le club professionnel).

Une méthode qualitative a été employée pour répondre à la question de recherche. En France, les championnats de Ligue 1, Ligue 2 et National comptent respectivement 18, 18 et 17 clubs. Sur ces 53 clubs, 33 possèdent un centre de formation agréé par la fédération française de football. 11 de ces centres de formation ont fait l'objet d'entretiens. Pour chacun d'eux c'est le directeur qui a été interviewé. Les entretiens ont été réalisés entre avril et octobre 2025. Leur durée va de 50 minutes à 1h30.

A date, les données sont encore en cours d'analyse mais il ressort d'ores et déjà plusieurs tendances :

La finalité sportive constitue la priorité des centres de formation. Autrement dit, ces structures sont identifiées comme devant alimenter en talents sportifs l'équipe première du club afin d'en augmenter la performance. La dimension économique liée au développement, à la valorisation puis la vente de ces talents n'apparaît que comme la conséquence de cette valorisation sportive des talents ;

Au-delà des discours présentant l'ensemble des clubs professionnels comme mettant l'accent sur la formation, deux tendances semblent cohabiter : d'une part, celle voyant des clubs professionnels engagés (de manière volontariste ou contrainte) de longue date dans la formation ; de l'autre, celle pointant les clubs renforçant de manière plutôt récente (quelques saisons) leurs efforts en matière de formation.

Dans leurs relations avec la gouvernance des clubs professionnels, les centres de formation ont dans l'ensemble une grande autonomie de fonctionnement du point de vue des profils de joueurs à développer.

La complexification de l'environnement (place accrue des parents et des agents) dans lequel évoluent les jeunes talents fait évoluer le rôle d'éducateur/entraîneur et rend le processus de gestion de la chaîne de valeur au service du club professionnel plus complexe. Ces résultats tendent à questionner le caractère linéaire de la transition entre les différentes phases du modèle de Egilsson et Dolles (2017).

Bibliographie

- Baltacioglu, T., Ada, E., Kaplan, M. D., Yurt, O., & Kaplan, Y. C. (2007). A new framework for service supply chains. *The Service Industries Journal*, 27(1-2), 105–124.
- Egilsson, B. (2019). Supply chain management in professional football. In S. Chadwick, D. Parnell, P. Widdop, & C. Anagnostopoulos (Eds.), *Routledge handbook of football business and management* (pp. 319–333). Routledge.
- Egilsson, B., & Dolles, H. (2017). "From heroes to zeroes" – Self-initiated expatriation of talented young footballers. *Journal of Global Mobility: The Home of Expatriate Management Research*, 5(2), 174–193.
- Feuillet, A., Alem, A., Durand, C., Terrien, M., & Scelles, N. (2024a). What can be learnt from failures in the sports media business? A case study of the Mediapro crash in football media rights in France. *Journal of Media Business Studies*, 21(1), 1-22.
- Feuillet, A., Terrettaz, L., & Terrien, M. (2024b). Farmers league: Squad structure and resource dependency. *Sport, Business and Management: An International Journal*, 14(3), 330-359.
- Poli, R., Besson, R., & Ravenel, L. (2018). *Football analytics: The CIES Football Observatory 2017/18 season*. Centre International d'Étude du Sport (CIES).

Mots-clés : Centre de formation, Football, Chaîne de valeur, Talent, Stratégie.

Transition écologique du secteur sportif : risques socio-environnementaux, vulnérabilités et dynamiques organisationnelles du tourisme sportif de nature face aux effets du changement climatique

Paget Elodie, Bernal Caroline, Queval Maxime

Nîmes Université

Cette communication s'inscrit dans le cadre du projet de recherche SETE (« Sport en transition écologique ») dont l'objectif est d'analyser les dynamiques de transition écologique à l'œuvre au sein du secteur sportif. Le changement climatique produit des effets dans toutes les sphères de la société et induit des transformations dans tous les domaines d'activité, que ce soit dans les manières d'entreprendre, de produire ou de consommer. Le sport est l'un de ces domaines qui tout à la fois impacte l'environnement et subit les conséquences du dérèglement climatique (Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative, 2024 ; WWF France, 2021). L'urgence climatique et environnementale appelle des changements de modèle faisant référence au concept de « transition écologique » (Larrère et al., 2016). Dans une conception systémique, la transition écologique induit des mutations sociales, économiques et environnementales des organisations. Nous avons voulu analyser comment la transition écologique s'opère au sein du secteur sportif en portant une attention particulière aux dimensions organisationnelles et au sein d'un marché sectoriel, celui du tourisme sportif de nature dans le Gard. Plus précisément, notre étude vise à saisir la manière dont les organisations privées du tourisme sportif de nature intègrent les enjeux environnementaux et écologiques, adaptent leurs pratiques professionnelles et anticipent l'évolution du secteur face aux effets du changement climatique. Ces organisations évoluent au sein d'un territoire vulnérable qui connaît des problématiques socio-économiques et environnementales particulières. En effet, le département du Gard se caractérise par une précarité marquée (INSEE, 2023), et il est aussi l'un des plus à risque de France (Préfecture du Gard, 2021), connu notamment pour ses épisodes pluvieux et ses graves inondations, ses périodes intenses de très forte chaleur, ainsi qu'un fort risque d'incendie lié aux feux de forêts.

Pour répondre à notre problématique, visant à analyser la transition « en train de se faire » (Latour, 2006) dans les organisations de tourisme sportif de nature au sein d'un territoire vulnérable - le Gard - et la dynamique du marché « concret » en lien avec les enjeux spécifiques du changement climatique, nous avons mis en œuvre une démarche qualitative exploratoire. Nous avons dans un premier temps produit une base de données des organisations privées de tourisme sportif de nature dans le Gard (87 structures ont été identifiées) que nous avons structurée selon leur répartition géographique (intégrant les 5 destinations touristiques emblématiques du Gard), selon le type d'activités proposées et selon leur statut juridique (de droit privé uniquement). Dans un second temps, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs à partir d'un échantillon diversifié d'organisations, sélectionnées à partir de la base de données selon un critère visant à avoir un équilibre entre la localisation par destination touristique et le statut de l'organisation ainsi que la diversité des activités sportives et de loisirs de nature proposées. Au total 21 dirigeants, représentant 22 organisations privées gardoises de tourisme sportif de nature, ont été interrogés de novembre 2024 à mars 2025, à partir d'un guide d'entretien construit autour de 4 dimensions : les caractéristiques socio-organisationnelles et socio-économiques des organisations ; les risques socio-environnementaux auxquels sont confrontés les organisations du secteur dans le Gard et les impacts sur leur activité ; les réponses adaptatives déployées par les acteurs et les relations avec d'autres parties prenantes du territoire ; la vision prospective du dirigeant sur son organisation et le secteur au regard des enjeux perçus.

L'analyse des résultats permet de questionner la spécificité des organisations privées du tourisme sportif de nature dans le Gard en discutant de la structuration du marché et des modèles

socio-économiques des organisations de ce marché sectoriel. Les professionnels du secteur perçoivent des risques socio-environnementaux qui induisent des vulnérabilités organisationnelles plus ou moins fortes. Ces dernières apparaissent étroitement liées à une vulnérabilité territoriale. En effet, ces acteurs exercent leur activité au sein d'un territoire soumis à des risques socio-environnementaux et socio-économiques spécifiques qui impactent leurs pratiques organisationnelles, managériales et de loisirs sportifs de nature. Mais elles s'inscrivent aussi dans un contexte de vulnérabilité propre aux « micro-organisations » du secteur du tourisme sportif de nature (Mallard, 2011 ; Paget & Mounet, 2010). En s'intéressant à la transition écologique « en train de se faire », on observe que toutes les organisations intègrent, à des degrés divers, les enjeux écologiques dans le fonctionnement de leur activité professionnelle. Elles développent à la fois des stratégies d'atténuation et d'adaptation, en mettant en œuvre des actions et des moyens pour réduire leur impact environnemental et pour adapter leur activité professionnelle aux effets du changement climatique. Néanmoins, nous verrons que les réponses apportées sont essentiellement pragmatiques et locales, en réaction à des risques immédiats, et qu'il semble donc difficile de parler d'un secteur en transition au sens de Larrère et al. (2016). Les implications scientifiques et managériales de ce travail de recherche seront discutées en conclusion.

Bibliographie

- Larrère, C., Larrère, R., & Bouleau, N. (2016). Les transitions écologiques à Cerisy. *Natures Sciences Sociétés*, 24(3), 242-250.
- Latour, B. (2006). *Changer de société – Refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Mallard, A. (2011). *Petit dans le marché : Une sociologie de la très petite entreprise*. Presses des Mines.
- Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative (2024). *Premier plan national d'adaptation du sport au changement climatique. PNACC Sport 2024-2030*.
- Paget, E., & Mounet, J.-P. (2010). Flexibilité de l'entreprise et implication des employés : Étude de cas d'un prestataire de sport et de tourisme. *Travail et Emploi*, 122(2), 5-14.
- WWF France (2021). *Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C*. WWF France.

Mots-clés : Transition écologique, Tourisme sportif de nature, Organisations, Vulnérabilité, Changement climatique.

Vers une intégration de l'économie circulaire dans les grands stades : du cadre normatif aux processus de transition

Durand Pierre, Bonnet Christophe

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Bordeaux

Le modèle d'industrialisation de nos sociétés a favorisé la surexploitation des matières premières et généré des pressions croissantes sur les ressources naturelles, tout en entraînant une accumulation continue de déchets. De par sa croissance, le secteur du sport contribue également à ce phénomène, notamment à travers la production d'articles de sport et le développement des activités de l'événementiel. En effet, conjointement au développement de la pratique, l'offre de spectacle sportif s'est intensifiée, portant avec elle son lot d'impacts sociaux et environnementaux liés aux déplacements, à l'utilisation intensive de ressources ou encore à la consommation d'énergie. Les enceintes sportives accueillant ces rassemblements massifs, cristallisent ainsi des problématiques clés telles que la gestion de l'eau et des déchets.

Dans cette perspective, cette communication s'intéressera à la mise en place de solutions pérennes au sein des grands stades en France, par le prisme de l'économie circulaire. Si ce paradigme s'est en effet imposé progressivement face à l'urgence écologique, sa conceptualisation en tant que champ de recherche interdisciplinaire fait l'objet d'une pluralité de définitions, révélant ainsi sa richesse mais aussi ses ambiguïtés (Kirchherr et al., 2017). Bien que le concept ait connu une évolution rapide (Murray et al., 2017), le sport apparaît encore largement en retrait dans ces travaux. Pourtant, avec l'évolution du cadre normatif, les acteurs du secteur amorcent quelques initiatives qu'il convient d'interroger.

La gestion des déchets fait depuis plusieurs années l'objet de tentatives de régulation spécifiques de la part des instances sportives et des pouvoirs publics à l'échelle nationale (Agenda 21 du CNOSF, Ministère des Sports & WWF 2018) et territoriale (Défi 3D FSCF PACA 2020, IRDS 2023). La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de 2020 vise à diminuer de manière concrète et progressive la production de déchets avec l'ambition de sortir du tout-jetable. La gouvernance de l'eau repose quant à elle sur un équilibre complexe, impliquant le partage de la ressource et la définition de priorités d'adaptation à long terme face aux évolutions hydro-climatiques. Depuis le début des années 2000, celles-ci se caractérisent par une fréquence accrue d'épisodes caniculaires longs, d'intensité moyenne (2005) à forte (2006, 2018), voire exceptionnelle (2018, 2022). Le Plan Eau, lancé en mars 2023 par le Président de la République, apporte un cadre législatif prenant en compte ce contexte. En ce sens, les projets de réutilisation des eaux non conventionnelles sont facilités ; ils se présentent comme des solutions d'adaptations pour l'arrosage des terrains de sport. La construction des nouvelles infrastructures aussi bien que la rénovation ou la modernisation du parc existant doivent désormais prendre en compte ces défis (Francis et al., 2023; Lim & Park, 2023). Si les golfs et les hippodromes apparaissent parmi les infrastructures les plus engagées, certains stades emblématiques, commencent également à développer des initiatives en adoptant des pratiques durables et circulaires (Gerke et al. 2024).

Ces deux axes seront appréhendés au moyen d'une revue de la littérature, d'une analyse documentaire portant sur des études de cas spécifiques, complétées par une série d'entretiens menés auprès des acteurs de l'eau, de la gestion des déchets, et des responsables en charge de la transition au sein de plusieurs grands stades. Nous mettrons ainsi en lumière les modalités d'adaptation opérées ces acteurs dans l'utilisation raisonnée et la récupération de l'eau comme dans l'organisation de la collecte, l'évacuation et le traitement des déchets. La question de la gestion des déchets sera enfin analysée à l'aune des résultats d'une enquête exploratoire menée

en 2025 auprès de 2800 supporteur.ices de l'UBB, commanditée par le club et réalisée par les étudiants du Master MOS de l'Université de Bordeaux.

Les résultats présentés visent d'une part, à explorer les ressorts comme les effets de l'adoption de principes circulaires dans la gestion des enceintes sportives. D'autre part, ils permettent de faire état des contraintes structurelles, fonctionnelles et institutionnelles auxquelles celles-ci doivent faire face, tout en intégrant leurs particularités historiques et territoriales, afin de mieux penser les processus de changement.

Bibliographie

Francis, A., Webb, M., Desha, C., & Rundle-Thiele, S. (2023). Environmental sustainability in stadium design and construction: A systematic literature review. *Sustainability*, 15(8).

Gerke, A., Fehrer, J., Benson-Rea, M., & McCullough, B. P. (2024). A typology of circular sport business models: Enabling sustainable value co-creation in the sport industry. *Journal of Sport Management*, 38(4), 225-239.

Kirchherr, J., Reike, D., & Hekkert, M. (2017). Conceptualizing the circular economy: An analysis of 114 definitions. *Resources, Conservation and Recycling*, 127, 221-232.

Lim, D., & Park, S. (2023). A study of measures for sustainable sport. *Sustainability*, 15(17), 12732.

Murray, A., Skene, K., & Haynes, K. (2017). The circular economy: An interdisciplinary exploration of the concept and application in a global context. *Journal of Business Ethics*, 140(3), 369-380.

Mots-clés : Économie circulaire, Transition écologique, Enceintes sportives, Gestion des déchets, Ressource hydrique.

Liste des auteurs

Barabé, Mikael	Lepillé, Romain
Barget, Eric	Lesné, Robin
Benoit, Anne	Llorca, Matthieu
Bernal, Caroline	Lopez, Clement
Bessy, Olivier	Lucchini, Françoise
Bodet, Guillaume	Mao, Pascal
Bodin, Dominique	Marsac, Antoine
Bonnet, Christophe	Mazzal, Brahim
Boucher, Werner	Michot, Thierry
Bouchet, Patrick	Mischler, Sarah
Bourbillères, Hugo	Morteau, Alexandre
Boutroy, Eric	Moussi-Beylie, Florian
Cabaud, Tristan	Munsch, Charlotte
Camporelli, Fabien	Méry, Stéphane
Carin, Yann	Ngom, Thierno
Catelain, Marie	Pabion, Lionel
Chaboche, José	Paget, Elodie
Chanavat, Nicolas	Paon, Benjamin
Chavinier-Rela, Sabine	Parment, Ugo
Couillet, Armelle	Payan, Léopold
Crépeau, Anne-Sophie	Pelican, Benjamin
David-Quillot, Mathis	Perrin-Malterre, Clémence
De Moor, William	Pichot, Lilian
Delaplace, Marie	Picot, Stéphane
Depret, Marc Hubert	Pierre, Julien
Dermit-Richard, Nadine	Puech, Julien
Djaballah, Mathieu	Queval, Maxime
Duchateau, Guillaume	Rech, Yohann
Durand, Christophe	Rharib, Abderrahim
Durand, Pierre	Riffaud, Thomas
Ekono, Rodrigue Vivien	Robinet, Nicolas
Essafi, Alexandre	Rogeaux, Augustin
Feuillet, Antoine	Rogier, Antoine
Fouilleul, Jérôme	Rohaut, Julien
Fradin, Clément	Routier, Guillaume
François, Aurélien	Ruppé, Willem
François, Hugues	Sageon, Sophie
Fredaigue, Lucas	Saurois, Arnaud
Freire-Diaz, Sylviano	Schoeny, Alain
Garcia-Arjona, Noemi	Schut, Pierre-Olaf
Gibout, Christophe	Soulé, Bastien
Gignon, Alexia	Staii, Adrian
Grillot, Laurence	Tanoh, Koutoua
Guibert, Christophe	Terrien, Mickaël
Hautbois, Christopher	Tesson, Frédéric
Helleu, Boris	Trendafilova, Sylvia
Karouach, Youness	Trijean, Nelson
Kerzerho, Florian	Varoqui, Marie
Knobé, Sandrine	Vignac, Elie
Langenbach, Marc	Vignal, Bénédicte
Lapeyronie, Bruno	Viollet, Bastien
Le Clinche, Servane	Wiecek, Sarah
Lebreton, Florian	Zahidi, Abdelfetah
Lebreton, Luc	Zouaghi, Sondes
Lebrun, Anne-Marie	
Lecerf, Charlotte	